

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

HISTOIRE DE
FL. IOSEPHE,
SACRIFICATEUR

HEBRIEV,

DÉ

La guerre, destruction & captiuité des Iuifs:
Vn Traité du martyre des Machabées:
La vie de l'Auteur, escrite par luy-mesme.
L'Apologie des Antiquitez contre Appion,
Apolloine & Lysimach.

*Le tout traduit nouvellement en François
Par François Bourgoing.*

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez Claude Micard, ruë S. Jean de Latran,
à l'enseigne du Loup qui taille.

1 5 7 3.

AVEC PRIVILEGE.

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.



SOMMAIRE DE CLA-
RATION SVR L'APOLO-
GIE DE IOSEPH CON-
TRE APPION.



Traduire en François, & dediée à Monsei-
gneur Monsieur M. Estiennel' Alle-
mant, Maitre des Requestes
au conseil du Roy.



ENTRE tous les livres de Flauè Ioseph, Iuif Hi-
storien, qui ont esté n'agueres tournez en Langue
Françoise, auoit esté oubliée, ou sciennèmet delaisée,
ceste Apologie contre Appion. La cause pourquoy,
ie ne scay: sinon par aduenture, pource qu'elle gisb
plus en contencion meslée & espinense, qu'en nar-
ration facile & graciense, telle que contiennent les autres œures.
Toutefois comme les viandes austeres, apres les douces & delica-
tes ferment bien l'estomac, le roberent, & confortent: ainsi ceste
disputacion contre Appion & autres, plus aigre & plus seuer,
que voluptueuse & amene, clot fort bien & cõfirme la preceden-
te histoire des antiquitez, ayãt quasi le mesme tiltre pour subiect:
& si prepare foy & croyable assurance à la consequente nar-
racion historique de la guerre Iudaïque. Parquoy a semblé assez
conuenable, de la colloquer, & luy donner lieu entre les deux,
comme à tous les deux œures fort bien auenante: à l'une pour
confirmacion, à l'autre pour preparacion, voire necessaire tant à
l'approbacion des livres de Ioseph que d'autres aussi. Car en pre-
mier lieu, elle fortifie, conferme, assure & rend autentique l'hi-
stoire de son Auteur: qui en celuy temps estoit descreee calomnieu-
sement, & blasimée comme apocryphe, ou chose faicte à plaisir,

par vn nommé Appion Egyptien, masqué du surnom Alexandrin; qui fut (comme ie pense) celuy Appion, par Aule Gelle intitulé Polyhistor, & par Ioseph intitulé Grammatic, c'est à dire, l'iteur, ou homme versé en toute l'iteure, l'vn reuenant à l'autre: par lequel Appion homme de grād bruit en sçauoir, & par d'autres aussi estoit l'histoire de Ioseph, & toute la Mosaique, prophetique, Dauidique, & Solomonique, voire toute la sainte Escriture des Bibles, tirée en derision & desbris, & blasinée comme vaine, ridicule, & nouvellement forgée à plaisir: avec accusation de toute la gent Iudaique, de leur loy, & de leur vie. D'nd estoit auenu, que par telle fausse persuasion, l'histoire de Ioseph, n'estoit bien receuë, ne tenue pour vraye. Parquoy, pour euincer, & assseuer la verité historique de ses escrits, & l'antiquité de sa gent, il la preuue, & verifie par demonstrations probables, & argumens irrefragables, fondez principalement sur les choses mesmes, les temps, lieux & personnes, & leurs circonstances: & aussi sur les tesmoignages des escritures publiques, enregistrées & reserues es archives des inuolables temples, & pource portans autentique assseurance, à qui on ne peut, ou ne doit-on contredire: car c'est la voix concordante de tous, & de tout temps. Desquelles forces armé il rembarre ses aduersaires si viuement & si puissamment, que à venë & iugement manifeste il les demontre menteurs, fots & lourds controuueurs de fauz; & finalement les rend vains, & veincuz, eschacs & mats: puis les desarme, desponille & met à nud, descourant leurs honteuses impudences, & vilaines impostures de fausse commentacion. Au contraire, aux bons & veritables scripteurs il accroit foy, & seure croyance, en leur portant deuant lumiere d'vn clair tesmoignage de verité resplendissante au trauers des autres tenebres de mensonge, & leur preferant eleuacion d'autorité, par approbacion, & conference des siecles, regnes, regions, personnes principales, & faicts memorables en certainete concordans. En laquelle remarque d'election confirmant raisonnement les veridiques auteurs, & cōstant agnément les malefiques menteurs, & conferant les vns aux autres, il exagite ceste meslée, & grabelle les vnes & autres escritures tant fabuleuses que historiques, par vn tel remuement, que en fin la pure verité historique demeure au dessus. Car en premier lieu, il montre apertement le fond de son histoire estre autentique comme des sacrées escritures publiques, & reserues es tēples sacrez. Lesquelles i a soit que peu entre les Gētils fussent cogneues,

tant plus sont elles arcanes, & de plus asseurée autorité : comme les fondemens des edifices sont les plus cachez, & que moins on voit : & non pourtant sont les plus fortes parties, comme bases, qui tout soustienent. En apres pour faire plus apparoystre la blancheur de verité Hebraique, par contraposition de la noirceur de vanité Greque, il donne clairement à cognoistre, que comme la plus belle monnoye est souuent la plus fausse, ainsi la Greque histoire, qui est en apparence la plus brave & la plus eloquente, est de toutes la moins veritable: telle, que par les Romains elle a tousiours esté estimée, mesmement par le sage Caton, le facond Tulle, & le satyric Iuuenal ainsi disant:

Tout ce que la Grece legiere
Ose en Histoire mensongiere.

En quoy il fait ce grand bien, que d'aduertir les simples lecteurs des histoires, qui croient tout ce que le papier souffre, & les aduiser du tresbon & sage precept de Epicharme, c'est, ne croire facilement, mesmement à la Greque nation: de laquelle dit Ciceron, que celle gent iamais ne tint foy, verité, ne religion. Et en cela par inuincibles raisons il fait cognoistre l'infidelité Greque en histoire, ouurant aux amateurs de lecture historique vn merueilleux iugement à discerner leurs escrits, & ne se confondre en leurs sardées mensonges, & ne leur attribuer tant d'autorité comme ils en ont usurpé. Apres ceux-là il examine les historiographes Egyptiens, & Chaldées reprouuât les bestialcs abusons des vns, & les phantastiques illusions des autres, & neantmoins autorizant par son attestacion receuë, en tel temps, & par tels personnages que luy, chef de sa gent en liberté, & en captiuité familier conseiller des Imperateurs Romains, & approuuât Berose Chaldée, Manethon Egyptië, & Metasthenes scripteurs tresanciës, qui toutesfois sont aujourd'huy tenuz pour suspects, & supposez: ie ne sçay à quelle cause, sinõ que soit, on par trop remote antiquité, qui comme vne chose trop esloignée des yeux, ne se peut veoir ne croire estre ce qu'elle est: ou pour n'estre consonans à la Greque mensonge. Lesquels neantmoins s'ils n'eussent esté en son tēps de bone mise, & autorité approuuée, iamais il ne les eust voulu alleguer enuers tels & si doctes Princes que Vespasie Empereur, & son fils Titus le penultime des douze Cesars. Et tout esoin où ils se desuoient du chemin de verité, il ne les espargne nullemēt. à les redresser, & contraindre, en descouurant les causes & occasiōs de leurs fautes:

mesmement es fabuleux desguisemēs & trauessemens de l'histoire Mosaique, à la contemplacion de laquelle tousiours il dresse son cours comme à la haute estoille du pol, rabatans, desmentans, & reprounant si fermement les Egyptiennes fabulofitez sur l'entrée & depart des Hebreux en Egypte, par eux cōtrouuées pour sauuer leur honneur: en les confutant par eux-mesmes, & par leurs oublieux & disconuenans escrits si rebarbatiuement & à leur confusion, que la sainte histoire des Bibles qu'ils pretendoyent à desinouoir, & mettre en doute, en demeure confirmée, constante, & assurée. Somme, ceste vehemente Apologie plus dure, que plaisante, est vne dure pierre de touche pour discerner la fin du non. C'est vne acre inuectiue, qui comme vne eau fort, depart les fins & precieux metaux d'avec les adulterins par sa mordacité: ainsi ceste violente deffense par vne tresacre poincte separe l'histoire d'avec la fable, la prouuée de la controuuée, le fait du faux, & la verité de la mensonge: confirmant en premier lieu tous les escrits de son auteur, couuinquant les contradictoires menteurs: aduertissant les amateurs d'histoire de seure election: en leur baillant le contrepoison, contre la prend'histoire receuē, voire iusques au cuer & aux entrailles des hommes credules: demasquāt la fardée vanité des Grecs: descouurant la brute bestialité des Egyptiens: & l'impostrice supersticion des Chaldées: & en fin donnant foy & autorité aux scripteurs qui l'ont meritée: & sur tout principalement à la sainte Esriture. Voyla les vtilitez, de ceste Apologie de Ioseph cōtre Appion: plus au lire duisante, & profitable, qu'elle n'est à traduire plaisante & delectable. Lesquelles vtilitez, considerées, le Temporal, qui les temporales histoires de Ioseph traduites en François, met en lumiere, a bien voulu ce membre delaiissé, estre reuny à son corps, pour estre fait entier François, comme il est Grec, & Latin. Parquoy satisfaisant à son desir, ie l'ay translattée, en nostre langue, & dediée à vous mon Seigneur, à l'occasion d'auoir esté apres tant d'ans non desdaigneusement precogneu de vous, estant à Lyon commi par le Roy pour l'administracion de ses plus grands affaires
audiēt lieu.

Vostre humble ancien seruiteur. B. Aneau.



FLAVIUS IOSEPHVS
A EPAPHRODIT, DE L'AN-
TIQVITE' DES IUIFS,
CONTRE APPION
Alexandrin.



LIVRE PREMIER.



PAR LES precedens liures des antiquitez (ô Epaphrodit, le meilleur des hommes) j'ay suffisamment (comme il me semble) descouvert à tous lisans, & mis en claire euidence l'antique source, les commencemens & accrois de nostre nacion Iudaïque, à raison qu'elle est tresancienne & de primitive origine propre & domestique, non extraite ou multipliée d'autre gent ou peuple, que de son propre sang. Car j'en ay descrit la tresample histoire contenant en temps le nombre de cinq mille ans, deduite de noz sacrez liures Hebraïques en langage Grec. Or pourautât que ie voy, & sçay estre plusieurs prenans esgard au blasme par aucuns follement contre nous mis en auant, dont ils donnent peu de foy d'estre vray ce que par moy a esté escrit de l'antiquité des Iuifs, estimans nostre nacion estre vne nation de menteurs: & pourautant que noz peres anciens, & noz premiers maieurs n'ont esté estimez dignes par les nobles & renommez historiographes Grecs, que d'eux parmy leurs histoires fust faite aucune mention. Pour tous ces deux, c'est à sçauoir, pour les blas-

meurs, & pour ceux qui sy fondent, i'ay estimé faire mon deuoir, d'escrire brieuement de toutes ces choses deuant dites, & en ceste apologique deffense redarguer la defraisonnable, & (qui pire est) volontaire menfonge, expressement & de gré malicieux mise en auant par ceux, qui derogent à noz veritables escrits: & par mesme moyen emender en meilleure opinion l'ignorance de ceux qui donnent croyance & autorité à noz calomiateurs, & vniuersellement à tous, mesmement à ceux qui volontiers reçouyent & embrassent la verité, faire ouuerte & asseurée demonstrence de nostre Antiquité Iudaïque, protestât qu'en mes escrits ie me fortifieray par les approbacions de tels tesmoings scripteurs historiens, qui de toute memoire entre les Grecs ont esté iugez dignes de foy & d'autorité. Et quant à ceux, qui de nous ont escrit aucunes choses en blasme calomnieusement & faussement, ie les demonstreray sans doute eux-mesmes par eux-mesmes estre redarguez de faux, & conueincuz par leurs propres escrits. Ie me mettray aussi en deuoir de manifester & descouuir les causes pour lesquelles entre tant d'historiens Grecs, bien peu d'iceux ont fait mention en leurs histoires de nostre gent & nacion Iudaïque. Et semblablement donneray à cognoistre qu'entre les historiens, ceux qui de nous ont escrit, n'en sçauoyent rien, & n'en auoyent aucune cognoissance, ou bien faisoient semblant de n'en rien sçauoir, & cognoistre.

PREMIEREMENT, ie suis grandement esmerueillé de ceux qui estiment que sur les choses anciennes foy doit estre adioutée seulement aux Grecs, & que vers les seuls Grecs doit estre enquisse l'entiere verité de l'histoire antique: & qu'en cela ne faut donner croyance ny à nous Hebrieux, ny aux autres scripteurs de quelconque langue ou nacion qu'ils soyent. Mais pour certain ie voy & cognoy tout au contraire en iceux estre auenu, que d'auoir gardé foy historique. Parquoy ie dy qu'il ne faut s'arrester à la pluralité des opinions: ains par les choses mesmes telles qu'elles sont, ou ont esté, peser la iuste verité: car cer-

taine-

*Antiquité
de l'histoi-
re Iudaï-
que.*

tainement j'ay cogneu toutes les descriptions Grecques estre de choses nouvelles, non antiques faites ou auenues depuis hier (comme l'on dit) ou depuis n'agueres : comme sont les fondacions des citez, les inuencions des arts, les ordonnances des loix, brief, la diligence à escrire histoire est en toutes choses vers les Grecs plus ieune, & plus nouvelle, & de trop fresche & derniere memoire. Mais les Egyptiens, les Chaldées, & Pheniciens (car ie me taise de mettre nous Hebreux au nombre d'iceux) ont de toute memoire des temps (comme les Grecs mesmes le confessent) ancienne, continuée & permanente tradicion historique des memorables choses faites & auenues. Et la raison de tant longue & permanente durée de toute antiquité, est, que tous les Chaldées, & les Egyptiens habitent *les lieux qui ne sont subiets à la corruption de l'air, & tousiours ont eu celle grand' providence, que de toutes choses faites ou auenues entr'eux, & de leur temps, rien ne fust passé sans en faire memoire : ains par les hommes scauans entr'eux ont tousiours esté prononcées, dictées, & enregistrées és escritures & archives publiques. Mais tout au contraire, innumerables corruptions ont enuahi, occupé, & gasté la Grece, effaçantes l'autentique memoire des choses passées. Quant à ceux des Grecs qui ont cuidé se faire estimer les premiers du monde, en mettant par leurs escrits pour principe & chef de leurs histoires, nouvelles conuersacions, & assemblées des peuples non iamais ouyes parauant, sachent que trop tard, & encore à grande difficulté ont-ils peu cognoitre la vraye nature originale des lettres. Car les Grecs se maintiennent auoir receu les lettres des Pheniciens : & se glorifient les auoir princes, & apprinses de Cadmus, fils du Roy de Phenice, Agenor. Et toutefois de ce temps-là, qui n'est trop ancien, si n'est-il aucun d'eux, qui peust montrer escriture ou histoire qui dès alors ayt esté faite ou reseruée ny és temples, ny és archives publiques : veu mesmement, que des gestes faits à Troye la grand, ou la guerre dura par tant d'ans, plusieurs siècles apres Cadmus : neâtmoins encore a-il esté controuerse question,*

*Histoire
chaldaique
plus an-
cienne,*

3 CONTRE APPION ALEXANDRIN

à sçauoir si au temps de celle tant renommée guerre ils vsoyent de lettres. Et certainement la verité a plus cela obtenu, que l'usage des lettres, telles qu'à présent nous les auons, leur estoit incogneu. Or est-il tout constant & hors de doute, que entre les Grecs ne se trouue nulle plus antique description, que la poésie d'Homere. Et si est tout manifeste, que Homere fut plusieurs ans apres la guerre de Troye. Encore dit-on, qu'il ne laissa point à la posterité son poëme escrit par lettres, mais seulement reserué en memoire par chants, ou vers chantez: qui puis apres furent assemblez en vn corps. Dont est auenu que en ce beau Poëme se trouue mainte dissonance. D'auantage, les Grecs, qui les premiers se sont mis à escrire hiltorie, c'est à sçauoir Cadmus Milesian, Acusilas Argian, & tous les autres quiconques apres ces deux sont remembrez auoir esté, tous ont bien peu de temps precedé la grande expedicion d'armées des Persans cõtre les Grecs. Outre plus, les Grecs mesmes cõfessent que les premiers Philosophes Grecs, qui auant tous en la Grece ont cherché & enseigné la sãpience des essences célestes & diuines, c'est à sçauoir, Pherecydes Syrian, Pythagoras, & Thales, ont esté disciples des Egypciens & Chaldées, qui en brief auoyent escrit les choses qui depuis ont esté par les Grecs iugées les premieres, & plus anciennes de toutes: voire si anciennes, qu'à grand peine les Grecs mesmes croyent icelles choses auoir esté escrites par les premiers. Comment donc ne seroit-il tresdéraisonnable, que les Grecs s'enflassent là de tel orgueil, comme si eux seuls sçauoyent les choses antiquës & d'icelles donnassent la parfaite verité? Et qui est celuy, qui des mesmes scripteurs Grecs ne puisse facilement cognoitre, aperceuoir & comprendre, qu'ils n'ont rien escrit de ferme verité & certain sçauoir assure: mais autant qu'un chacun d'eux en a pensé en son opinion, autant en a-il declairé. Dont est aduenü, qu'eux mesmes se redarguent entr'eux par leurs liures contradictoires: & n'ont point de honte de proposer de mesmes choses, sentences contraires. Mais à ceux qui sont plus sçauans que moy, ie pourray sembler estre en cecy superflu,

*Acusilas
Historio-
graphe.*

*Arrogance
des Grecs.*

perflu, & redondant, si ie me veux mettre à descouvrir en combien de lieux Hellanic est discordant à Acufilas sur les genealogies, ou principes des lignées: & en quants lieux Acufilas repret Hesiode, ou comment Ephor en plusieurs passages demontre apertement Hellanic estre mensongier. Et Timée au semblable redargue Ephor, de menterie. Dont luy mesme est aussi repris par ceux qui apres luy furent. Semblablement tous en general ont conueincu Herodot d'estre fauleux & faux historiographe. Voire que Timée n'a voulu ne daigné l'accorder à Antiochus ny à Philist'ne à Callias en histoire de Sicile: ne aussi ceux qui ont escrit les histoires Atthides des choses faites en la region Attique, ne les Argoliques des cas auenuz au pays d'Arges ne se sont suyuiz ne concordez les vns aux autres. Et que faut-il dire des seules villes & citez; & telles moindres choses? veu que de la tres-grande & tresrenommée guerre Persique, on cognoit les plus celebres & les plus approuuez scribeurs auoir tant esté discordans & contraires? voire que Thucydides mesme, le premier des Grecs, est accusé comme faux historien: combien qu'il semble auoir escrit l'histoire de son temps la plus diligemment & scrupuleusement obseruée de toutes. De telle repugnante & variable dissonance plusieurs & diuerses causes parauenture autres que celles que i'allegueray, se descouuriront à ceux, qui curieusement les voudront chercher. Quant à moy, i'attribue la principale raison de celle diuersité & contrarieté des historiens Grecs, à deux causes, lesquelles ie deduiray. Et premierement, ie dy que la cause de telle repugnante varieté historiale, qui ne semble estre la premiere & plus prochaine du vray, c'est que dès le commencement les Grecs n'ont iamais eu ceste cure & diligence de faire continuellement & successiuement encroniquer en publiques descriptions gardées és temples ou és Archiues, les choses memorables faites & auenues, ou qui se faisoient tousiours & auenoient en chacun & tout temps: car le defaut de cela a principalement causé erreur, & donné puissance & occasion de mentir, &

*Hesiodere-
pris par
Acufilas.*

*Antiochus
Historien.*

de supposer faux aux posterieurs : qui ont attenté de mettre en auant quelque chose de l'antiquité, se sentans ne pouuoit estre dementiz ne redarguez par le tesmoignage des annales ou conscriptions publiques qui nulles estoient, & du tout nonchalues, non seulement des autres peuples Grecs, mais aussi des Atheniens mesmes, qui se vantent estre si tresanciens engendrez de leur terre propre dès le commencement de la creacion, & non descenduz d'autres hommes, & qui se glorifient estre les maitres & entreteneurs des lettres & des arts, des doctrines & disciplines, vers eux toutefois ne se trouue rien de ceste premiere & ancienne conscripcion publique. Mais pour le plus haut ils disent leurs plus antiques lettres estre les loix escrites par le legislateur Dracon, constituées sur les forfaitz criminels, bien peu de temps auant la tyrannique domination de Pisistrat, & des Arcades, qui tant prennent de gloire de leur immemorable antiquité. Qu'en sauroit l'on dire? veu que long temps apres les susdits, & encore à grand' peine furent-ils instruits aux lettres? Entendu donques, que par ce defaut d'enregistremens publics; n'estoit entre les Grecs conseruée, ne proposée aucune autentique conscripcion historique, qui restast en perpetuelle conseruacion, ou qui fust pour enseigner les desireux d'apprendre : ou qui redarguast les improbables menteurs : cela en est auenu que grande discordance en est née entre tant de scripteurs de Grece. Car ceux qui se sont meslez decrire, ne se sont point proposé l'estude de représenter l'entiere verité (combien que ce fust tousiours leur premiere & plus prompte promesse) ains leur plus studieuse cure a esté d'auoir tresabondante & belle parade de braues paroles. Et pource qu'en ceste brauade d'eloquence ils se sentoient estre prizez sur toute gent & toute langue: à ceste raison ils se sont adonnez plus à la ornée parole, que à la simple verité. Et encore aucuns d'iceux se sont tournez à escrire fables & plaisans comptes inuentez, autres à capter grace & beneuolence en escriuant les hautes louanges ou des citez, ou des Rois & Princes, les autres se sont adonnez d'eux mesmes à blasmer, vituperer,

*Atheniens
vanteurs.*

*Gloire des
Achadiens
touchant
leur Anti-
quité.*

*Gens fabu-
leux en leur
Histoires
pour capter
beneuo-
lence.*

superer, ou accuser les causes, les actions, & les escritures des précédens, ou les scripteurs mesmes, en cela pensans se faire apparaitre meilleurs & plus approuuables que ceux contre lesquels ils auoyent escrit, mettans tout leur estude & leur intécion à cela. Ce que est trop contraire à la nature de l'histoire. Car l'indice & propre marque à cognoitre la veritable histoire, est, si de mesmes choses & faits ils disent & rapportent les mesmes & semblables narracions. Mais au contraire, les Grecs Historiens, quand ils escriuoient tout autrement que les autres, adonc ils se pensoient deuoir estre tenuz les plus veritables de tous. Parquoy, quant à la brauade des paroles, & finesse & cautelle d'esprits, sans point de doubte il nous faut en cela ceder, & confesser estre moindres aux Grecs : mais non quant à l'antique verité de l'histoire : mesmement des affaires des choses faites, & gestes auenuz propres à vne chacune prouince, & pays ou l'histoire a originalement esté encroniquée. Or donc pource que dès les tres-vieux siècles, & de tous temps iadis les Egyptiens, & les Babyloniens ont eu tresgrande cure & diligence aux veritables conscriptions historiales, quand celle charge estoit eniointe aux Scribes sacerdots, & hommes sages, d'escrire ces historiales annales, & en icelles ils philosophoyent. Ce que par le semblable faisoient les Chaldées entre les Babyloniens. Et les Pheniciens, qui plus se sont meslez avec les Grecs, ont vsé des lettres, à donner les ordonnances de conduite es affaires de la vie commune, & tradicion pour memoire à la posterité des œures, & actes publiques. De tous ceux-là entre eux accordans & consentans, ie ne veux en cest endroict parler : mais en briefues paroles, ie feray claire demonstrance, quant à noz vieux peres Iuifs & premiers progeniteurs Hebrieux, qui à faire escrire, enregistrer, & encroniquer les conscriptions des actes publics ont eu la mesme sollicitude, cure & diligence que les susdits Egyptiens, Babyloniens, & Pheniciens (afin que ie ne die meilleure & plus grande) de cela faire par autorité & commandement, donnans charge aux Pontifes, & Prophetes : mesmement pour au-

*Egyptiens
& Babylo-
niens dili-
gens à met-
tre en lu-
miere cho-
ses verita-
bles.*

*Iuifs soi-
gneux &
diligens en
fait d'hi-
stoires.*

tant que leur antique, autentique & publique historiale conscription continuée de main en main, a esté iusques à nostre temps gardée en souueraine integrité (& si plus hardiment, & avec plus grande confidence ie l'ose dire) encore perpetuellement sera cōseruée. Car pour tels œuures exercer & parfaire dès la premiere origine, non seulement ils constituerent des hommes tres-approuuez en sainteté & science, & bien preparez & instruits aux choses diuines, & agreable propiciation de Dieu: mais aussi pourueurent par bon ordre ordonné, que le genre des sacerdots, ou hommes sacrez & dediez aux diuins offices demourassent purs & inuiolez en leur sang, sans meslange avec autre lignée par affinité ou autrement. Car en nostre loy Mosaique il est ordonné que l'homme destiné au Sacerdoce ou prestrie soit yssu, & nay de mere femme du mesme sãg & generacion de Leui, & sil se veut marier, qu'il prenne femme de lignée Leuitique, sans auoir vers autre parentage esgard aux biens & aux honneurs. Et si faut que par plusieurs tesmoins il donne à cognoitre sa generacion de toute ancienne lignée. Ce que veritablement nous obseruons de faire, non seulement en nostre propre pays de Iudée, mais en quelconque lieu que soit establie la demourance de nostre nation, là est gardée ceste integrité inuiolee quant aux nopces des prestres: c'est à sçauoir en Egypte, & en Babylone, & en tout lieu du monde, que soyent dispers les hommes Iuifs de generacion sacerdotale. Car ils enuoyent expressement en Hierusalem au grand pontife du Temple, escriuans de par le pere le nom de l'espouse, & de tous les anciens progeniteurs, qui rendent certain tesmoignage de son parentage. Et si par mouuement des guerres les choses sont confuses en trouble, comme ia plusieurs fois est auenu quand Antiochus Epiphanes avec armée vint en nostre region, & Pompée le grand, & Quintille Var, & principalement par les guerres faictes en noz temps par les Césars Vespasien & Tite: alors ceux, qui restent de la lignée sacerdotale, reparent des nouvelles lignées Leuitiques, par l'autorité des escritures antiques, & prouuent & approuuent, ou

*Loix des
Leuites &
Sacrificateurs
en
fait de Ma-
riage.*

reprou.

reprouent les femmes & filles qui sont restantes. Car ils ne se ioignent jamais aux captiues, craignans de se mesler aux estrangieres. Or la certaine cognoissance de celle pure integrité du mariage sacerdotal non meslé avec autre sang, appert estre tresgrande en cela, que noz pontifes nommez & descenduz de pere en fils successiuellement, entre nous se trouuent enregistrez depuis deux mille ans. Et fils se trouuent aucuns Leuitiques des susdits hommes de generacion sacerdotale, qui preuariquent celle ordonnance nupcialle, & qui se ioignent à autre lignée, ou se meslent à l'estrangiere, il leur est defendu d'approcher de l'autel, ne d'administrer autre quelconque sanctification. Ainsi donc tresdroitement, voire necessairement a esté ordonné de noz sacerdotes & pontifes: esquels repose la cure & charge des publiques annales de nostre peuple, dont auient que noz historiques & croniques conscriptions sont tresseures, certaines, & veritables, à raison que l'autorité & puissance d'escrire les gestes & auentures annales n'est à tous permise, & en la publique histoire n'y a aucune discordance. Car les seuls sacerdotes, & prophetes ayans la cognoissance des choses passées, premieres, & antiques selon l'inspiracion à eux de Dieu donnée: & escriuans apertement & publiquement les choses faites & auenues en leurs temps, nous n'auons point vne infinité de liures entre soy discordans, & à eux-mesmes contrarians, mais auons seulement vingt & deux liures contenant la description de tout le temps, où la foy & la credence est à iuste raison receüe. Desquels vingt & deux liures les cinq premiers sont de Moÿse, contenant les natiuitez & genealogies des premiers anciens hommes, & la deduite de la generacion humaine, iusques à la mort de luy. Lequel tēps n'est gueres moindre de trois mille ans. Et depuis la mort de Moÿse iusques à Artaxerxes, Roy de Perse, qui succeda à Xerxes, les prophetes ont escrit les gestes, les choses faites, & les cas auenuz de leurs temps en treize liures. Et les quatre derniers cōtiennēt les hymnes composez, & chantez à l'honneur de Dieu, & les saints precepts, & bons enseignemens concernans la

*Generacio
sacerdotale
inhibée ap
procher de
l'autel.*

*Prophetes
auteurs des
choses ad-
uenues de-
puis Moÿse
iusques à
Xerxes.*

vie humaine. Depuis le regne de Artaxerxes iusques à
 nostre temps, tous les faicts dignes de relation, & tou-
 tes & vne chacune choses memorables auenes, cer-
 tainement ont esté diligemment mises par escrit, tou-
 tefois non tenues en si grande foy & autorité, que les
 premieres: pource que la succedence des prophetes n'o-
 stoit si certaine. Neantmoins il appert par les œures
 mesmes, les choses auoir esté ainsi faites comme nous
 les lisons, & croyons en noz propres lettres: veu que
 à icelles depuis tant de siecles passez ne sest trouué
 personne qui ait presumé de rien y oster, ny adiouter,
 ny changer. Car cela est de nature, & incontinent dès
 la premiere generacion planté en l'esprit des Iuifs, de
 nommer ces escrits diuins enseignemens, & à iceux se
 arrester, & pource pour le soustien d'iceux mourir (si
 besoin est) bien volontiers. Dont on a veu plusieurs
 Iuifs captifs auoir esté souuent mis és griecs tourmens,
 & auoir souffert diuerses & cruelles morts, és theatres,
 & places publiques, plustost qu'ils commissent faute
 d'vne seule parole contre leurs loix. Or qui est celuy des
 Grecs, qui ait iamais souffert & enduré telles peines
 pour telle cause? quand ils ne voudroyent seulement
 soustenir la moindre offense, ou lesion fortunale pour
 maintenir leurs liures? quand bien ores tous leurs es-
 crits deuroyent estre destruits & periz. Car ils ne les
 estiment estre que belles paroles couchées au plaisir
 des escriuans. Et certes à iuste raison ont-ils telle opi-
 nion de leurs antiques scripteurs: pource que encore à
 present en voyent-ils aucuns entre eux, qui presument
 bien escrire histoire des choses & gestes, auxquelles ia-
 mais ils n'assistent, ne furent presens, ne les veirent,
 ne encores n'en veulent croire & acquiescer à ceux qui
 les pensent bien sçauoir. Finalement de la guerre Iu-
 daique qui dernièrement fut faite contre nous en la
 prinse & destruction de Hierusalem & captiuité des
 Iuifs, aucuns scripteurs Grecs en ont osé mettre en lu-
 miere quelques histoires: & tels qui iamais ne vindrent
 en ces lieux & pays de Iudée: & n'approcherét onques
 du lieu ou furent les gestes d'icelle guerre: mais par le
 seul ouyr dire ayans composé quelque peu de narra-
 cions

*Iuifs com-
 sans sou-
 stenaient leurs
 loix.*

*Grecs hi-
 storiens, des
 choses par
 ouyr dire
 simplement.*

cions de ces faits, se sont impudemment osé vanter du nom d'historiens. Quant à moy Ioseph, i'ay fait la véritable description & de toute la guerre, & de toutes les choses particulieres rememorables, qui en icelle ont esté faites & auenues. Car ie mesme en personne ay toujours esté present à tous les affaires: pource qu'entre nous i'estoye chef & capitaine des Galiléens, tandis que nous eusmes faculté & puissance de nous défédre. Mais la fortune aduint que ie fu prins prisonnier de guerre: durant laquelle captiuité Vespasien & Tite Imperateurs & chefs de l'armée Romaine (q m'auoyét en leur garde & puissance) me faisoient toujours voir, & diligemment aduifer tous les affaires demenez en celle expedicion, moy estant du commencement enfermé & maneté. Mais puis apres estre relasché & mis à deliure, ie fu adressé d'Alexádrice avec Tite, pour le camp & siege mis deuant la cité de Hierusalem. Durant lequel temps rien digne de memoire ne fut fait, qui peust estre hors de ma cognoissance: car en faisant & voyant faire frequente reueüe de l'exercite Romain, ie mettoye par escrit tout ce que ie voyoye & obseruoye avec trescurieuse diligence. Et de tous les moyens & affaires rapportez & descouuers par les Iuifs, qui de volonté se rendoyent aux Romains, ie seul ayant plus entiere intelligence de la langue Hebraïque propre aux Iuifs. en disposoye & ordonnoye entiereement. En apres estant venu à Rome, & là ayant trouué temps de loisir & vacance, ayant aussi desia préparé la matiere de mon histoire toute preste, & à icelle mettre par escrit vsant d'aucuns sçauans & faconds. pour aydes & cooperateurs, à raison de l'eloquence Greque, ie mis en lumiere la demonstrence des faits & gestes auenuz en la guerre Iudaïque. En quoy me assista en esprit vne si grande & si constante asseurance de verité, que ie ne doubtoye point appeler à tesmoings de la foy de mon histoire, les premiers & deuant tous, Vespasien, & Tite, Imperateurs, & souuerains Chefs d'armée Romaine. Car ils furent les premiers ausquels ie presentay mes liures, & apres eux, à plusieurs autres nobles citoyens Romains, qui auoyét toujours esté presens à la guerre Ioseph.

Ioseph present en la guerre des Iuifs courieux en son histoire.

Tite & Vespasien premiers ausquels furent presentées l'histoire de Ioseph.

Iudaïque: & si en vendi grād nombre à plusieurs hommes de nostre nacion, qui sembloient estre instruits & apprins en l'erudicion & langue Greque: entre lesquels est Iules Archelas, Herodes le treshonnesté, & l'admirable Roy Agrippa. Et certainement tous ceux-là ont attesté que i'auoye tresdiligemment en mes escrits maintenu & gardé la verité: ce qu'ils n'eussent dissimulé ne taise de reprendre, si des faits & cas aduenuz i'eusse ou par ignorance oublié aucune chose, ou par faueur & grace changé ou desguisé le fait. Mais aucuns mauuais hommes s'efforcèrent de deroguer foy & credence à mon histoire par escritures & oraisons contradictoires, quasi comme exerçans en mon vitupere les themes qui és escholes sont traictez en declamation par les adolescens, & faisans chef d'œuure & grande gloire de detraction, & d'vne accusacion non esperée, sans considerer que cela de tous doit estre sceu, c'est que l'homme qui fait profession de bailler aux autres la cognoissance des choses vrayes, & certaines, il est necessaire que premierement luy-mesme en ait eu parfaite cognoissance: ou par auoir esté present aux actes, ou par auoir fait diligente inquisition vers ceux qui les sçauent assureément. Desquelles deux choses de presence, & d'inquisition ie pense auoir fait deuoir & œuure en mes descriptions. Car les liures des antiquitez (comme i'ay dit) ie les ay translatez des sacrez volumes, moy estant de lignée sacerdotale, & participant à la sapience des saintes lettres. Semblablement ay-ie descrit l'histoire de la guerre Iudaïque: & de maints actes qui sy sont faits, ayant moy-mesme esté l'operateur & facteur, & de plusieurs present spectateur, considerant, & totalement ne ignorant rien de tout ce qu'y a esté mis en cōseil, ou dict, ou fait. Comment donc n'estimera l'on estre bien importuns & presumptueux ceux, qui s'efforcent debatre contre moy la verité, par eux ignorée, & par moy cogneüe? Lesquels encores qu'ils se vantent auoir leu les commentaires, & iournaux papiers de memoire, contenans les singuliers & particuliers actes des Imperateurs Romains, qui estoient Chefs de l'exercite, si n'ont-ils toutefois

Iosephe calomnié en ses escrits.

Liures des Antiquitez traduits par Iosephe des liures sacrez.

point esté presens aux affaires conseils & gestes des nostres (c'est à sçauoir des Iuifs) deffendans leur vie, cité, & liberté. Donc pour toutes ces causes susdites l'ay fait ceste digression extrauagante & necessaire, pour demontrer quelle faculté & cognoissance des choses est requise à ceux, qui promettent escrire histoire. Et si ay suffisamment (cōme il me semble) donné à cognoistre que la descripcion historique des choses & des actions passées, est plus solennelle & autentique es autres langues & nations, que les superbes Grecs appellent Barbares : qu'elle n'est entre les Grecs mesmes. Or veu-ie premierement vn peu disputer contre ceux qui tendent à donner à entendre que l'assemblée populaire, la compagnie, & conuersacion d'entre nous Iuifs n'est point antique, ains de fresche memoire nouvellement éléuée au monde : allegans ceste raison, que de nous, & de nostre gent n'a rien esté escrit (ainsi qu'ils disoyent) par les historiographes de la Grece. Puis apres ie proposeray les preuues & tesmoignages de nostre antiquité, extraits non seulement de noz propres liures Hebraïques, mais aussi amenez & alleguez des lettres estranges d'autres auteurs que des nostres : & donneray manifestement à cognoistre, que ceux qui blasment nostre nacion Iudaïque, n'ont iuste cause ne raison pour la blasmer. Cecy donc en premier lieu ie propose, que nostre premiere & ancienne habitacion en Iudée n'a point esté & n'est maritime, ne prochaine & seante sur la mer. Nous ne nous meslons point de trafiques & transports de marchandises estrâgieres, & par ainsi ne nous trauaillons point aux loingtains voyages & peregrinations externes, allans & venans, emportans, & rapportans d'vne part & d'autre : mais noz citez sont assises bien loing de la mer & des ports : possedans vne region bien grasse & tresfertile. En icelle nous labourons continuellement, employans nostre principale cure & diligence à la bonne nourriture & instruction de noz enfans : estimans l'œuure le plus necessaire de toute la vie estre l'obseruance de noz saintes loix, & la tradicion ou enseignement de pieté enuers Dieu, pure religion, & sainteté,

Disputes cōtre les reprobateurs de l'Antiquité des Iuifs.

Citez des Iuifs grasses fertiles, & loing de la mer.

Ioint, que outre toutes ces choses susdites, nous auons encore vne maniere de viure à nous propre & des autres differente, comme en election ou abstinence de certaines viandes, en circoncision, en diuersité de vestemens & habits, en festiues solennitez, en œuure ou sejour, & brief en tout estat politic ou œconomic, tout diuers des autres gens, & à nous peculier. Dond fest fait que nous n'auons iamais eu rien commun avec les

*Iuifs in-
trafiqua-
bles avec
les Grecs.*

autres nacions: & pour ce és anciens temps passez rien n'a esté qui nous peust faire communiquer ny auoir commerce avec les Grecs: comme ont bien eu les Egyptiens à cause des marchandises que par la traicte des mers ils portoyét en Grece, & rapportoyét de la Grece. Comme aussi ont bien peu auoir les Pheniciens ou Syriens, habitans la region maritime, & vacans aux trafiques de marchandise, & aux negociacions & facien- des requises pour le desir de gain & conuoitise de pecune. D'auantage, noz Peres anciens, & noz maieurs & ancestres, ne se sont point adonnez aux voleries, destrouffemens, & briganderies comme les autres factions & assemblées de peuples, ainsi que les Arabes, & les pasteurs d'Egypte: ains ne conuoitans rien plus posseder que leur terre à eux de Dieu donnée, ne sont point tournez à faire guerre aux estrangiers ou à leurs voisins: ià soit que en nostre region y eust plusieurs milliers de forts & vaillans hommes preux à guerroyer.

*Pheniciens
& Siriens
grans tra-
fiquateurs.*

Or donques les Pheniciens, ou Syriens grands negociateurs, faisans nauigacion és parties de la Grece à cause des trafiques de marchandise incontinent furent cogneuz des Grecs, & par le moyen d'iceux les Egyptiens, & tous peuples par lesquels charges & voictures de nauires marchandes estoient transportées aux Grecs en fendant les grandes mers. Quant aux Medois & Persans ils ont tenu l'Empire de l'Asie à la veuë & planiere cognoissance de tout le monde. Et outre plus, les Persans trauersans l'Archipol, & passans de l'Asie en l'Europe, ont mené les grandes guerres iusques en l'autre part de la terre ferme. Dond les Thraciens ont esté descouuers pour la prochaineté du voisinage, les Scythes, ou Tartres, ont esté cogneuz par ceux qui flottoyent

flottoyent sur la mer Pontique & de Negrepoint. Finalement tous ceux qui habitent vers les mers Orientales, ou Occidentales, ont esté renommez & cogneuz à ceux qui en ont voulu faire conscripcion. Mais les peuples qui habitent plus haut en terre ferme, & region Mediterraine, & qui sont plus esloignez des mers, ont esté par long temps ignorez. Ce que appert estre auenu mesmeinét en Europe: ou la cité Romaine ayant acquis ia par tant d'ans puissance & dominacion, & tât mené de grandes guerres, neantmoins n'a point esté celebrée en histoire ne par Herodot, ne par Thucydide, & brief nul des historiens qui ont esté du temps de ceux-là, n'en ont fait aucune mencion: mais finalement, bien tard, & à grande difficulté la renommée & cognoissance des Romains est paruenue aux Grecs. Les Gaulois & les Hespagnols ont esté tant ignorez par ceux mesmes qui sont estimez & tenuz pour tresdiligens auteurs (entre lesquels est Ephor) qu'ils cuydoient n'estre qu'une seule cité toute la region des Hespagnes: qui tient vne tant grande partie des terres Occidentales. Et si racomtent à la volée les meurs de ces peuples Gaulois & Hespagnols, tels qu'il n'y sont ne veuz, ne dits, ne faits. Or la cause d'auoir ignoré la verité, est pource qu'ils en estoyent par trop loing: & la cause pourquoy ils ont escrit choses fausses, est pource qu'ils ont voulu estre veuz racomter quelque chose d'auantage que les autres. Comment donc se faut-il esmerveiller si nostre nacion Iudaïque tant esloignée des mers & des ports maritins & des peuples negociateurs & peregrinans, tant enclose en pais Mediterran, & viuant en ses propres & péculieres loix, meurs, & manieres, n'ayans rien commun avec les autres peuples, n'a esté cogneuë de plusieurs, & par ce n'a donné occasion de faire parler & escrire de soy? Or posons donc le cas, que à l'encontre des Grecs nous voulons vser de leur mesme argument: en disant que leur nacion n'est pas antique, par ce qu'en noz liures n'est faite aucune mencion d'iceux: ne se mocqueront-ils pas de telles raisons par moy alleguées? & pour tesmoins de leur antiquité ameneront les peuples des Regions à eux prochaines.

Je donc aussi pour ma part m'efforcéray de faire au semblable. Car i'vseray principalement pour tesmoins confirmateurs de nostre antiquité, des Egyptiens, & Pheniciens, desquels nul ne pourra estre accusé de porter faux

*Egyptiens
& Pheniciens
tesmoins de
l'Antiquité
des Iuifs.* tesmoignage. Et à la verité ils se montrent estre enuers nous tresgrandement iniques, en general certes tous les Egyptiens: & entre les Pheniciens particulièrement ceux de Tyr. Des Caldees cela ie ne puis dire: car ils ont esté constituez les premiers chefs & Princes de nostre

nacion, & pour l'alliance d'eux avec nous, ils ont fait bien souuent mencion des Iuifs en leurs cōscriptions. Or quand i'auray fait foy d'iceux, & montré les calomnies contre nous estre fausses, alors consequemment ie remembreray les plus nobles scribeurs Grecs, qui ont fait mécion des Iuifs: afin que ceste commode occasion ne soit laissée sur la contencion que nous auons à debatre quât à l'antiquité Iudaïque. Je cōmenceray donc à recueillir mes auteurs tesmoignans nostre ancienne origine. Premièrement, aux escritures des Egyptiens,

*Auteurs
traitans de
l'origine
& antiquité
des
Iuifs.*

esquelles, pour cōtrariété d'eux à nous, on ne penseroit iamais estre aucune rememoracion, ou cominendacion de nous & de nostre genre, & pource moins suspects d'auoir escrit en grace ou faueur. Manethon, homme Egyptien de natiuité, mais bien instruit en la langue & discipline Greque, comme il en appert (car il a escrit en lettres & paroles Greques) ayant interpreté l'histoire de sa paternelle religion, & icelle deduite & translatée (comme luy-mesme confesse) des saints liures sacrez, le plus souuent redargue Herodot auoir menty par ignorance des choses faites, auenes, ou qui furent & sont en Egypte. Celuy noble historien Manethon au second liure des Egyptiaques a ainsi escrit de no⁹. Mais i'ayme mieux mettre les propres paroles de luy, comme si presentement parlant ie le produisoye en tesmoignage.

„ Il dit donc ainsi: Nous tresantiques Egyptiens, au
„ temps iadis eufmes vn Roy, en son nom appelé Timas:

*Dieu courroucé cōtre
les Egyptiens
soubz le no* souz le regne duquel (ne sçay pourquoy) Dieu fut courroucé contre nous. En sorte que hors toute crainte, esperance ou attente, & alors que moins nous en doubtions, vindrent des parties Orientales, hommes estranges

ges en tresgrand nombre, gens de basse estoppe, non *de Timas*
renommez ne cogneuz : lesquels avec grande har- *leur Roy.*
dieffe & confidence, assieirent leur camp en la prouin-
ce d'Egypte. Laquelle par leur grand nombre & puis-
sance ils prendrent facilement sans quelconque resi-
stance, & mettans les Princes, & plus grands Sei-
gneurs à mort ou à la catene, au reste bruslerent cruel-
lement les villes & citez, & abbatirent les temples des
dieux. Finalement faisans actes d'ennemis mortels, se
maintindrent fort inhumainement vers les miserables
gens de la prouince, occians les vns sans pitié, &
forçans les autres à seruitude avec leurs femmes &
enfants. Et en fin eleurent vn d'entre-eux, qu'ils fei-
rent leur Roy, de qui le nom estoit Saltis. Celuy Roy *Egyptiens*
Saltis venu à la cité de Memphis (qui est le grand Cai- *tributaires*
re) apres auoir rendue tributaire l'vne, & l'autre prou- *à Altis Roy*
uince d'Egypte haute & basse, & laissé garnison aux *estranger.*
lieux opportuns, sur tout principalement il fournit de
bonne municion, & fortia les parties deuers Orient:
bien preuoyant que les Assyriens, plus puissans que
luy, voudroyent enuahir son Royaume. Or ayant trou-
ué en la contrée & gouvernement de Saite vne bonne
cité tresopportune. & située en fort bon lieu, assise du
costé d'Orient sur le fleuue nommé Bubaſte, laquelle
cité en certains liures d'vne antique Theologie estoit
appelée Auaris, icelle cité il bastit, & rampara de gran-
des, hautes & fortes murailles, mettant dedans vne
tresgrande & trespuissante garnison de gensdarmes
iusques au nombre de deux cens quarante mille hom- *Deux cens*
mes, pour la garde de la ville, & seurté de la prouince. *quarante*
A laquelle ville Auaris le Roy Saltis venoit tous les *mille hom-*
ans sur le temps de moissons, tant pour faire recueillir *mes de gar-*
les bleds, que pour payer la soude aux gendarmes, & *nison dans*
les faire exercer à tous armes, en faisant montre & re- *la ville*
ueué de leur compagnie, pour donner crainte & ter- *d'Auaris.*
reur aux autres peuples hors la prouince. Ce Roy Saltis
apres auoir regné dixneuf ans, fut priué de vie, & apres
luy vn autre nommé Bayon regna quarantequatre
ans, à qui succeda Apachnas par l'espace de trêtesix ans,
sept moys. Puis apres Apochis, qui tint le regne soi-

„ xante ans & vn, & puis fut Roy Ianias le temps de cin-
 „ quante ans, & vn mois. Et en dernier apres tous les sus-
 „ dits Rois regna Assis par quaranteneuf ans, & deux
 „ mois. Et ces six Rois deuant dits furent les premiers
 „ Rois entre ces estranges peuples suruenuz, faisans con-
 „ tinuellemét guerre au residu des Egypciens, & ne met-
 „ tans leur effort plus à autre chose, que à effacer le nom,
 „ & trancher la racine d'Egypte. La nacion de ce nou-
 „ ueau peuple vsurpateur d'Egypte se faisoit appeler
 „ Hyclos, c'est à dire, Rois Pasteurs. Car Hyc, au langa-
 „ ge de la sacrée langue, signifie Roy, & Sos, selõ le com-
 „ mun lãgage signifie Pasteur, ou Pasteurs. Dond se trou-
 „ ue ce nom composé Hyclos : aucuns autres afferment
 „ que le mot Hyclos est vocable Arabe, & que ces peu-
 „ ples estoient Arabes. Et si ay trouué en aucuns exem-
 „ plaires par ce mot Hyclos, n'estre pas signifiez les Rois,
 „ mais au contraire estre entenduz les captifs pasteurs,
 „ pource que Hyc, en langue Egypcienne, & Hac, quand
 „ il est proferé en aspre son, manifestement signifie ca-
 „ ptifs. Laquelle interpretation me semble estre la plus
 „ vraye semblable, & mieux conuenante à l'antique
 „ histoire. Manethon donques dit ces six Rois dessus
 „ nommez, & leurs peuples, qui se faisoient appeler pa-
 „ steurs, & leurs successeurs descendans, auoir vsurpé
 „ & tenu l'Epypte par l'espace de temps de cinq cens &
 „ onze ans. En outre, le susdit historien Manethon ra-
 „ comte que puis apres par les Rois de Thebaïde, & du
 „ reste de l'Egypte fut faite vne terrible enuahie sur ces
 „ pasteurs, & leur fut dressée vne tresforte guerre de
 „ longue durée, tant que finalement ces pasteurs furent
 „ veincuz par vn Roy nommé Alisfragmuthosis : les-
 „ quels veincuz, deffaits & ayans perdu tout le remanent
 „ de l'vniuerselle Egpyte, se retirerent & furent enclos en
 „ vn fort lieu spacieux ayant d'amplitude en son pour-
 „ pris dix mille iournaux de terre, appelé en sõ nom Aua-
 „ ris. Lequel grand lieu Manethon dit auoir esté tout
 „ fermé & enuironné par les pasteurs d'vne tresgrande,
 „ & tresforte muraille : & à celle fin d'auoir toute leur
 „ propre possession, & ensemble leur proye de conqueste
 „ enclose en vn fort. En laquelle sorte place le Roy The-
 „ mosis

*Rois estrã-
gers & oc-
cupateurs
de l'Egy-
pte, dit Rois
pasteurs.*

*Manethon
touchant
l'occupaciõ
d'Egypte
par estran-
gers.*

mosis fils du Roy Alisfragmuthosis, essayât de les prendre à force, assiegea leurs hauts murs avec quatre cens huitantè mille hommes armez. Mais voyant qu'à les tenir assiegez peu il profitoit, pource que toutes leurs possessions ramenans viures annuels, & leur bestiail aussi estoit enclos là dedans avec eux, dont impossible estoit de les affamer, perdant esperance d'en pouuoir venir à bout, fit tel accord avec eux, que delaisans & sortans hors de toute Egypte, ils sen iroyent ou bon leur sembleroit, sans mal auoir, corps & bagues saufs, Les pasteurs ayans impetré telles condicions de paix, sortirent avec leurs familles, bagages & biens au nombre de deux cens quarante mille. Lesquels se departans d'Egypte prindrent par le desert le chemin vers la Syrie. Et pourautant qu'ils redoubtoient la puissance des Assyriens, qui pour lors tenoyent tout l'Empire d'Asie, ils edifierent en la region qui aujourdhuy est Iudée, vne grande & forte cité, bastaante pour y loger tant de milliers de personnes, laquelle ils nommerent Hierosolyme. Le mesme auteur Manethon en vn certain autre liure des Egypciaques, parlant de ceste nacion de gens qui s'appelloyent Pasteurs, dit tresbien és sacrez liures Egypciaques, iceux estre nommez Captifs pasteurs. Car à verité dire, l'estat & maniere de viure de noz anciens progeniteurs estoit de paistre & nourrir bestiail: & pour autant qu'ils menoyent vie pastorale, aussi estoient-ils appelez Pasteurs. Semblablement ont-ils esté captifs appelez par les Egypciens, & ce non sans cause. Car nostre Patriarche & progeniteur Ioseph confessa au Roy d'Egypte estre captif & esclau: si que depuis il manda venir ses freres en Egypte par le commandement du Roy. Mais de ces choses nous en ferons examen & plus subtile discussion en d'autres œuures: maintenant ie produiray pour tesmoins de nostre antiquité les Egypciens mesmes: & derechef descriroy apertement comme se contiennent les propos de Manethon quant à l'ordre des temps. Qui consequemment dit ainsi: Apres que le peuple des pasteurs fut sorti hors d'Egypte, & fut allé vers Hierusalem, le Roy Themosis, qui les auoit de-

Ville d'Hierosolyme.

Histoire de Manethon touchant la vraye Antiquité des Juifs.

„ chassiez, regna vingt cinq ans depuis, avec quatre mois:
 „ puis mourut. Son fils Chebron print le regne, ou il fut
 „ treize ans. Apres lequel Amenophis regna vingt ans,
 „ & sept mois: & sa sœur nommée Amesses, vingt & vn
 „ an & neuf mois. Mephres en apres regna douze ans
 „ & neuf mois: Mephramuthosis vingt cinq ans, &
 „ dix mois: Thmosis neuf ans & huit mois: Amenophis
 „ trente ans & dix mois: Orus, trentesix ans &
 „ cinq mois. La fille de luy, nommée Acencheres, regna
 „ douze ans, & cinq mois: Rathotis son frere neuf
 „ ans: Acencheres douze ans & cinq mois: l'autre Acen-
 „ cheres douze ans & trois mois: Armais quatre ans &
 „ vn mois: Armesis vn an & quatre mois: Armesc-
 „ mianum, soixantesix ans & deux mois: Amenophis
 „ dixneuf ans & six mois. Finalement Sethosis ayant fait
 „ grand' armée tant par terre, que par mer de cheua-
 „ lerie, & bandes de pied, & d'equipage naual, avant
 „ que partir pour aller en son expedicion, il establit Ar-
 „ mais son frere gouverneur d'Egypte: & luy donna tou-
 „ te royale puissance, excepté seulement qu'il luy des-
 „ fendit de porter le diademe, & de ne molester ny op-
 „ presser la Roynne mere de ses enfans, luy commandant
 „ aussi qu'il s'abstint de toutes les autres concubines
 „ Royales. Cela fait, Sethosis mena sa grande armée
 „ vers Cypre, & en Phenice, & d'autre costé dressa vn
 „ grand camp contre les Assyriens & Medois, & finale-
 „ ment les subiuga & meit tous en son obeissance: les
 „ vns par fer & par force, les autres sans guerre par la
 „ seule ayde de sa magnanime vertu. Puis éléué en or-
 „ gueil par tant de felicitéz & de bonnes fortunes, mar-
 „ cha plus outre, en destruisant les villes, citez, & prouin-
 „ ces Orientales. Ausquels gestes faisant arrest de long
 „ temps, Armais, qui auoit esté delaisié gouverneur en
 „ Egypte, faisoit sans aucune crainte tout au contraire de
 „ ce que le Roy Sethosis son frere luy auoit commandé.
 „ Car violement il chassa la Roynne dehors par force,
 „ & ordinairement se mesloit avec les concubines de
 „ son frere sans espargne, ny abstinence, ny reuerence:
 „ & à la persuasion de ses amiz adulateurs print le dia-
 „ deme Royal en se rebellant contre son frere. Ce que
 „ voyant

voyant le Sacerdot, qui estoit constitué sur les sacres,,
 d'Egypte, incontinent en manda lettres au Roy Se-,,
 thosis, l'aduertissant de tout ce qui se faisoit : & com-,,
 me son frere Armais se rebelloit contre luy. Cela en-,,
 rendu par Sethosis, soudainement il tourna son equipa-,,
 ge & son armée à la bouche du Nil, nommée Pelu-,,
 sine, ou il print terre, & reduisit en ses mains tout,,
 son royaume. Et de ce vaillant Roy toute la prouince,,
 print son nom, & fut appelée Egypte. Car Manethon dit que le Roy Sethosis, estoit autrement nom-,,
 mé Egyptus, & son frere Armais estoit surnommé,,
 Danaus. Voyla qu'en dit Manethon. Or est-il donc ma-,,
 nifeste par la supputacion du temps selon les ans sus-,,
 dits que les peuples appelez Pasteurs, c'est à sçauoir
 noz ancestres & premiers peres, qui furent deliurez
 d'Egypte, ont habité en celle prouince d'Egypte trois
 cens nonantetrois ans deuant que Danaus viut en Ar-
 ges : ià soit que les Argiens afferment Danaus estre le
 tresantique de tous. Manethon donc en ses escritures
 a protesté deux grandes choses pour la confirmacion
 de l'antiquité de nous autres Iuifs. La premiere est,
 qu'il afferme que les Pasteurs (qui sont noz progeni-
 teurs & noz maieurs) sont venuz en Egypte d'un autre
 lieu estrangier. En apres, qu'il atteste leur yssue d'Egy-
 pte, estre si tresanciennne, qu'elle preceda la guerre de
 Troye pres de mille ans. Quant aux autres narra-
 tions que Manethon y adioute, extraites non des sa-
 crées lettres des Egyptiens : mais (comme luy mesme
 cõfesse) recueillies de vaines fables d'aucuns scripteurs
 sans nom, cy en apres ie les confuteray, en les demon-
 trant estre controuuées mensonges, n'ayans aucune
 verisimilitude. Mais en cest endroit ie veux vn peu
 laisser les Egyptiens, & d'iceux passer aux propos qui
 par les Pheniciens ont esté escrits de l'ancienneté de
 nostre peuple : & ce qu'ils en ont declairé par leur testi-
 ficacion. Or donc ie dy cela estre tout constant & cer-
 tain, que les Tyriens ont en leurs anciennes pancartes
 des liures escrits de plusieurs & treslongues années,
 & des escriptures publiques de toute memoire tres-
 diligemment gardées, contenans les faicts, les gestes,

*Protesta-
 tions de
 Manethon.
 quant à
 l'Antiquité
 des Iuifs.*

La vraye
fondacion
& edifica-
cion du
Temple de
Solomon
escrié és
Annalles
des Tyriés.

les affaires, & choses auenues entre eux ou contre eux, aumoins qui fussent digne de memoire. Entre lesquelles literatures publiques cela est escriit, qu'en la cité Hierosolyme fut edifié vn Temple par le Roy Solomon cent quarante trois ans & huit mois auant que les peuples Tyriens venuz fugitifs de Tyr en Phenice, eussent fondé ny edifié la renomée cité de Carthage en Aphrique: & de ce Temple Solomonique la construction bien descrite est entre leurs mains. Car Hiram, Roy de Tyr, estoit grand amy de Solomon nostre Roy, & à luy cogneu, & conioint par le moyen de l'amitié paternelle de Dauid, pere de Solomon. Ce bon Roy Hiram donc voulant montrer sa liberalité à l'anoblissement de la structure du Temple Hierosolymitain, enuoya au Roy Solomon en present, cent & vingt talents d'or: & en outre ayant fait abbatre les plus beaux arbres de cedres de la grand forest du mont Liban, luy en manda grande quantité de belles trabes pour construction de la voute du Temple. Aussi le Roy Solomon en re-graciacion & remuneracion luy enuoya plusieurs autres riches presens, & luy donna en la region de Galilée vne terre appelée Zabulon. Mais principalement & sur tout il se concilia & acquit l'amitié dudit Roy Hiram, par le desir d'apprendre la sapience Solomonique. Car ce temps-là les Rois d'alors, rois pacifiques, s'entr'enuoyoyent des problemes obscurs & questions difficiles, à en rendre expositiue resolution. Or en cela estoit le Roy Solomon le meilleur propoiteur & expositeur de tous: tellemēt qu'il apparoissoit estre le plus sage & le plus resolu entre les autres Rois & Princes de son tēps. Encores pour le iourd'huy sont gardées és archiues des Tyriens plusieurs epistres, & questions problematiques que les sages Rois d'alors se mandoyent les vns aux autres. Et afin que l'on ne me estime auoir controuué de moy-mesme ce que j'ay dit des lettres des Tyriens, ie allegueray pour tesmoing l'Historien Dios, qui en l'histoire des Pheniciés est approuué pour tresentier & veritable auteur. Iceluy Dios donques en ses croniques Pheniciennes escriit en telle

Dios histo-
rié des faits
des Phen-
iciens pour
approbació
à Iosephe.

„ maniere: Apres que Abibal Roy de Phenice fut trespas-

fét, son fils Hiram luy succeda au regne, lequel amplifia, „
 agrandit, & rempara les villes & les citez de son Roy- „
 aume du costé des parties Orientales: orna la ville de „
 Tyr, l'embellit & fortifia. Outreplus, en fondant des le- „
 uées ou rampars de terre, & dressant vne grande & „
 haute chauffée hors la profondeur de l'eau, il adioignit „
 à la cité le beau temple de Iupiter Olympe, qui parauât „
 estoit situé en vne Isle. Lequel temple il orna & enri- „
 chit de plusieurs dons, ioyaux, & repositoires precieux, „
 d'or & de pierreries. Auquel temps on dit que Solomō „
 Roy de Hierosolyme manda au Roy Hiram de Phenice „
 ce certains ænigmes problematiques, luy en deman- „
 dant resoluë exposition: adioutant telle conuenance, „
 que celuy qui ne les pourroit entendre ny exposer, „
 payeroit à l'expositeur dōnant la solució, certaine som- „
 me d'or ou d'argent. Dont le Roy Hiram confessant ne „
 pouuoir exposer ny resoudre les questions proposées „
 par Solomon, luy rendit grande quantité de deniers. Et „
 peu apres vn Tyrien, nommé Abdeмон, donna solu- „
 tion aux problemes enigmatices, qui estoient proposez „
 au Roy Hiram: & luy-mesme en proposa d'autres: à la „
 condicion que si le Roy Solomon ne les interpretoit „
 resoluëment, par semblable amende il rendroit au Roy „
 Hiram grand nombre d'or ou d'argent. Voyla donc „
 comme Dius en ceste maniere porte pour nous tes- „
 moignage des choses deuât dictes. Mais pour plus va- „
 lable approbacion, ie produiray Menandre Ephesien: *Menandre*
 lequel a mis par escrit les actes d'vn chacun des Rois *Ephesien*
 tant Grecs que Barbares: festudiant à recueillir de tou- *des actes*
 tes les pancartes & liures publiques d'vne chacune pro- *des Grecs*
 uince la pure verité hïstoriale, & icelle clairement ma- *& Barba-*
 nifester. Car escriuant des Rois, qui ont regné en Tyr, *res.*
 & de la commemoracion d'iceux, descendant au Roy
 Hiram, il dit ainsi: Apres que Abibal Roy de Phenice „
 fut decedé, son fils Hiram luy succeda au Royaume: qui „
 vesquit Roy trêtequatre ans. Celuy Roy par vne tren- „
 chée de terre éluee en l'eau feit ioindre à la ville l'Isle „
 de Eurychore: ou il feit dresser vne colōne d'or, dediée „
 au temple à l'honneur de Iupiter. Puis allant à la fo- „
 rest des hauts bois, sur le mont appelé Liban, il feit „

„ coupper & abbatre les plus beaux arbres de cedre à
 „ charpenter traves, & postres, pour la couuerture des
 „ temples, & faisant demolir les anciens ruineux, il les
 „ reedifioit tous neufs. Et entre autres edifia, consacra, &
 „ dedia les temples de Hercules, & de la deesse Astarte: &
 „ construisit celuy de Hercules le premier du mois, dit
 „ Peritius: & celuy de Astarte, enuiron le temps auquel il
 „ feit marcher son armée contre les Tityens contreue-
 „ nans à luy rendre le tribut, lesquels remis en sa subie-
 „ ction & obeissance, il s'en retourna. Souz son regne fut
 „ vn ieune enfant, nommé Abdemon, qui donnoit solu-
 „ tion de toutes les paraboles que Salomon Roy de Hie-
 „ rosolyme transmettoit. Or le temps depuis le regne du
 „ Roy Hiram iusques à la construction de Carthage est
 „ comté & deduit en telle maniere:

*Temps en-
 tre la mort
 du Roy
 Hiram &
 la constru-
 ction de
 Carthage.*

Quant le Roy Hiram fut allé de vie à trespas, son
 successeur au royaume fut Beleastart son fils: qui ayant
 vescu quarantetrois ans, en regna sept. Apres luy Abda-
 start son fils aagé de vingt ans, en regna neuf: & fut oc-
 cis en trahison par les quatre enfans de sa nourrice: les-
 quels traistres freres le plus vieil vsurpa & tint le royau-
 me douze ans. Apres luy & ses freres, Astart fils de Be-
 lecastart recouura le royaume, qui apres auoir vescu qua-
 rantequatre ans en regna douze. Consequemment son
 frere Astarim, qui vescu cinquantequatre ans, & re-
 gna neuf: tant qu'il fut occis son frere Phelletes, lequel
 se saisissant du royaume le tint seulement huit mois, ayât
 vescu cinquante ans parauant. Iceluy meurtrier de son
 frere fut tué par Ithobal sacerdot de la deesse Astarte.
 Lequel Ithobal aagé de soixante huit ans, regna de-
 puis trentedeux, qui font cent ans. A iceluy succeda son
 fils Badezor: qui apres le quarante cinquième an de son
 aage, regna six ans. Le successeur de luy fut son fils
 Mettin, qui ayant vescu trentedeux ans, en regna neuf.
 A iceluy finalement succeda Pygmalion, qui en tout
 son aage vescu cinquantesix ans: dont il tint la prin-
 cipauté l'espace de quarante ans. Et en l'an septième de
 son regne sa soeur Dido fonda & edifia la cité de Gar-
 thage en Aphrique. Dont il appert que depuis le regne
 de Hiram iusques à la fondacion de Carthage le temps
 nombré

nombré reuient à cent cinquãtrecinq ans, & huit mois. Or comme ainsi soit que en l'an douzième du regne de Hiram fust edifié le Temple de Salomon, il sensuit que depuis l'edificacion du Temple iusques à la fondacion de Carthage furent cinq cens quarantetrois ans, & huit mois. Car que faut-il adiouter au tesmoignage des Pheniciens? La verité y est manifestement & constamment approuuée, & par cela appert plus clairement, que la venue de noz progeniteurs en la prouince de Iudée a de bien long temps precedé la construction du Temple. Car apres qu'ils l'eurent toute & vniuerselle occupée & tenue par force de guerre, & qu'ils en furent paisibles possesseurs, & dominateurs, alors ils commencerent à edifier le Temple. Toutes lesquelles choses ont és liures des antiquitez esté par moy approuuées des sacrées lettres. Reste maintenant à deduire les comprobacions qui sont cogneuës estre escrites par les Chaldées, & par nous relatées en l'histoire antique. Lesquelles ont grande concordance à noz volumes, voire mesme en autres matieres. Et de toutes ces choses nous est auteur & premier approbateur Berose, homme Chaldée de nacion : mais bien renommé, cogneu & approuué entre ceux, qui se delectent és doctrines & sciences. Car combien qu'il fust Babylonien, si a-il escrit en langue Greque de l'Astronomie, & de la Philosophie Chaldaïque. Berose donc suyuant les tres-antiques histoires, a escrit tout ainsi & semblablement que Moÿse, de l'inondacion du deluge, & de la perdition du genre humain: ensemble aussi de l'arche, en laquelle Noé prince & premier chef de nostre generacion fut sauué: & comme elle fut portée, & sarresta sur le faist des hautes montagnes d'Armenie. Puis en apres descriuant tous ceux qui de ligne en ligne descendent de la generacion de Noé, avec la supputacion de leurs temps, il paruiet iusques à Nabulassar Roy des Babylo niens & Chaldées. Duquel les faits exposant, il racomte comme il enuoya en Egypte, & en nostre terre de Iudée son fils Nabuchodonosor avec tresgrosse & puissante armée. Lequel ayant trouué ces deux peuples rebellans, les chastia & souzmit tous en son obeyf-

*Concor-
dances en-
tre les Iuifs
& Chaldées.*

fañse brusta le T  ple de Hierosolyme: & emmen  t tout le peuple de n  tre generacion en captiuit  , passa en

Berose des Babylone. Dont aduint que la cit   de Hierosolyme, *faits de Na* fut deserte & reduite en desolacion par l'espace de *bulassar* septante ans, iusques au temps de Cyrus Roy de Perse.

& Nabu- Or dit Berose, que ce Roy Babylonien tint en sa do- *chodonosor* minacion Egypte, Syrie, Phenice, & Arabie, passant en *son fils tou* opulence d'exactions & tributs tous les precedens *chant les* Rois des Chald  es & Babyloniens. Mais pour plus *Pheniciens* propre comprobacion, il vaut mieux, & si est necc  - *& Siriens.* faire, de relater les mesmes paroles de Berose, comme

me il les a dites: Nabulassar Roy de Babylone, pere
 de Nabuchodonosor, ayant entendu, que le satrape
 gouverneur par luy estably en Egypte, en la basse Sy-
 rie, & en Phenice se reuoltoit avec ses nations contre
 luy, considerant que par l'aage il ne pouuoit plus por-
 ter les trauaux de la guerre, il bailla vne grande partie
 de ses forces, & de sa gendarmerie    Nabuchodonosor
 son fils estant pour lors en la force & fleur de son aage,
 & l'enuoya contre ce gouverneur & peuples rebelles.
 Nabuchodonosor donc ayant assembl   en bataille
 contre le reuolt   satrape, & l'ayant deffait luy & les
 siens, reduisit    son empire la prouince qui parauant
 auoit est   propre    eux. En ce mesme temps aduint, que
 son pere Nabulassar, tomb   malade en la cit   de Ba-
 bylone, alla de vie    trespas, apres auoir regn   vingt &
 neuf ans. Ce que ayant entendu Nabuchodonosor peu
 de iours apres, & ayant donn   ordre aux estats & af-
 faires de l'Egypte, & des autres prouinces, & aussi
 ayant baill   la charge    aucuns de ses amis feaux de
 conduire & mener en Babylone tous les prisonniers
 captifs, Iuifs, Pheniciens, & Syriens, avec le bagage &
 charroy de l'arm  e: luy avec aucuns de ses plus priuez
 en petit nombre abbregeant chemin par le desert, s'en
 retourna en Babylone. Ou trouuant tous les affaires
 estre bien regiz & administrez par les Chald  es, qui
 estoient les sages, & maieurs de Babylone, & le
 royaume luy auoir est   gard   par les Princes & les
 plus gros seigneurs, tellement que incontinent    son
 retour il fut fait seigneur & dominateur de tout le
 royatme

royaume paternel, feit faire royal commandement à tous les captifs venans de l'Egypte, Syrie, Phenicie, & Iudée, d'edifier habitacles & maisons és lieux les plus opportuns de Babylone. Et des richesses amassées aux pillages, butins, & despouilles de ses victoires, il orna tressomptueusement le temple de Bel, & les autres temples de ses idoles, & outre ce, il adiouta hors le premier mur la cité nouvelle à la vieille ville. Puis apres ayant pourueu que deslors en auant les ennemize ne peussent destourner le fleuve, ny approcher pres de la ville, il eneeignit à l'enuirõ de la vieille cité interieure trois ordres de murailles par le dedans: & autant à l'exterieure ville neufue par le dehors, les vnes cõstruites de brique cuyte, & les autres en outre iointes de bitume d'Asphalt: qui est vn fort ciment indissoluble. Puis ayant ainsi emmurée & réparée la grande cité, il y feit des portes si belles, si fortes & magnifiques, que elles eussent bien peu estre conuenantes à vn tresanguste temple. Et d'auantage, tout aupres du palais de son pere il en edifia vn autre, beaucoup plus somptueux, & plus ample, duquel declarer la fabrique & ornement seroit paraenture trop long conte. Toutefois cela n'est à oublier de dire, que ceste maison royale tant superbe, tant magnifique, & tant riche & belle, qu'on ne pourroit croire, fut commencée, faite, & parfaite en l'espace de quinze iours. En ce palais il feit eleuer deux grands moles de pierre de taille, en aspect de hauteur semblables à grandes montagnes: plantez tout autour, & au fait de tresbeaux arbres de toutes sortes. Il y feit semblablement eleuer vn vergier, & iardin suspendu en l'air, anobly de grande renommée. Et ce fait-il, pour ce que la Royne la femme desiroit auoir vn haut regard de montagne, comme celle qui estoit de nacion & region Medoise, & nourrie és monts de Medic. Voyla ce que Berose racomte des susdits Rois Nabulassar, & Nabuchodonosor, & beaucoup d'autres choses à ce propos, en son liure des gestes Chaldaïques: auquel il blasme les scripteurs Grecs, qui vainement, & contre verité ont songé & forgé telle mesonge, que Babylone ait esté cõstruite & closè de murs par Semiramis Royne d'Assy-

*Auteurs
Grecs blas-
mez par
Berose &
pourquoy.*

rie: & que plusieurs œuures merueilleuses par elle ont esté faites en celle grande cité. Et certes la conscripcion des Chaldées merite bien d'estre estimée plus digne de foy: attendu que les escritures de Berosé apertement se montrent estre concordantes avec les archiues des Pheniciens en la narracion de ce Roy, qui conquesta toute la Syrie, & l'vniuerselle Phenice. A toutes lesquelles historiales descriptions conuient aussi Philo-

*Philostrat
& Megasthenes du
siege de
Tyr.*

Strat Phenice. Semblablement Megasthenes au quatrième liure des Actes & des gestes Indiques: ou il met son entente à declarer le susdit Roy de Babylone auoir surmonté & passé le grand Hercules en la vertu de force & en grandeur de gestes magnanimes, disant qu'il subiugua la plus grande partie d'Aphrique, & toutes les Hespagnes. Or quant à ce qui a esté par-cy deuant relaté du renommé temple de Hierosolyme, & comme il fut bruslé par les Babyloniens, & derechef long temps apres commencé d'estre reedifié, au temps que Cyrus Roy de Perse tenoit le principal empire en Asie, tout cela nous le rendons clair par les propres paroles de Berosé en son troisième liure ainsi disant: Apres que le Roy Nabuchodonosor eut commencé le grand mur de

*Laborosardoch' Roy
de Babylone
esteind par
ses amis,
succedant à
luy Nabonide.*

la closture de Babylone, il tomba en langueur, passa de ce monde en l'autre, apres auoir regné quarantetrois ans. Par la mort duquel son fils Euemaradoch fait dominateur du grand royaume & empire de Babylone, finalement pour ses meschancetez & paillardises fut occis en trahison, qui luy fut machinée par le mary de sa seur, nommé Niriglissoroor, en fin du deuxième an de son regne. Celuy-là mort, le traistre beau-frere qui

„ l'auoit ainsi fait tuer insidieusement, se empara de la
 „ principauté, & regna seulement quatre ans. Apres luy,
 „ son fils Laborosardoch' estant encore ieune enfant fut
 „ emparé de tiltre royal, ou il dura neuf mois & non plus.
 „ Car ses amis mesmes le voyans estre de tresmalignes
 „ meurs, & mauuaise esperâce de bien, par subtils moyens
 „ le feirét esteindre: lequel occis, les princes & seigneurs
 „ qui l'auoyent fait mourir se asssemblerent en conclaue,

& par

& par cōmune & conuenante voix baillerēt la couron-
 ne, & transporterent le royaume à vn noble seigneur
 Babylonien, clamé Nabonide, yssu de la mesme lignée
 Royale. Souz le regne d'iceluy furent construits au long
 du fleuue les grands murs de la cité de Babylone ma-
 sonnez de brique cuyte & de ciment bitumineux. Au
 dixseptième an de ce Roy Nabonide, Cyrus le vaillant
 Roy de Perse, sortit de Perse accōpagné d'vne grosse
 & puissante armée, avec laquelle ayant subiugué l'vni-
 uerselle Asie, se rua impetueusement vers la grande Ba-
 bylone. Nabonide sentant sa terrible enuahie, luy vint
 au deuant avec fort & nombreux exercite, pour luy fai-
 re teste & rembarrer. Si se rencontrerent les deux ar-
 mées en bataille planiere, ou le Roy Nabonide avec son
 exercite fut desconfit, & mis en fuyte, & sen alla à ga-
 rant avec aucuns & bien peu des siens enclorre pour
 sauueté, & pour tenir fort en la ville de Borsippe. D'au-
 trepart, le victorieux Roy Cyrus sen alla planter son
 camp, & mettre le siege deuant Babylone, ayant en de-
 liberation apres auoir abbatu les murs du grād circuit
 hors la cité, de prendre facilement tout l'enclos au de-
 dans. Mais voyant la ville & la cité estre trop forte, &
 trop bien munic, & pource inexpugnable ou trop diffi-
 cile à estre prinse d'assault, il tourna son exercite vers
 Borsippe pour l'assieger, & par force prendre Naboni-
 de. Mais le Roy Nabonide ne voulant attendre ne le
 siege ne l'assault, se rendit suppliant à sa mercy. Enuers
 lequel le vainqueur Cyrus vsant de clemence, le recut
 humainement, & luy constitua honorable demeuran-
 ce en la Caramaigne: & ainsi le deposseda & mit hors
 de l'empire & royaume de Babylone, & ainsi Nabonide
 n'agueres tant grand Roy, vsa priuément le reste de sa
 vie en celle prouince de Caramaigne. Ces choses dessus
 narrés pour la plus grand partie s'accordent fort bien
 à noz histoires: esquelles il est escrit, que le Roy Na-
 buchodonosor au dixhuitième an de son empire de-
 struisit nostre Temple, & le reduisit en totale desola-
 cion: puis fut dechassé. & despouillé de sa puissance &
 maietté royale. Item, que au second an du regne de
 Cyrus Persan, furent posez, & restabliz les fondemens

dudit Temple pour le restaurer, & derechef fut parfait le deuxieme an du regne de Daire, Roy de Perse. Avec toutes ces probacions mises en auant radiouteray encore succrois les preuues des Pheniciens. Car l'abondance des preuues n'est à delaisser. L'enumeracion des ans qu'ils ont en leurs escrits, est ainsi deduite: Souz le Roy Itobal Nabuchodonosor assiegea la cité de Tyr, & la tint en obsidion l'espace de treze ans. Apres luy regna Baal dix ans. Apres Baal furent constituez iuges & recteurs du peuple à distribuer iustice ceux qui sensuyuent: Ecnibal, fils de Bassech, deux mois. Chelbis, fils de Abdée, dix mois. Abbar, pontife, trois mois. Mytton & Gerasse, enfans de Abdilim, furent iuges le temps de six ans. Entre lesquels regna Balator vn an. Lequel decedé par mort enuoyerent querir vn nommé Merbal: qui regna quatre ans. Celuy aussi trespasé, ils manderent son frere Irome, qui regna vingt ans. Et au temps de ce Roy Irome Cyrus tenoit l'Empire des Persans. Parquoy tout ce temps-là depuis Nabuchodonosor iusques à Cyrus est comté à cinquantequatre ans, & trois mois. Car Nabuchodonosor commença de mettre le siege deuant Tyr en l'an septieme de son regne. Et au quatorzieme an du Roy Irom Cyrus obtint la principauté des Persans.

*Caldéens
& Tiriens
d'accord
touchant le
Temple de
Hiernsalé.*

Il appert donques que ce qui est rememoré touchant le Temple Hierosolymitain par les Chaldéens, & Tiriens, concorde totalement avec noz escritures. Et d'auantage, le tesmoignage de l'antiquité de nostre gent Iudaïque ou Hebraïque cy dessus tât prouuée est tout manifeste, & hors de toute contenciõ. Et pource i'estime que toutes les preuues, & les conferences des escritures historiques par moy cy deuant alleguées pourront bien suffire à ceux qui ne sont trop contécieux ne contradictoires à nostre assercion d'antiquité. Mais à ceux qui n'estiment aucune foy deuoir estre donnée aux historiques conscriptions barbariques ny autres, fors que aux seules escritures Greques, il m'est necessaire de leur proposer encore plusieurs tesmoins, mesmement des Grecs, & de ceux qui ont receu cognoissance de nostre nacion: & qui en lieu, & relation de temps

temps opportun en ont fait mention en leurs liures. Voicy donc que ie propose : Ce tant renommé Pythagoras Samien, tresancien de temps, & tresexcellent sur tous Philosophes, en sapience & diuine pieté, non seulement (comme pour tout manifeste il appert) a sceu & cogneu toutes nos choses, nos affaires, estats, religion, loix, escritures, & formes de vie: mais aussi les a enluyuies, & de grád zele imitées, côme par maints exemples il est euident. Et combien qu'il ne se trouue aucune escriture de luy, ne par luy, toutefois plusieurs nobles Auteurs à luy succedens ont fait memoire de luy, de sa doctrine & vie, & de ses faicts & dictz, entre lesquels le plus infigne est Hermippe, homme tresdiligent inquisiteur de verité historique. Celuy historiographe Hermippe au liure qu'il a escrit de Pythagoras, racomte qu'estant mort vn des familiers amiz de Pythagoras nommé Calliphont, natif de la ville de Crotoné, l'ame du defunct repairoit avec luy iour & nuict, & entre autres choses l'admonnestoit, de ne passer iamais au lieu où vn asne fust trespouché, se garder de toute eau trouble, sale, & orde: & s'abstenir de toute mesdisance & blaspheme. (Puis s'ensuyt en Hermippe.) Et Pythagoras ainsi commandoit & faisoit: en imitant les opinions des Iuifs, & des Thraciés: & les appropriant à soy-mesme. Car on dit, & il est vray, que ce mystique hōme Pythagoras translata beaucoup des loix Iudaïques en sa Philosophie. Semblablement aussi par les renommées citez nostre naciō n'a point esté incogneuē, de laquelle aucunes mœurs & coustumes sont ia passées & receuēs es autres naciōs, qui les ont trouuées bien dignes d'estre par emulacion imitées. Ce que manifeste Theophraste es liures qu'il a escrit des loix, où il dit que les loix des Tyriens deffendēt iurer par nul iuremēt estrange (c'est à dire de dieu d'estrange naciō autre que la leur) entre lesquels sermens, avec plusieurs autres qu'il annombre, il allegue le iuremēt qui est appelé, Corban: lequel iurement de Corban n'est trouué en nulle autre gent ne religion, sinō en la Iudaïque seulemēt: lequel sacrametaire mot Corban de la lāgue Hebraïque est interpreté, Don de Dieu. Herodot Halicarnas aussi pere

Histoire de Hermippe touchāt Pythagoras renommé philosophe excellent.

Sermēs des Tyriens.

de la Greque histoire, n'a point du tout ignoré ne con-
Herodote temné nostre nacion: ains voit-on que aucunement il
touchât les en a fait mencion. Car au second liure de ses neuf mu-
Iuifs. ses, racomtant des peuples de l'Isle Colchos, il dit ainsi:

„ Entre tous peuples les seuls Colcques, Egypciens, &
 „ Ethiopiens dès leur naissance sont circoncis és parties
 „ honteuses. Laquelle circoncision les Pheniciens, & les
 „ Syriens de Palestine confessent auoir apprinse des EGY-
 „ pciens. Les autres Syriens habitans au long des fleues
 „ Thermoodon, & Parthenios: semblablement les Ma-
 „ crons qui sont leurs voisins. se disent auoir prins & ap-
 „ prins n'agueres de temps ceste maniere de circoncision
 „ des Colcques. Et ceux là sont les seuls peuples entre
 „ tous les hommes, qui soyent circoncis. & en ce font tout
 „ ainsi que les Egypciens Quant aux Egypciens, & aux
 „ Ethiopiens, qui sont voisins limitrophes, ie ne sçauoye
 „ pas bien dite, lequel des deux peuples là apprins & re-
 „ ceu de l'autre. Herodot donc (comme il appert) dit que
 „ les Syriens qui habitent en Palestine, sont retaillez. Or
 „ entre tous les habitans en Palestine n'y a que les seuls
 „ Iuifs qui soyent retaillez. Parquoy faut conclure eui-
 „ demment, que par les Syriens de Palestine Herodot en-
 „ tend les Iuifs circoncis, desquels cela sachant, ainsi il en
 „ a parlé. Semb'ablement Cheril ancien Poete en ses vers
 „ & chants fait mencion de nostre gent Hierosolymitai-
 „ ne, en confinant le pais des Iuifs, & narrant comme
 „ noz maieurs ont esté en guerre contre les Grecs avec
 „ Xerxes Roy de Perse. Car en nombrant tous les peu-
 „ ples qui se trouuerent en celle innombrable armée, il a
 „ mis nostre gent toute la derniere, ainsi disant:

Vers de
Cheril
poete.

„ Le Camp nombreux de Xerxes Roy de Perse
 „ Estoit suiuy de mainte gent diuersè.
 „ Mais entre tous estoient souz sa banniere
 „ Gens merueilleux, & d'estrange maniere.
 „ Desquelles gens la region sublime
 „ Est située es hauts monts de Solyme,
 „ Pres d'un grand lac par les plains estendu:
 „ Et ont le chef tout à l'entour tordu,
 „ Couuert de peau de teste de cheual
 „ Durcie au feu, ou au chault estival.

Par

Par lesquels vers il est tout euident (comme il me semble) que le poëte Cheril a fait record de nostre nacion. Car en nostre region de Iudée sont les monts de Soly-me esquels nous habitons Et le grand lac, qui est appelé Asphaltite: qui est le plus grand, & le plus large de tous les estangs & lacs de Syrie. Ainsi voyla cōme l'ancien poëte Cheril a fait relacion de nous. D'auantage, il ne m'est difficile à montrer comme les Grecs, non les vulgaires, mais les plus renōmez en sapsièce, non seulement ont eu cognoissance des Iuifs: mais aussi les ont tenuz en grande admiracion en quelconque lieu qu'ils se soyent trouuez entr'eux. Car Clearch' disciple d'Aristote, & à nul second des Peripatetiques, au premier liure du Somne, dit, que son precepteur Aristote quelque fois racomtoit d'un certain Iuif. Et si attribue ce propos à la personne d'Aristote introduite par un autre personnage supposé, & nommé Hyperochides Lequel propos est ainsi escrit: Toutes les autres narraciōs seroyent longues à racomter. Mais il me semble n'estre impertinēt de remembrer les choses qui ont peu faire auoir admiracion de ce Iuif & de sa Philosophie. Sur cela Hyperochides respoud, Nous tous en general & chacun de nous le désirons tresgrandement ouyr, & entendre. Adonc dit Aristote: Or bien en ensuyuāt donques les preceptes de Rhetorique. & afin que nous ne contreuenions point aux maitres Rhetoriciens, qui de bien dire ont esté enseigneurs, nous declarerons premieremēt le genre, la nacion & le pays du personnage, dont pretendons parler. Commence donc (dit Hyperochides) fil te plaist en ceste maniere. Adonc Aristote propose en telle sorte, Celuy merueilleux & sage homme, estoit Iuif de nacion & langue, du pays de la Cœlosyrie, qui est la profonde & creuse Syrie, extrait du genre de ces peuples qui se disent vssez de la race des Sages Indes, lesquels Sages & Philosophes des Indes sōt appelez Calans au langage, & pays de Indie; & entre les Syriens sōt appelez Iuifs ou Iudaïques, prenant le nom de nacion sur le nom du pays ou ils habitent: qui est appelé Iudée. Mais le nom de leur principale cité est merueilleusement estrange & difficile, car

„ ils l'appellent par son propre nom, Hierusalem. Celuy
 „ homme Iudaïque, receuant hospitalement plusieurs
 „ gens en son logis, & bien souuent descendât des hauts
 „ lieux de leur habitacion és basses plaines costoyantes
 „ les lacs, & maritimes eaux apparoiſſoit hōme tresgra-
 „ ue, de grand pris, & autorité, non seulement en parole
 „ de haute eloquence, mais aussi en esprit de grande sa-
 „ pience & vertu. Nous donques peregrinans, & ſeiour-
 „ nans en Asie, celuy diuin homme vint vers nous au plat
 „ pais ou nous estions: puis commença d'entrer en pro-
 „ pos avec nous, & avec d'autres escoliers des nostres:
 „ tentant & esprouant leur ſçauoir. Puis quād il voyoit
 „ que grande multitude d'hommes ſçauans estoit assem-
 „ blée, adonc il respondoit plus qu'il n'enqueroit, & plus
 „ tost enseignoit ce dont il auoit parfaite cognoissance,
 „ qu'il ne demandoit à estre enseigné. Voyla les propos
 „ que tient Aristote souz sa personne introduite au liure
 „ du Sommeil en Clearch' narrant à Hyperochides &
 „ autres ses auditeurs. Et en outre racomte de cest hōme
 „ Iudaïq la merueilleuse continence & pureté en l'ele-
 „ ction des viandes de sa vie téperée, & en la monde cha-
 „ steté de son corps. Lequel tesmoignage pourront co-
 „ gnoistre plus amplement par la lecture d'Aristote, ceux
 „ qui en voudront ſçauoir d'auantage. Car quant à moy
 „ ie crains d'en entremesler icy plus qu'il n'est conuen-
 „ ble. Or voyla comme Clearch' par maniere d'extraua-
 „ gante digression (car il auoit autre propos à deduire) en
 „ passant fait commemoracion exemplaire & louable de
 „ nostre gent. Semblablement Hecate Abderite Philoso-
 „ phe sage, & Orateur eloquent avec subtilité és actions
 „ ciuiles iudiciales d'estat ou de gouuernement: homme
 „ grandement courtisan nourri avec le Roy Alexandre
 „ le grand, & conuersé avec Ptolemée, fils de Lage Roy
 „ d'Egypte, a fait commemoracion de nostre gente Iu-
 „ daïq non à la trauerse & par maniere de digression (cō-
 „ me Clearch') ains a escrit vn liure entier des Iuifs. Du-
 „ quel ie veux recueillir quelques passages par luy escrits,
 „ & briefuement les discourir. Mais auant tout œuure
 „ ie demonstreray le temps des actes faits. Car Hecate fait
 „ mencion de la bataille, en laquelle Ptolemée combatit
 „ deuant

*Merueilleu-
se continē-
ce d'Hyper-
ochides.*

*Hecate
Historien*

deuant la cité de Gaze en Iudée contre le Roy Deme- *de la ba-*
 tre, ce qu'auint onze ans apres le trespas du Roy Ale- *taille de*
 xandre le grand : & au temps de la centième & dixse- *Ptolemée*
 prième Olympiade, cōme rapporte le Croniqueur Ca- *denāt Gaze*
 stor. Car adioutant ceste Olympiade au nombre des
 precedentes, il dit ainsi: Souz ceste Olympiade le Roy „
 d'Egypte Ptolemée, fils de Lage, deuant Gaze, cité de „
 Iudée vainquit & deffit en bataille le Roy Deme- „
 tre fils d'Antigon, surnōmé Poliorcetes (qui est à dire, „
 ruineur de citez.) Or tous les scripteurs en general as- „
 seurent que le grand Alexandre mourut en la centième
 & quatorzième Olympiade. Dont il est tout no-
 toire que & de ce temps-là & du temps du Roy Ale-
 xandre nostre nacion Iudaïque estoit ia florissante. Or
 ayans montré la conference des temps, reuenons à He-
 cate historien : qui dit qu'apres la grande bataille de-
 uant Gaze, le Roy Ptolemée fut fait Seigneur, & domi-
 nateur de tous les lieux & places qui sont en la Syrie &
 autour. Dont aduint, que plusieurs hommes cognois-
 sans la clemence debonnaire du Roy Ptolemée, voulu-
 rent bien luy tenir compagnie en Egypte, & luy com-
 muniquez leurs biens & personnes. Desquels l'vn (dit-il)
 estoit Ezechias pontife des Iuifs, homme aagé enui-
 ron de soixantefix ans, & en dignité de personne le
 plus grād de toute sa nacion, & d'esprit tressage, hom-
 me trefadroit à bien dire, & expert autant que nul autre
 à demener en propos les causes de haut affaire. Dit ou-
 treplus le surnommé Hecate, estre entre les Iuifs mil-
 le cinq cens prestres, qui leuent les decimes, & en com-
 mun gouernent tous les affaires. Derechef le mes- „
 me Auteur rememorant le susdit pontife Ezechias, ce- „
 luy homme (dit-il) portant l'honneur de pontificat, cou- „
 tumierement conuersoit avec nous. Et quelque fois „
 prenant avec luy aucuns des siens, nous exposoit main- „
 te difficulté : & nous donnoit à entendre son habitu- „
 de, sa maniere de vie, & de conuersacion en sa loy. Puis „
 peu apres ledit historien Hecate manifestement de-
 clare quels nous sommes, & comme nous maintenons
 quant à noz loix, & que nous elisons plustost souffrir &
 endurer toutes peines, que de les passer d'vn seul point.

*Hecate tou
chant les
Iuifs.* Ce que nous tenons estre la meilleure chose de nostre

faction. Dont ainsi dit Hecate : „ Les Iuifs souuét ont
esté haïs, vilainement blasmez, accusez, & mal nom-
mez par leurs peuples voisins : & d'auantage ont souf-
fert maintes iniures, outrages & violences des Rois de
Perse, & de leurs Satrapes, & neantmoins iamais n'ont
peu estre changez d'esprit quant à leur loy & religion.
Mais avec tresgrande exercitacion preparez à dire, fai-
re & souffrir, s'offrent à responce & raison rendre de
tous leurs faits & paroles, mesmement concernans leur
religion. Et sur cela il declare plusieurs tresgrands in-
dices exemplaires de forte & magnanime cōstance d'e-
sprit au peuple Iudaïque quant à l'obseruaciō des loix :
disant que Alexandre le grand Roy monarque estant
de sejour en Babylone, & voulant restaurer le Temple
de Bel, qui estoit tombé en ruine, commanda par or-
donnāce esgale & semblable, à tous les gensdarmes de
son armée quels qu'ils fussent, de porter les pierres, avec
les bris & grapin & autres matieres necessaires à la
massonnerie de ce Temple de Bel, les seuls Iuifs ne vou-
lurent iamais se souzmettre à employer leur labeur à la
reparacion d'un Temple d'idole : ains plustost éléurent
endurer griefues batures, playes sanglantes, & tous de-
trimens de corps & biens : iusques à tant que par le par-
don du Roy Alexandre remettant de grace le deuoir
de l'œuure à peuple si constant en sa loy, ils furent mis
en toute assurance & indulgence de l'ouurage avec
seurté, qui leur fut baillée : lesquels Iuifs (dit Hecate)
estans de retour en leur propre prouince de Iudée, ab-
batirent tous les Temples fabriquez & les autels éle-
uez aux idoles, & à la verité pour aucunes des choses
ainsi faites les vns payerent grosse amende au Satrape
gouuerneur, & les autres obtindrent pardon. Outre ce
il adioute, que pour telle constante obseruacion de
leur loy, ils sont meritoirement & à bon droit de tout
le monde tenuz en grande admiracion. Dit aussi le mes-
me Auteur, que nostre gent Iudaïque a esté trespo-
puleuse en grand nombre d'hommes : mais plusieurs
milliers de noz hommes furent transportez & me-
nez en captiuité : que les Persans premierement con-
finerent

finerent en Babylone. Puis apres la mort du Roy Alexandre, grand nombre d'autres milliers de personnages Iuifs furent transportez en Egypte, & en Phenice pour la sedicion qui fut faite en Syrie. Ce mesme historio-
 graphe Hecate a declarée la grandeur, & la beauté de la prouince que nous habitons. Il est tout notoire »
 (dit-il) que les peuples Iuifs possédēt & tiennent pres- »
 que trois millions, qui sont cent fois trente mille iour- »
 naux de tresbonnes terres en pays bien gras & ferti- »
 le. Car la prouince de Iudée est de celle amplitude, »
 & grandeur. Il n'oublie pas aussi de racomter comme »
 nous sommes habitans en vne, qui fut iadis tresgran-
 de, spacieuse, & magnifique cité de Hierosolyme, & ia-
 dis trespopuleuse en multitude d'hommes. Aussi n'a-il
 point taise la magnifique construction du Temple
 Hierosolymitain : de laquelle il parle ainsi: Les Iuifs
 en leur prouince de Iudée tiennent plusieurs bons
 bourgs, & villes fortes, riches & bien garnies, mais sur
 toutes autres, ils ont vne belle cité bien munie, forte,
 & emparée : en laquelle se trouuent cent cinquante
 mille hommes habitans, & celle cité est nommée Hierosolyme. Au mylieu de celle noble cité est vn superbe
 edifice de pierre taillée, fait & construit à quatre grâds
 & amples portiques, & quatre voultres spacieuses de
 cent coudées de tour, ouuert & patent à doubles portes.
 Dans cest edifice est élevée vne grande montioye
 en figure quadrangle, composée non de pierres de
 taille, ains de pierres amassées, telles que de nature sont
 formées, & ainsi massonnées en façon d'vne plate-
 forme quarrée en esgale quadrature chacun costé ayant
 vingt coudées de largeur, & dix de hauteur, autour
 de laquelle plate-forme est vne tresgrande fabrique de
 closture, & au dedans d'icelle sur ladite plate-forme est
 constitué l'autel & le candelabre, l'vn & l'autre d'or fin
 au poids de deux talens, avec lumieres non esteignant-
 es, mais perpetuellement esclairantes iour & nuict.
 Dedans ce Temple n'y a aucune image en simulacre ne
 peinte ne taillée, ne relique, ne repositoire, ne arbre, ne
 plante, & si n'y a ny olme, ny ancien arbre, ny vieil
 bois sacré, comme il y a coutumieremēt és autres Tem-

*Histoire
 d'Hecate
 touchant le
 Temple de
 Hierusale.*

ples: ne rien qui soit de telles superstitieuses choses.
 Leurs sacerdots ou prestres habitent en ce Temple &
 iours & nuicts, faisans certaines purifications, & du
 tout s'abstenans de boire vin dans le Temple. D'avan-
 tage, pourautant que les Iuifs quelques temps apres
 militerét, & furent és guerres avec les Rois successeurs
 d'Alexandre le grand, avec lesquels aussi estoit le sus-
 dit auteur Hecate, il tesmoigne des Iuifs en telle sorte:
 racomtant ce qu'il en auoit ouy dire à vn homme Iuif
 constitué sur charge en l'expedition des guerres. Du-
 quel ie mettray les mesmes propos, ainsi disant ledit
 » Hecate: Ainsi que par le commandement du Roy Pto-
 » lemée Lage, i'alloye en expedition vers la mer rouge,
 » ie fus en suyte accompagné d'vn homme Iuif de la
 » bande des cheualiers Iudaïques, qui auoyent charge
 » de nous conduire, lequel Iuif estoit nommé Mosollan,
 » homme vaillant, hardy, & courageux, & le plus iuste
 » archier qui fust point renommé entre tous les Grecs &
 » Barbares. Iceluy donques, ainsi que tous se depef-
 » choyent d'aller voye, & vn quidam vaticinateur ou de-
 » uineur, prenant son augure ou presage en l'air à l'aspect
 » des oyseaux, requit instamment que tous s'arrestassent.
 » Mosollan leur demanda pourquoy ils festoyent plan-
 » tez, & arrestez. A quoy respondant l'augure deuineur,
 » & luy montrant l'oyseau duquel il consideroit le vol,
 » luy dit ainsi, que sil estoit bon & expedient à la com-
 » pagnie que tous demourassent là, l'oyseau là s'arreste-
 » roit. Et si en s'esleuant il voloit plus auant, il seroit
 » bon qu'il passassent plus outre: si l'oyseau se retournoit
 » en arriere, il faudroit aussi que toute la bande retour-
 » nast dont elle estoit partie. Lequel presage entendant
 » Mosollan ne dit mot, mais banda son arc & desco-
 » cha vne sagette, dont il tua de ce coup en l'air l'oyseau
 » augural volant. Pour lequel fait ce gentil vaticinateur
 » & plusieurs autres trop credules furent fort indignez:
 » & par grad courroux luy dirent plusieurs outrages: les-
 » quels il rembarra de tels mots: Estes vous fols & hors
 » du sens (dit-il) qui prenans en voz mains ce mal-heu-
 » reux oyseau, le deplorez, & m'outragez pour sa mort?
 » Comment eust-il sceu nostre prosperité ou contrarieté
 de la

de la voye, ou comment nous eust-il peu donner signi-
 fiance de nostre bon-heur ou mal-heur, quand luy mes-
 me ne sçauoit, ne cognoissoit rien de son salut, ou de
 sa mort prochaine? Car sil eust peu auoir prescience des
 choses à venir, il ne fust iamais volé ne venu mourir en
 ce lieu, craignant d'estre tué, par la fiesche de Mosol-
 lan Iuif. Or en cest endroit laissons reposer les testifi-
 cations de Hecate. Car il est facile à ceux qui son liure
 voudront lire, d'y en trouuer d'auantage, & plus aper-
 tes attestacions de nostre gent Iudaïque: & apres luy
 ie ne laisseray de mettre en auant Agatharchides ià soit
 que en homme de bien (comme en cela il pensoit estre)
 il a de nostre nacion en ses dicts detracté. Iceluy histo-
 rien Agatharchides narrant de la belle Roynne Strato-
 nique, comme elle vint de Macedoine en Syrie vers le
 Roy Seleucus, en delaisant son propre mary le Roy
 Demetre, comme Seleucus ayant refusé de la prendre à
 femme (ce que bien elle esperoit, & souz ceste espe-
 rance estoit venue) estant l'armée du Roy Seleucus en
 Babylone, elle esmeut contre luy guerre & reuolte en
 Antioche. Puis apres le Roy retourné, & la cité d'An-
 tioche prinse, elle print la fuyte en Seleucie: où ayant
 temps & opportunité de pouffer sa flotte plus hastiue-
 ment, & faire voile volante & légere, elle samusa &
 abusa à vn songe phantastic, luy signifiant qu'elle ne
 sen deuoit point fuyr, mais attendre la face & presence
 de son trop aymé le Roy Seleucus. Dont aduint, que
 arrestée par telle illusion au milieu de son cours, fut ar-
 restée, prinse, & mise à mort. Voila ce que racomte Aga-
 tharchides, desrogant & à bon droit, à la folle superiti-
 cion de la Roynne Stratonique, à laquelle reproauer il
 vse de l'exemple de nostre nacion ainsi escriuant: Les peu-
 ples qui s'appellent Iuifs, habitent vne cité la plus for-
 tifiée & mieux munie de toute la region: laquelle ceux
 du pays de Iudée appellent Hierosolyme. Ces Iuifs icy
 ont coutume au septième iour de faire la feste, vacance
 & cessation de toutes œures: & en ces iours ne labou-
 rent la terre, ne portent armes, ne bataillent, ne nego-
 cient, & ne souffrēt en ces iours septains de repos, auoir
 cure d'aucun œure manuel que ce soit: mais sont assi-

*Agathar-
chides de la
Roynne Stra-
tonique.*

*Agathar-
chides tom-
chant les
Iuifs.*

„ duz és Temples estendás les bras , & leuans les mains ,
 „ pour adorer Dieu iuſques au veſpre , ſelon leur coutu-
 „ me. Dont auint , que à vn tel iour ſeptième les Iuiſ
 „ eſtans ententifs à leur adoracion , ſans auoir regard à
 „ faire deſſente à leur ville , ou reſiſtance à l'allaillant , le
 „ Roy Ptolemée Lage avec toute ſon armée , & grand
 „ nombre d'autres gens entra en la cité: alors que au lieu
 „ de la garder & deſſendre ils ſamuſoyent à la ſuperſti-
 „ cieuſe obſeruance de leur follic , par laquelle folle ob-
 „ ſeruacion la prouince de Iudée , parauant libre , fut con-
 „ trainte de receuoir vn prince dominateur violent , tref-
 „ amer , & de trefmauuais gouſt pour eux : & leur loy fut
 „ manifeltement déclarée auoir trefmauuaiſe & perni-
 „ cieuſe ſolennité. Ce cas ainſi auenu montra aux Iuiſ ,
 „ & feit ſages tous les autres , les auifant de auoir refuge
 „ aux ſonges , & opinions perſuadées par la loy , alors ſeu-
 „ lement que aux ſuruenantes & dangereuſes neceſſi-
 „ tez , la raiſon humaine rien ne peut , & n'y ſçauoit met-
 „ tre ordre. Celle de fortune auenue aux Iuiſ par perti-
 „ nacité de leur religion , ſemble à Agatharchides eſtre
 „ vne choſe folle & ridicule: mais à ceux qui l'examinent
 „ plus entierement , & la conſiderent de plus pres , elle ſe
 „ demontre eſtre grãde & trefdigne de principale loüan-
 „ ge deue à ceux qui ont bien voulu , & veulent preferer
 „ l'obſeruance de leur loy , & la pieté & veneracion en-
 „ uers Dieu , & obſeruance de ſes mandemens , à leur pro-
 „ pre vie , & au ſalut d'eux , & de leur pays. Or reſte main-
 „ tant à parler des auteurs hiltoriens & ſcripteurs , qui
 „ n'ont point ignoré noſtre nacion Iudaïque , & l'anti-
 „ quité d'icelle : mais touteſois n'en ont voulu parler , ne
 „ faire aucune mencion. fuſt il ou par enuie , ou par hay-
 „ ne , ou par autres ſemblables cauſes , deſquelles ie penſe
 „ bien donner certain indice. Entre autres a eſté vn Hie-
 „ ronyme hiltorien , qui a eſcrit vne hiltorie des Rois
 „ ſucceſſeurs de Alexandre , au meſme temps que fut He-
 „ cate. Lequel Hieronyme par l'autorité du Roy Anti-
 „ gon (duquel il eſtoit bien aymé) preſidoit au gouuernement
 „ de la Syrie , & combien que luy , & Hecate fuſſent
 „ floriffans d'vn meſme temps , & ſouz les Rois contem-
 „ porains , ſi eſt-ce que Hecate a de nous eſcrit vn liure
 „ expres:

*Hiltorie
 d'Hieronime des faits
 des Iuiſ.*

pres: & Hieronyme en toute son histoire ne fait aucune mention de nous, ià soit qu'il eult esté nourri & entretenu és mesmes lieux, & maisons royales que auoit Hecate: tant estoient differentes les volontez de ces deux personnages. Car l'vn d'iceux nous a bien estimez dignes d'estre esclarciz à la posterité par memoire de ses escrits: l'autre se montre auoir voulu obscurcir la verité de nostre renom par vne passionnée affection.

Toutefois pour la comprobacion de nostre antiquité, assez sont suffisantes les histoires des Egyptiens, Chaldées, & Pheniciens, & par dessus encore les descripciōs des Grecs. Car outre les auteurs de Grece par cy deuant alleguez, encore Theophile, Theodor, Mnaſcas, & Ariphanes, Hermogene, & Euemere, Conon, & Zophyrion, & parauenture beaucoup d'autres (car ie n'ay pas feuilleté tous les liures) ont fait mention de nous, non seulement par digression, mais aussi en propos expres. Car la pluspart des susdits personnages ont certainement esté frustréz d'auoir cognoissance certaine de la verité des choses antiques, par defect d'auoir fait lecture de noz liures sacrez Neantmoins que tous, & en general ont attesté par commun tesmoignage nostre antiquité: pour laquelle i'ay maintenant proposé de parler. Demetre Phalere, Philon le vicil, & Eupoleme n'ont pas grandement esté frustréz de la verité, en quoy leur faut pardonner. Car il n'estoit pas en eux de pouuoir suyure noz lettres en toute scrupuleuse obseruacion. Toutes ces choses ainsi deduites, encore me reste vn point à traicter l'vn de ceux que i'ay proposé au commencement du liure: qui est, de montrer toutes les derogacions & medisances dont aucuns ont vſé contre nostre nacion, estre vaines & faulſes: & pour ce faire, vſeray pour tesmoings de leurs conscripteurs mesmes, pour donner à cognoistre que en escriuant telles mengeries & calomnies ils ont parlé contre eux mesmes.

Or que à plusieurs autres celle faulſeté soit auene, pour la maluueillance qu'ils auoyent à certains princes ou peuples, ie croy que assez clairement l'apperçoient, & cognoissent ceux qui sont coustumiéremēt bien verſez & bien exercez és histoires. Car aucuns

*Histoires
confirmans
l'Antiquité
des Iuifs.*

d'iceux ont attenté de se acquerir nom par blasonner, denigrer, & diffamer la noblesse des glorieuses villes & citez de renom, en detractant & blasmant leur conuerfacion, leur communauté & populaire maniere de viure. Comme Theopompe a par ses escripts deshonorté la cité d'Athenes, & les Atheniens, Polycrat a diffamé Sparte & les Lacedemoniens : & celuy qui a escrit le Tripolitic (& non Theopompe, comme aucuns pensent) a morts & reprins les Thebains & leur republique. Timée aussi en ses histoires a vilainement blasmé tous les susdites villes & peuples, & plusieurs autres citez aussi. Et cela font-ils principalement, quand ils calomnient quelques peuples de gloire & de nom, les vns par enuie & maluueillance, les autres par vaine outrecuydance, estimans, & esperans que par telle audacieuse medifance, & parolliere noualité ils acquerront bruit, & seront estimez dignes d'estre mis en perpetuelle memoire des hommes : de laquelle presomptueuse esperance ils ne sont point frustrez à l'endroit d'aucuns fols, que l'on cognoit n'auoir point de sain iugement : mais les auditeurs sages & de bon sens & sain cerueau, condamneront leur malignité. Or dōc la cause des blasmes, & calomnies amassées à l'encontre de nous autres Iuifs, & contre nostre historiale antiquité, est telle : Aucuns historiographes voulans faire chose agreable & plaisir aux Egyptiens, se sont essayez de corrompre la verité. Car rememorans la venue de noz progeniteurs & Patriarches en Egypte, ne l'ont iamais confessée telle comme elle aduint, ne semblablement leur yssue d'Egypte ils n'ont relatée selon la verité : ains ont eu plusieurs occasions de hayne ou d'enuie. Premièrement, pource que à leur grand despit noz ancestres Hebreux se feirent puiffans en leur region : de laquelle puis apres retournez en leurs propres & anciennes regions originales, ils se trouuerent grandement riches, & bien-heureux, & pour ce enuiez. En apres la diuersité de religion, & des sacres engendra beaucoup d'inimitiez entre eux : estant nostre pieté & adoraciō d'un seul & vray Seigneur Dieu, plus prestantes que leurs pompeuses solennitez d'idolatrie,

*Occasions
des calom-
nies faites
à l'encontre
des Iuifs.*

Idolatrie, d'autât que la nature & l'essence de Dieu sans aucune doubtance est plus precellente sans nulle comparaison, que les animaux irraisonnables. Car c'est leur commune opinion & maniere de religion, de croire que telles ou telles bestes brutes soyent dieux ou deesses: voire que chacun populaire, particulièrement, & specialement adore diuerses bestes, les vns ceste-cy, les autres celle-là, les autres vne autre, selon leur vaine persuasion ou phantasie: gens du tout fols & insensés, & de tout temps accoutumez à vsfer de ces mauuaises opinions, & d'icelles embuz. Parquoy ils n'ont peu imiter nostre honnesteté, quant à la diuine veneration. Dont voyant plusieurs, tant des leurs que des autres peuples suyure de grand zele nostre conuersation & maniere de viure, en ont conceu grande enuie: voire que aucuns d'eux en tomberent en telle oubliance insensée, & poureté d'esprit, qu'ils n'auoyent point de honte de controuuer & mettre en auant aucunes choses cõtre les antiques escritures des leurs propres, & de leur pays & langue. En quoy faisant, ils se sont tant oubliez de constance, que par vne passion d'aucuglée affection ils n'ont pas auisé que en se aduersant, & trauersant ainsi les vns les autres d'une mesme langue & gent, ils se sont contrariez à eux mesmes en leurs escritures desrogantes à leurs maieurs, ou à leurs contemporains. Et en cela ie prouueray ma parole veritable, en vn seul auteur, tresgrand homme, & duquel par cy deuant i'ay vsé pour tesmoing de nostre antiquité: c'est Manethon: qui a proposé & promis de interpreter l'histoire Egypciaque, transferée des lettres sacrées: ayant posé en prime preface, que noz ancestres & progeniteurs vindrent en Egypte avec tant & tant de milliers d'ames, & que y estans entrez à l'improuis, ils subiuguerent par force d'armes les habitans du pays. Consequemment le susdit Manethon confesse qu'un long temps apres noz ancestres Hebreux perdirent la domination & le pays qu'ils auoyent parauant conquis en Egypte, & de là s'en reuindrent en la prouince qui Iudée est à presēt appelée: laquelle ils obtindrēt & possederent par victoires belliques: en laquelle apres auoir

cōstruit la cité de Hierosolyme, ils y edifierent le Temple. Iusques à ce point Manethon a suiuy à la verité les cōscriptions de noz antiques historiens Hebreux. Mais puis apres prenant de foy-mesme licence d'extruaguer, & d'escrire hors les limites d'approuuée autorité, & faisant profession d'escrire les narracions extraites des fables vulgaires, qui populairement se racomtent de noz vieux peres, il a entremeslé en son histoire incroyables paroles des Iuifs: voulant mesler avec nous la vilaine coquinerie & poure tourbe miserable des Egyptiens lepreux, & des autres malades infects: voulant aussi donner à entendre que les Hebreux Iuifs (ainsi qu'il dit) pour la contagieuse abominacion de ceste lepre furent dechassez d'Egypte, & se sauuerent à la fuyte dispersez par les deserts. Ce que appert estre faux, en ce qu'il met en auant au temps de celle fuyte des Hebreux, vn roy d'Egypte nommé Amenophis. Qui est vn nom faux & supposé, & pource n'a-il point presumé de determiner le temps du regne de ce Roy Amenophis, ià soit que de tous les autres Rois il a bien desiny les années & temps de leurs regnes. Puis de là en apres il y adioute quelques autres fables: presque oubliant foy-mesme auoir prononcé que la sortie des pasteurs hors d'Egypte tendans vers Hierosolyme fut ci. q cens dix huit ans parauant. Car Themosis estoit Roy d'Egypte quand ils sortirent. Apres le temps duquel, les ans des Rois qui luy succederent, furent trois cens nonantetrois, iusques aux freres nommez Sethon & Hermée, Sethon fut nommé Egypte (comme il dit) & Hermée, Danaus: Sethon ou Egypte ayant dechassé du Royaume (ainsi qu'il le racompte) son frere Hermée Danaus, regna cinquante neuf ans. Et apres luy le plus aîné de ses fils nommé Rhampses, regna soixante six ans. Manethon donc ayant confessé noz peres estre yssuz d'Egypte apres tant d'ans cy dessus mis en compte, adioute avec les autres Rois cest incogneu Roy Amenophis: disant encore d'auantage, qu'il fut contemplateur des dieux, comme auoit esté l'vn des precedens Rois nommé Orus: & que ayant tresgrand desir de voir sensiblement les dieux, son desir luy fut accomply par

ply par vn sacerdot nommé, comme luy Amenophis, fils engendré d'vn pere appelé Papius. Lequel sacerdot Amenophis de Papi sembloit quali participer de nature diuine, quant à la supernaturelle sapience, & prescience des choses futures. Et iceluy Prophete Amenophis quelque fois dit au Roy portant mesme nom que luy, qu'il pourroit auoir la vision des dieux sil se mettoit en deuoir & en fait de purger la prouince de tous hommes lepreux, ladres, mefeaux, & autres maculez & infects. Duquel aduertissement le Roy Amenophis fort ioyeux feit (comme dit le comte) assembler tous les ladres, les infects, & les estorpiez d'Egypte, qui en nombre de multitude furent trouuez quatre vingts mille: & par ce Roy Amenophis enuoyez en la partie Orientale au long du Nil, à tirer & tailler les pierres: & avec iceux quelques autres Egypciés aussi, à qui ceste charge estoit eniointe. Et dit Manethon, qu'en celle multitude d'infects y auoit plusieurs sacerdots, ou prestres, qui aussi estoient touchez de lepre. Dond cest Amenophis sapient sacerdot, & homme diuin print peur, & eut crainte de l'indignacion des dieux tant sur soy, que sur le Roy, pource que apertement il auoit donné conseil au Roy, & persuadé de faire force aux susdits lepreux & maculez: & pource cogneut en esprit, que les dieux seroyent propices auxiliateurs à ces reiettez malades: en sorte, qu'ils obtiendroyent la dominacion en Egypte par l'espace de treize ans. Lesquelles choses il n'osa point declarer au Roy, mais en laissa vn liure escrit, puis luy-mesme se fait mourir. Dond le Roy tomba en tresmerueilleuse crainte & doubtaunce. En apres ledit Manethon racomte ce que s'ensuyt mot à mot: *Manethon touchât les ladres d'Egypte.*

Le Roy Amenophis requis par ces pources lepreux, infects, & maculez, de les pourueoir de quelque cité à eux assignée pour leur repos & seureté, il leur donna vne ville deserte appelée Auaris: qui auoit esté aux pasteurs dechassez, & selon l'antique Theologie auoit és premiers temps esté la cité de Typhon. Ces ladres donques, maculez, & infects, deiettez d'Egypte, en telle & si grande multitude avec quelque autre nombre d'Egypciens, estans conuiez par le Roy Amenophis

„ en celle deserte cité Auaris , apres y estre entrez confi-
 „ derans l'assiette du lieu , & la construction de la ville
 „ estre trespropre & opportune à se fortifier , & faire re-
 „ bellion au Roy de la prouince, ils constituerent sur eux
 „ pour leur chef & leur Roy vn homme Heliopolitain,
 „ l'vn des pontifes de Heliopole (qui estoit la belle ville
 „ dite la cité du soleil) nommé Orsaph. Auquel tous
 „ vniuersellement feirent serment d'obeir en toutes cho-
 „ ses & par tout. Ayant Orsaph prins & receu le ser-
 „ ment de tous ces gens sequestrez , premierement leur
 „ establit telle loy, que nuls dieux par eux ne seroyét ado-
 „ rez. Item, qu'ils ne sabstiendroyent de tuer , & man-
 „ ger (si mangeables estoient) toutes les bestes, princi-
 „ palement celles, qui par les Egypciens estoient tenues
 „ pour les plus sacrez & inuiolables. Finalement, qu'ils
 „ ne prendroyent alliance, fust par mariage, amitié , ou
 „ autrement, sinon avec ceux de leur ligue & faction.
 „ Toutes lesquelles ordonnances , & maintes autres, luy
 „ bien entendant estre contraires voire ennemies aux
 „ mœurs, coustumes, loix, & religiō des Egypciēs: & que
 „ par cela pourroyent grieuement estre irritez: prouid-
 „ demment il commāda à ses subiets obeissans de clore
 „ leur ville de bons & forts murs, & de se mettre en ar-
 „ mes, & preparer à la guerre contre le Roy Ameno-
 „ phis. Et de sa part prenant avec luy pour compagnie
 „ & conseil certains autres sacerdots Heliopolitains, &
 „ aucuns des maculez, enuoya messagiers en Hierosoly-
 „ me vers les fugitifs pasteurs: qui sembloient auoir esté
 „ parauant dechassez par le Roy Themusis: leur remon-
 „ trant ses griefs & dolcances, & des autres aussi qui par
 „ les Rois d'Egypte auoyent esté deshonnez: leur re-
 „ querant qu'ils se vouüssent ensemble ioinde pour
 „ mettre leur camp contre Egypte: en leur promettant &
 „ assurant qu'ils y viendroyent avec facile entrée. Car
 „ premierement ils seroyent receuz & bien venuz en la
 „ cité & territoire de Auaris, prouince de leurs anciens
 „ progeniteurs: ou toutes choses necessaires seroyent
 „ abondamment fournies à leurs peuples, & que venant
 „ le temps opportun quand ils verroyent leur poinct,
 „ ils pourroyent guerroyer, & facilement subiuguer toute
 la pro-

la prouince. Desquelles nouuelles, les pasteurs Hie-
rosolymitains rempliz de ioye, alaigrement prenans
cette occasion, se meirent en armes: & sortirét en cam-
paigne iusques à deux cens mille hommes de guerre,
qui peu de temps apres vindrent à la cité, & à la con-
trée Auarique. Dont Amenophis, Roy d'Egypte, ayant
entendu l'artiuée & enuahie d'vn tant nombreux &
tant fort peuple, se trouua terriblement estonné, se
recordant de ce qu'en prediction luy auoit laissé par
escrit le sacerdot Amenophis, fils de Papi. Parquoy en
premier lieu ayant fait assemblée de tout le peuple d'E-
gypte, & conseil prins avec deliberacion des affaires
avec les principaux, il enuoya deuant, & fit en lieu seur
transporter les animaux qui sont tenuz sacrez par les
Egypciens, & qui sont venerez par les sacerdots: &
ce afin qu'ils ne fussent violez par les maculez lepreux,
& par les pasteurs: commandant particulierement aux
prestres, de cautelement cacher, & celer en occulte gar-
de leurs images & simulachres. Et luy-mesme bailla
en garde & singuliere recommandacion à vn sien feal
amy, son petit fils de l'aage de cinq ans, appelé Sethon,
autrement Rameffes, du nom de son peré Rampfes.
Ces choses ainsi pourneuës, passant outre avec les au-
tres Egypciens iusques au nombre de trois cens mille
hommes, & venant au deuant de ses ennemiz vaillans
gens de guerte, quand se vint à la rencontre, il n'osa
& ne voulut combatre, pour ne hazarder à vn coup son
Royaume: ains pensant que sil prenoit la bataille, il
combattroit contre Dieu mesme: il tourna doz & re-
uint luy & son armée à la grand' cité de Memphis, dite
le Caire, ou il print le venerable bœuf Apis, & toutes
les autres bestes & idoles sacrez, puis incontinent avec
toutes ses nauires, & sa multitude des Egypciens se reti-
ra au Royaume d'Ethiopic à garât & sauuemét. Car le
Roy d'Ethiopic luy estoit par grace aucunemét subiet,
& attenu. Parquoy receuât le Roy fugitif Amenophis,
avec tout son peuple, leur bailla les choses necessaires
à la vie humaine, que la prouince suppeditoit: & outre
ce pour habitacion leur assigna citez, villes, & bour-
gades suffisantes à demourer tout le temps de ce fatal

exil de treize ans. Voyla ce que fut fait en Ethiopie.

Pasteurs D'autre-part, les pasteurs Solymites descendās en Egvpte, joints avec les polluz Egypciēs d'Anaris, traiterent si hostilement les personnes restans en Egypte, que leur victoire fut trouuēe tresinhumaine, mauuaise & cruelle à ceux, qui voyoyent leurs detestables impietez. Car non seulement ils brusterent les villes & les bourgs, en commettant toutes violences & sacrileges, & destruisans les idoles des dieux : mais aussi cruellement desmembrerent & meirent en pieces les sacrez animaux qui estoient adorez en veneracion : contraignans les prestres mesmes, sacerdots & prophetes d'en estre les meurtriers, occiseurs & desmembreurs de leurs propres saintes bestes, puis les dechassoyent tous nuds. Et dit-on ainsi, que à ces peuples pasteurs Solymitains, mestez aux lepreux Egypciens, leurs ordonnances politiques & leurs loix tant sacrées que prophanes leur furent baillees & establies par vn certain sacerdot Heliopolitain de nacion, & de nom Orsasisph, ainsi appelé du nom de Osiris, dieu de Heliopolide cité du soleil, lequel Orsasisph s'estant tourné à la part de celle pastorale nacion Solymitaine, & Egypciēne Auarique, mua son nom, & fut appelé Moyses. Tels sont les beaux comtes que les Egypciens rapportent des Iuifs, & plusieurs autres que ie passe pour cause de briefueté. Mais quant au reste de la finale narracion, le sus allegué Manethon dit, qu'apres les treize ans reuoluz, le Roy Amenophis retourna d'Ethiopie avec grande puissance : ensemble aussi son fils Rhampses, menant pareillement vne tresgrosse armée. Lesquels entrez en bataille contre les pasteurs Solymitains, & les polluz Auariques, les vainquirent & desseirent, & apres auoir occis la plus grand' part d'iceux, les poursuuyirent fuyans & mis en route, iusques aux finages de Syrie. Tels comtes ou semblables a mis par escrit Manethō historiographe Egypciē : lequel ie demonstreray par aperte raison, auoir parlé faussement, & menty en ces beaux comtes, & fables de vieilles : en distinguant premierement ce que puis apres nous ramenerons en ieu. Car il nous a concedé cela & confessé, que les pasteurs (qui furent les Hebrieux noz ancistres)

ancestres) n'estoyent point Egyptiens de propre & originale naciõ: ains estoyét là venuz d'autres païs estranges, conquesterent, & obtindrent en domination la prouince d'Egypte: de laquelle puis apres sortirent noz progeniteurs, pour aller habiter en Palestine. Mais que les Egyptiens ladres, maculez, estorpiez & debilitiez de corps, malades ou infects ayent esté meslez avec nostre gent, ie me mettray en deuoir à montrer que non, par les mesmes escrits & dictz de Manethon, & par son propre tesmoignage le conueincray qu'il n'en est rien: & que celuy Moïse, qui conduisit le peuple Hebrieu hors d'Egypte, n'estoit point de ces lepreux Egyptiens nay d'Egypte, ains fut long temps, & par plusieurs generacions deuant le dechassement des lepreux. Manethon donc à sa fabuleuse narraciõ pose ainsi la premiere cause & fondemét: Le Roy Amenophis (dit-il) desira veoir les dieux. Quels dieux? Car s'il desiroit veoir les dieux qui entre les Egyptiens estoyent solennellement venerrez, comme vn beuf, vn bouc, les crocodiles, les cynocéphales ou marmots, il les pouuoit veoir tous les iours. S'il desiroit veoir les dieux celestes, qui sont incorporels & inuisibles, cõment les eust-il peu veoir? & pourquoy en auoit-il tel desir? Pource respondra l'on qu'un autre Roy deuant luy auoit desclairé les auoir veuz. Amenophis donc ayant entendu de ce Roy son predecesseur, cõme il auoit veu les dieux inuisibles, quels ils estoyent, & par quelle maniere il en auoit eu la vision, il en sçauoit assez, & n'auoit besoin de nouuel art pour à telle vision paruenir. Mais (dira l'on) celuy prestre Amenophis estoit sage deuin, & vaticinateur, & tel que par son moyen & ayde le Roy Amenophis se conuoit de pouuoir faire & parfaire son desir, & obtenir la vision des dieux. Mais si ainsi estoit, & que celuy saint hõme sacerdot Amenophis fust tant sage, diuin & prophete, cõment ne preuit-il que le desir du Roy estoit de choses impossibles, qui iamais n'auindroyent, comme aussi n'auindrent, & ne parfeit ce qu'il voulut? Quelle raison pouuoit-il donc auoir de faire entendre au Roy que les dieux luy estoyét inuisibles, à cause des lepreux, des hommes mutilez, & infirmes? Car les dieux sont

*Manethon
touchant le
Roy Ame-
nophis.*

offensez & se courroucent pour les impietez & vices des esprits, & des meschantes œuures, non pour les defaux & maladies des corps. Ou comment fut-il possible, de faire assembler presque en vne heure tât de milliers de lepreux, & d'hommes debilitez & contrefaits? Ou pourquoy n'obtempera-il à son prophete, qui luy auoit donné enseignement & enhort d'enuoyer hors tous les Egyptiens lepreux ou maculez, debiles, & gastez du corps, & les faire transporter en exil hors d'Egypte? & le Roy ne les exila point: ains les enuoya aux quarrieres lapicidines & aux rochiers souzterrains, pour tirer & tailler des pierres, comme indigent de outiers, & non desirant purger la prouince. Consequemment dit Maethon, que le prophete Amenophis se fit soy-mesme mourir, preuoyant l'ire des dieux, & les maux qui auientroyent en Egypte, dont il en laissa vn liure escrit au Roy. Mais si ainsi estoit qu'il fust diuin homme & prophete, ayant prescience des cas futurs imminens à Egypte, comment donc ne preuint-il sa mort prochaine? Pourquoy dès le commencement ne contredist-il au Roy desirant veoir les dieux? Ou s'il seauoit sa mort prochaine, à quelle raison craignoit-il les calamitez d'Egypte, qui ia de son temps n'auientroyent? Et quelle chose plus griefue que la mort luy pouuoit-il auenir, pour par la mort la preuenir? Mais voyons & oyons d'auantage de toutes les autres fabulacions & resüeries, la plus folle, & la plus ridicule. Le Roy Amenophis (dit-il) entendant par le liure escrit du prophete qui s'estoit tué, tant de maux estre à auenir sur l'Egypte, & ia redoutant les calamitez futures, il ne bannit point du tout ny exila hors de la prouince ces gens malades, & infects: mais à leur humble supplicacion & requeste (comme il dit) leur donna pour separée demourance la cité qui parauant auoit esté des pasteurs Hebrieux habitée, appelée Auaris. En laquelle tous ces maleficies estans amassez, ils eleuerent (dit-il) vn d'entre les sacerdots Heliopolitains, qu'ils créerent leur prince, & leur Roy: lequel leur constitua vne telle loy, que point ils n'adorassent les dieux vnez en Egypte: & que nullement ne sabstenissent de la

donnée d'une part & d'autre, le Roy parauant fugitif, puis reuenu en vertu & merueilleuse puissance, les vainquit, deffit, meit en pieces pour la plus grande partie: le reste poursuyuit à chaste mortelle iusques aux dernieres fins de la Syrie. En toutes ces fabulacions ainsi narrées, Manethon n'a point entendu, ou voulu entendre, qu'il mentoit exorbitamment sans aucune verisimilitude ne face de verité. Car posons le cas que les lepreux, & maleficiés de corps banniz d'Egypte, avec toute la multitude des infirmes & debiles amassez en tourbe d'exil, fussent de premier mouuement indignez contre leur Roy, pour leur faire telle iniure que de les separer de leurs parens, amiz, domiciles, & citez, & les releguer en bannissement ignominieux, selon la persuasion du prophete: si est-il vraysemblable & croyable, qu'apres estre relaschez des tailleroches & perrieres trauailleuses, & colloquez en repos dans vne bonne cité de la prouince, ils deuiendrent plus doux, & plus paisibles vers leur Roy. Et quand bien ainsi fust, qu'enuers leur Roy ils eussent encore vne implacable inimitié, ils pouuoient bien se prendre à luy separément: & à luy seul & aux siens dresser ombusche vindicatiue du tort à eux fait, sans mouuoir guerre mortelle vniuersellement contre tous les peuples d'Egypte: entre lesquels estoient de plusieurs d'iceux les parentages, les alliez, les amiz, & leur sang. Et qui plus est, si bien ils eussent deliberé de combatre contre les hommes mortels, quels qu'ils fussent, si n'estoyent-ils point montez en telle presumption que d'entreprendre batailler, & commettre impieté contre leurs dieux: ny entreprendre de rien commettre ou faire qui fust contraire à leurs loix, lesquels dès la naissance ils auoyent esté nourriz. Ainsi donc nous deuous rendre grandes graces à Manethon: qui d'une telle & si grande iniquité de bannissement impitoyable, de pures personnes maleficiées, & de contumace rebellion de peuple contre son prince fait estre chefs & principaux auteurs, non les Hebreux descenduz de Hierosolyne, mais les Egyptiens mesmes, & principalement les sacerdotes prestres, qui
font

font les plus apparens, & les plus dignes : & si atteste que ceste obligation de serment iuré & de rebelle conuracion proceda de la multitude populaire d'iceux Egypciens. Or pour montrer plus probablement tels controuuez comtes n'estre vray-semblables, quelle raison y a-il, de dire, que les Egypciens banniz se rebellerent, sans qu'aucuns de leurs parens, de leurs domestiques, & amiz s'aduoignissent à leur rebellion : ou leur donnassent aucun ayde & confort : ne voulussent entrer en part du peril de leur parentage dechassé : ne estre compagnons participans à la calamité de leurs miserables parens & amiz profuges & exilez : ains pour tout reconfort renuoyèrent ces pources maculez & banniz vers Hierosolyme demander loingtain secours à gens estrangiers. Mais à quelle cause raisonnable, ou à quelle intercession d'amitié, d'alliance, ou compagnie deuoient ils requérir ayde & vindicacion de leur iniure, aux Hierosolymitains : qui plustost leurs estoient ennemiz, pour auoir long temps parauant esté dechassez d'Egypte, qu'amiz & defenseurs. Et neantmoins (dit Manethon) ils vindrent prestement & en grand nombre, pour faire le desir de ceux qui les appelloyēt à secours : à cela faire induits par les belles promesses des maculez, qui les asseuroyēt de facilement occuper & obtenir toute l'Egypte : comme si les Hierosolymitains n'eussent pas bien esté cognoissans l'affiète & les forces de celle region, de laquelle ils auoyēt esté iadis par force dechassez. Et si alors que Manethon les dit auoir esté appelez en ayde par les maleficiēz Egypciens, ils eussent esté pources, indigens du bien d'austruy, & viuans vie miserable & necessiteuse, à bon droit parauenture eussent-ils entrepris ce voyage. Mais attendu qu'ils habitoyent en vne tresbelle cité, riche, heureuse, & bien fortunée, & possedoyent sinage de territoire bien labouré & cultiué, ample & large estendu, & en fertilioté de biens, de fruits, & de pasture, trop meilleur que l'Egypte : quelle cause oussent-ils peu auoir, de laisser leur bon pays, & sortir en estrange dangier pour prester ayde à leurs anciens ennemiz, & se ioindre aux Egypciens loptreux & infects de corps

*Raisons de
Iosephe
touchant
les Iuifs &
Egypciens
contre Ma-
nethon.*

voire tels que nul ne pourroit ne voudroit endurer semblables les propres domestiques, & familiers amiz. Car ils n'auoyent pas prescience, & n'eussent seu de uiner que le Roy Amenophis sen deust fuyr deuant leur face: veu que (ainfi qu'il dit) son fils Rhamesles leur venoit au deuant à tout trois cens mille hommes en armes on l'equipage naual à la Pelusiaque du Nil. Dont estoient assez aduertiz, & bien le sçauoyent les Hierosolymitains qu'ils leur venoyent faire la guerre: mais du changement de propos, & de la fuyte du Roy rien ne sçauoyent-ils: & aussi dont l'eussent-ils peu coniecturer. En apres, dit Manethon poursuyuant son histoire fabuleuse, que les Hierosolymitains & leur armée ayans prins & occupé les granges greniers, bleds, & fourrages d'Egypte, firent plusieurs maux par toute la region. Et tous ces maux leur reproche Manethon: comme si ne les auoit en son histoire induits comme ennemiz: ou comme si tels faicts de guerre estoient à obiecter en reproche à gendarmerie estrangiere, & de loingtain pays par requerant mandement venite: veu que deuant que iamais ils fussent pour secours appelez, les Egyptiens banniz auoyent ia comencé à faire tels outrages, & entr'eux auoyent iuré, & coniuéré, de faire tels degasts & actes de hostile vindication. D'auantage (dit Manethon) quelque temps apres Amenophis Roy retourné à grand force rua sur ses ennemiz, les veinquit en bataille: où d'iceux grand nombre occis, mit le reste en route, & les poursuyuit fuyans à chaste mortelle iusques en Syrie. Tant est (si croire on le veut) l'Egypte ouuerte & facile à prendre de tous costez à tous ceux qui faire y voudront enuahie. Et aussi (sçauoir mon) ceux qui par droit de guerre l'auoyent depuis treize ans tenue & occupé, & encoire lors la tenoyent & occupoyent, n'ignorans point que le Roy Amenophis estoit viuât, & vaillant en Ethiope, par auenture n'auoyent point mis forte garnison, & leur defence es frontieres d'Egypte du costé del'Ethiope, mesmeement ayans plusieurs grandes commoditez à ce faire: & son retour entendu n'auoyent point (ce croy ie) assemblé leurs armées. Croyez
cela

cela qui n'est en façon du monde croyable ne vray semblable. Cependant (dit Manethon) le Roy Amenophis tuant ces gés rompuz & deffaits, les poursuyuit à chafse & grande occision iusques en Syrie par les grands deserts sablonneux, arides, & defaillans d'eau. Ainsi le racomte Manethon, comme si courir en armes par tels arides deserts, estoit chose aisée & expedite à vn grand exercite fuyant, deffait & rompu, & vn autre chassant & lassé de veindre, qui seroit tresdifficile, voire impossible, à vne legiere armée de sciour & de repos, non hastée de chafse ou de fuyte, ains marchant en seure paix. Parquoy on peut voir comme sa narraciō est esloignée de toute verisimilitude. Ainsi donc, selon l'histoire de Manethon, nostre nacion n'est point originalement venue d'Egypte: & nuls Egypciens n'ont esté conjoins ne melez avec nous Iuifs Hebrieux. Car il est bon & à croire & vray semblable, que des lepreux & maleficiēz d'Egypte releguez à tailler les pierrés, la plus grand part mourut aux perrieres, & rochetailles, grande partie aussi és batailles: & le plus grand nombre finalement en la deffaitte, route, fuyte & chafse mortelle: tellement que croyable est, qu'il ne s'en sauua pas la queuē d'vn: ains furent tous periz. Or reste maintenant à luy contredire de Moysē. Les Egypciens tiennent bien pour certain, que Moysē fut vn homme admirable & homme diuin: mais par calomnie incroyable il sefforcēt d'asseurer qu'il estoit des leurs & de leur gent & nation: disans qu'il estoit Heliopolitain & sacerdot de la cité du Soleil, & que pour la contagion de la lepre il fut chassé avec les autres maculez. Mais il se montre par la supputacion des temps que Moysē fut deuant le bannissement des lepreux enuiron cinq cens dix huit ans: & que de long temps parauant il mena noz peres hors d'Egypte en la terre & region de Indée, que nous habitons à present. D'auantage, que son corps fust sain & net de lepre, & immaculé, ses propres paroles de luy-mesme, & ses constitucions legales en donnent indice. Car il interdīsit les ladres de l'habitation, communication & fréquentacion populaire en toutes citez, villes, bourgades, & villages, ordōnant qu'ils seroyēt reclus à

*Opinion
de Manethon
touchant les
Iuifs.*

*Opinions
des Egypciens
con-
tre Manethon
touchant Moysē.*

part, & vestuz d'abits lacerez pour estre cognoissables: declarant semblablement celuy-là estre pollu & maculé, qui auroit attouché le ladre, ou entré souz le couuert en mesme habitacle avec luy. D'auantage s'il auenoit que aucun peust estre guery de celle maladie de lepre, & restitué en sa premiere santé & netteté, il ordonna au corps du guery de lepre, estre faites certaines purificacions, mondemens, lauemens és eaux de fontaine, rasures de tous les poils de teste & de corps, & apres telles purgacions, & autres plusieurs & diuers mysteres de sacrifices, finalement leur donna permission d'entrer en la sainte cité. Lesquelles rigoureuses interdictions il n'eust establies contre les ladres, si luy-mesme eust esté ladre. Car au contraire il semble estre plus iuste & raisonnable, que celuy, qui de semblable maladie seroit atteint, constituast par humanité quelque honneste & benefique prouision aux malades affigez de telle infortune. Mais Moÿse ordonna telles loix d'interdiction non aux lepreux seulement, ains encore ne voulut estre receuz aux sacrez misteres, ceux qui de la moindre partie de leurs corps seroyent mutilez, ou maleficiéz. Que si quelque telle mesauenture escheoit à vn homme estant desia prestre, il le priuoit de son office, & de son honneur. Comment donc seroit-il vray semblable, que Moÿse eust constitué telles loix & ordonnances, contre soy-mesme (si ladre il eust esté) & à son grand opprobre & dōmage? Outreplus, Manethon luy a incroyablement changé son nom, disant, que parauant il estoit appellé Orsaph. Lequel nom ne conuient en rien à la trāsmutacion de l'autre. Car son vray nom Moÿses, signifie preserué de l'eau: car les Egypciés appellent l'eau, Moy. Maintenant il me semble donc auoir assez amplement demonstté que Manethon en tant qu'il s'uyt les anciens scripteurs autorisez, il ne se foruoye gueres de la verité: mais quand il se tourne aux fables vulgaires, ou que de soy-mesme absurdement il les forge toutes nouvellement controuuées, ou quand il s'uyt & croit les auteurs qui ont escrit de nous par affectation hayneuse ou enuieuse, alors il sefgare grandement & delaisse la voye de verité. Apres luy maintenāt nous

Nom de Moÿse changé par Manethon incroyablement.

nous faut examiner Cheremon, lequel a fait profession de escrire l'histoire Egypciaque annombrant au catalogue des rois d'Egypte ce mesme Roy nommé Amenophis, allegué aussi par Manethon, & son fils Rhamesies. Iceluy Cheremon racomte que la déesse Isis apparut en vision nocturne au Roy Amenophis: le blasphemant de ce que son temple estoit destruit par guerres, & que sur ce vn Scribe sacré du temple, nommé Phritiphantes, luy dit, que sil purgeoit l'Egypte des hommes polluz contagieux, qu'ils seroit deliuré de ses nocturnes terreurs de songes & visions espouuantes. Par ainsi le Roy fit faire reueuë & amas de tous les estorpiez, & maleficiés, & malades infects: desquels il ietta hors d'Egypte deux cens cinquante mille, & furent leurs conducteurs Moysé, & Ioseph, qui aussi estoient sacrez Scribes: & en langage Egypcien estoient autrement nommez, à sçauoir Moyses estoit appelé Tisites, & Ioseph Pethesephi. Lesquels arriuez au port Pelusien y rencontrèrent trois cens huitante mille hommes, que le Roy Amenophis y auoit laissez, ne les voulant transporter en Egypte: avec lesquels trois cens huitante mille delaissez, les deux cens cinquante mille maladifs dechassez feirent alliance & conspiracion d'aller en expedition de guerre ouuerte contre le Roy & toute l'Egypte. Mais le Roy Amenophis n'osant attendre leur impetueuse fureur, s'enfuyt à garant en Ethiopie, delaisant la femme enccinte. Laquelle cachée en certaines caues souzterraines enfanta vn fils nommé Messenes. Iceluy fils estant depuis paruenue à l'age virile, chassa les Iuifs Hebreux en Syrie en nombre de deux cens mille, & retira son pere Amenophis de Ethiopie. C'est ce que racomte Cheremon apres Manethon.

Dont me semble, que par les propres dictz de l'vn & de l'autre assez peut estre apparante la veine menterie de tous les deux. Car sil y auoit aucune face de verité, il seroit impossible estre tous deux tant discordans l'vn de l'autre. Mais ainsi auient, que ceux qui composent des mensonges, n'escriuent point choses consonantes aux escritures des autres: ains feignent telles commentacions qu'il leur plaist inuenter. Or voit-on, comme ces

*Cheremon
des faits
des Egypciens &
de la deesse
Isis.*

*Cheremon
& Manethon
Fabuleux
Historiens.*

82 CONTRE APPION ALEXANDR.

deux inuenteurs, escriuans d'un mesme argument, sont presque en tout & par tout differens. Manethon dit, que la conuouitise du Roy Amenophis à veoir des dieux, fut la premiere occasion d'expulser les polluz. Et sur cela Cheremon a forgé son beau songe sur la vision de la déesse Isis. Manethon dit, que le sacerdot Amenophis commanda la purgacion des mesleaux au Roy: & Cheremon dit, que ce fut Phritiphantes. Et Dieu sçait comme ils s'accordent bien du nombre de celle multitude populaire! l'un en fait nombre de octante mille, & l'autre de deux cens cinquante mille. D'auantage, Manethon dit, que les polluz furent premierement transmis aux perrieres & tailleroches, puis enuoyez pour habiter en la cité Ataris: & tout le reste de l'Egypte vexée par guerre, lors ils manderent & demanderent ayde aux Hierosolymitains. Mais bien autrement le comte Cheremon, disant qu'au depart d'Egypte, pres la Pelusique bouche du Nil ils trouuerent trois cens huitante mille hommes, là delaissez & abandonnez par le Roy Amenophis: avec lesquels alliez derechef il enuahirent l'Egypte, & contraignirent le Roy Amenophis à prendre fuyte vers Ethiopie. Mais sur tout ce que y est de plus excellente faute, c'est que Cheremon n'a point declairé qui estoient, ne de quelle gens estoient ces peuples en tant nombreux exercite: & s'ils estoient Egyptiens ou estrangers. Et si n'a point declairé ce nouuel inuenteur du songe de Isis, & des lepreux: ny exposé la cause pourquoy le Roy ne voulut mettre ces gens en son royaume d'Egypte. Et ce songeur Cheremon a aussi adioint Ioseph avec Moïse comme sorty d'Egypte en mesme temps: qui estoit mort deuant Moïse le temps de quatre aages de lignées, qui furent pres de cent septante ans deuant. Outreplus, Rhamesse fils du Roy Amenophis, selon Manethon, estant ia en aage d'adolescence, administra le fait de la guerre contre les banniz & les pasteurs, conioint avec son pere: & avec luy s'enfuyt en Egypte. Au contraire, Cheremon raconte que ce dit fils (qu'il nomme Manesse) fut nay en vne cauerne, apres le depart de son pere, & puis victorieux en bataille dechassa les Iuifs d'Egypte en Sy-

*Contrarie-
rez fabuleu-
ses de Ma-
nethon &
Cheremon:*

rie iuf-

rie iusques au nombre de deux cens mille ou plus. O la grande facilité, & promptitude à dire & escrire ce que luy vient en phantasie: Parauant il n'a point dit qui estoient, ne dont estoient ces trois cens huitante mille hommes trouuez à Pelouse ny aussi comme furent perduz les cents octante mille hommes, ne où fils furent occiz en guerre, ou fils se retrahirent vers Rhamesse. Et ce que plus est encore à esmerueiller en sa narraciõ, c'est, qu'en icelle on ne sçauroit cognoitre lesquels il appelle Iuifs, ne à laquelle partie il attribue celle appellation, ou aux deux cens cinquãre mille lepreux & debilitiez, ou aux trois cens huitante mille qui restoyent laissez au port de Pelouse. Mais c'est à moy grande folie de me trauailler tant à redarguer ceux qui par eux-mesmes & leurs contsedifances se sont redarguez. Car encore eust-il esté tellement quellement tolerable, si par autres qu'eux-mesmes ils eussent esté confutez de vanité mensongiere. Toutefois encore à iceux adiouteray-ie Lysimachus: lequel a prins tel argument que les autres pour bien mentir, mais les surmõtant & passant tous en enormité de fausse fiction controuuée. Dont il appert manifestement que tresmalignement il les a inuëtées, par tresgrande hayne enuieuse de nostre gët. Car il dit ainsi: Au temps que le iuste Roy Bocchor regnoit en Egypte, le peuple des Iuifs se sentant infect de lepre, rache, malle roigne, & autres maladies contagieuses, prenoit son refuge aux temples, afin d'estre nourry des aumosnes. Dont aduint, que par la publique conuersacion de ces infects contagieux, plusieurs hommes estans surprins de telles maladies, & par consequent inutiles au labeur, suruint sterilité en Egypte. Dont le Roy Bocchor enuoya gens expres au temple de Iupiter Hammon, enquerir oracles sur la cause de la sterilité. La responce du dieu fut, qu'il conuenoit purger les temples de la pollution des hommes non purs ne bons, mais maculez, impies & mauuais, les dechassant hors des temples en lieux deserts, & les roigneux & lepreux les noyer, cõme si le Soleil eust desdain de les regarder, & horreur de leur vie, & pource qu'il en falloit expier & purifier les temples: dont puis apres auien-

*De Lysima-
chus des
faits des
Egyptiens
compagnon
en fables de
Manethon
& Che-
meron.*

droit que la terre porterait son fruit. Bocchor Roy d'Egypte ayant receu tel oracle, par le conseil & aduis des prestres anciens, & sacrificateurs, fit prendre tous les impurs & maleficies, & les infects contagieux: les non entiers & maleficies il commanda par main militaire estre transportez au desert: les lepreux & roigneux il condamna estre enuolopez de lames de plomb, puis estre iettez en la mer, lesquels estans noyez, les autres transportez au desert, pour les y faire petir de faim, ou manger aux bestes sauvages, prindrent entr'eux conseil & aduis de leur vie & sauvement. Parquoy la nuit suruenue avec grands feux allumez, & lumieres flam-bantes firent toute nuit bon guet contre les inhumains hommes, & les bestes fieres, puis le iour & la nuit suyuant ils ieusnerent, afin que leur Dieu à eux propice les preseruast & sauast. Le iour suyuant se leua entre eux vn homme nommé Moyses, qui leur donna conseil tel: qu'ils marchassent ensemble rengez en bande tous par vne mesme voye: iusques à tant qu'ils fussent paruenuz hors des deserts en pays cultiue, & terre plantureuse. Item leur commanda n'estre amis ne bien-vueillans à homme du monde, autre que de leur nacion: & si on leur demandoit conseil, qu'ils le donnassent plustost mauuais que bon: & que tous les temples & autels des dieux qu'ils rencontreroient, ils les demolissent. Lesquels commandemens approuuez & iurez d'estre par eux tenuz, toute celle multitude print chemin par le desert, & marcherēt outre, tant que apres plusieurs trauaux, incommoditez, & defautes d'eau & de pasture, finalement ils paruindrent en pays gras, labouré, & fructueux: où de prime entrée ils traicterent les gens du pays fort inurieusement, & outrageusement: pillerent & bruslerent les temples, & en commettant tels maux en tous lieux où ils passoyent, finalement vindrent & se camperent en ceste region, qui auourd'huy est dite Iudée: où pour leur habitacion edifierent vne cité, pour le pillage des temples nommée selon le fait, Hierosyla, & depuis apres qu'ils furent augmentez en biens & en puissance, pour couvrir l'opprobre de leurs sacrileges, ils changerent le nom de leur ville, si que

que au lieu de Hierosyla, la nommerent Hierosolyme, & eux Hierosolymitains. Telle est la narracion de Lyfimachus, qui n'a pas inuenté le mesme nom Aménophis nom du Roy d'Egypte, qu'auoyét supposé les precedens auteurs, mais en a trouué ou emprunté vn de plus fresche memoire, du Roy Bocchor: & laissant le sacerdot prophete Egyptié, mis par Manethon, & le songe de la deesse Isis, imaginé par Cheremon, ils sen est droit allé par phantasie, aux Arenes de Libye vers Iupiter Hammon: pour en rapporter responsif oracle sur les galleux, farcineux, & lepreux. Car il dit, que és temples se retiroit & amassoit la multitude des lepreux Iuifs: laissant en doute si il impositoit nom de Iuifs aux lepreux, ou si celle maladie tenoit les seuls Iuifs: car il dit, le peuple des Iuifs. Le luy demanderoye volontiers, (si presét il estoit) quel peuple estoit ce peuple des Iuifs? Estoyent-ils estrangiers venuz, ou nais du lieu? S'ils estoyent natifs du lieu, pourquoy les nommes tu Iuifs, veu qu'ils estoyent Egyptiens? S'ils estoyent estrangiers, que ne dis tu de quel lieu ils estoyent là venuz? Et comment se peut-il faire, que le Roy en ayant fait tât noyer en mer, & le reste exposé à proye de bestes & d'oyseaux, à faim, froid & soif és lieux deserts, comme se peut-il faire (dy-ie que si grande multitude en restast encore? Et comment estant ainsi desnuez de tout, peurent-ils passer les solitudes des deserts mal-aisez & steriles, occuper la region que nous tenons à present, fonder & construire vne tant noble cité, & edifier vn temple célébré par tout le monde? Or estoit-il aussi bien conuenant de declarer non seulement le nom du legislateur, mais aussi la race & origine, qui il estoit? & de quels parés extrait? & la cause pourquoy il entreprit leur constituer telles loix, mesmement des dieux, qui vers les hommes semblent estre iniustes? Car s'ils estoyent Egyptiens de nacion originale, certainement ils n'eussent peu si soudain & tant facilement changer la religiõ, les mœurs, & la coustume de leur natieue origine. S'ils estoyent forains, & d'estrange lieu venuz, il n'est vray semblable que totalement ils n'eussent aucunes loix, & coustumes de tous temps entr'eux obseruées. Si donc

*Iosephe cõ-
tre Lyfima-
chus.*

ils eussent iuré de iamais bien ne faire à leurs expulseurs ou bannisseurs, ils n'eussent pas eu trop mauuaise raison. Mais fils auoyét coniuéré hayne capitale, & conspiré inimitié mortelle contre tous les mortels hōmes, eux estans (comme il dit) poures miserables indigens de toutes choses, foibles, denuez, & desarmez, & ayans affaire & besoin de l'ayde & pitié & charité de tous humains, plus que de leur hayne ou inimitié, en cela apertement se demontre la grande & sotte follie, non d'eux, qui iamais cela ne feirent, mais de luy l'auteur qui ainsi l'a feint & controuué: qui a aussi osé presumer de dire le nom auoir esté imposé à la cité à cause de la spoliacion des temples: & puis apres auoir esté changé en plus honneste appellation. Grand' merueille, s'ils ne l'eussent ainsi fait! Car (voirement si Dieu plaist) ce nom premier Hierosyle, estoit vilein reproche, & odieux aux posterieurs: & les superieurs qui auoyent fondé la cité, pensoyent bien anoblir & honorer eux & leur ville d'vne telle appelacion. Mais à la verité ce gentil Lysimachus par trop immoderée affection de detracter n'a entendu, ou a dissimulé d'entendre que ce mot Hierosolyne ne signifie pas en langage Hebraïc, la mesme chose qu'il signifie en langue Greque. Ne pourroit-on donc dire d'auantage, cōtre vne mensonge, & fausse histoire tant impudemment exposée? Parquoy à present pource que ce liure semble estre paruenü à iuste grandeur, en commençant autre principe, ie m'essayeray d'expliquer & declarer tout ce que reste de ce present œuvre.



FLAVIUS IOSEPHVS

A EPAPHRODIT, DE L'ANTI-
 QVITE' DES IUIFS,

CONTRE APPION

Alexandrin.



LIVRE SECOND.

AV precedent Liure (trescher amy Epaphrodit) i'ay fait assez claire demontrance de nostre antiquité Iudaïque, satisfaisant à la verité par les lettres & les escritures des Pheniciens, Caldées, & Egyptiens, amenant en tesmoignage aussi plusieurs des renommez auteurs Grecs. Et d'autre-part, ay mis en auant ma disputation contre Manethon, Cheremon, & certains autres fabuleux ou mal affectionnez historiens. Or maintenant commenceray-ie en ce second liure à confuter & redarguer les autres restans, qui contre nous & contre la verité ont quelques blasmes escrits. Car certainement ie suis picqué à respondre contre Appion literateur: si toutefois il m'est conuenant & honneste d'entreprendre tel affaire. Je dy donc que de toutes les choses qui contre nostre gent Iudaïque, & contre l'antiquité des Hebreux par luy ont esté escrits, les vnes sont semblables & de mesme aux dicts des fabuleux historiens cy dessus ia mencionnez: les autres sont fort froides & vaines: & la plus grand part ne contient que detraction, & grande comprobacion (ain que ie te die)

*Discours de
 Iosephe cõ-
 tre Appion.*

d'un homme mal appris, & peu sçauant, apparoissant son histoire estre composée par vn personnage de malin esprit, de mauuaises mœurs, & tout le temps de sa vie imporrùn & querelleux. Or la plus grand part des

Peuples plus tost adonnés à histoires fabuleuses que veritables. hommes par leur folie, & faute de bon iugement prennent plus de plaisir à telles paroles mordantes, pleines de detraction, & de blason, qu'aux bons propos, aux vraies narracions & sentences composées & écrites par bon aduis & diligente estude. Car pour tout vray les gens de tel & si peruers esprit tourné à rebours, se delectent bien aux blasmes & desprisemens des personnes & nations, & de leurs faicts & gestes : mais au contraire, des honneurs, faicts, & louanges données aux vertueuses gens, ils s'en sentent en propre remord picquez, voire quasi iniurieusement offensez. De laquelle nature clairement se demontre estre Appion, mesme en nostre endroit. Parquoy i'ay estimé pour nostre honneur estre necessaire de le laisser apres les autres sans le recercher & examiner à la viue touche de verité, luy qui nous blasme & accuse criminellement comme en capital iugement, & ce pourautant que ie voy &

Iuifs blasmez par Appion.

sçay cela estre naturel à grande partie des hommes de bon esprit, de receuoir plaisir & trouuer bon, quand vn mesdisant outrageux, & de male bouche, entend ses vices, blasmes, & malfaits, luy estre retorquez, & se sent plus aigrement picqué par celuy qui le premier auoit esté d'iniure prouoqué, & à respondre irrité. Combien toutefois qu'il n'est pas aisé ne facile de lire & entendre la confuse maniere de parler d'Appion, ne de cognoistre apertement que c'est qu'il veut dire. Car cōme troublé en grand tumulte de faux masques de verité desguisée, & comme estant enuveloppé de confuse perplexité de mensonges, vne fois il rapporte de phantastiques comtes de noz maieurs, & de leur transmigration d'Egypte, presque semblables aux beaux comtes par nous espluchez cy dessus au premier liure. Autrefois il calomnie les Iuifs habitans en Alexandrie. Et sur tout cela il entremesse vne impertinente accusation des sacrées ceremonies de nostre temple, & autres obseruaciōs de nostre loy. Celà donc premis, ie pense au precedent liure

liure auoir esté par moy suffisamment déclaré : & non seulement à suffisance, mais parauēture aussi outre mesure auoir montré que noz ancestres premiers peres Hebricux ne furent onq Egyptiens de nation, & ne furent iamais dechassez d'Egypte pour contagion corporelle de ladrerie, ne de quelconque autre telle maladie. Au reste, ce qu'en a dit & adiouté Appion, à briefs mots *Appion Ale* ie le remembreray. Au troisiēme liure de ses histoires *xandrin* Egyptiaques il dit en telle sorte : Moysē ainsi que i'ay touchāt les entendu des plus anciens d'Egypte estoit de natiuité faitz de Heliopolitain. Lequel nourry, apprins, & instrué es *Moysē, son* mœurs & manieres de faire de sa citē, reduisit les prie- *origine &* res, vœux & oraisons qui se faisoient souz la chappe du *sa naissance* ciel ouuert, à estre faites en lieux clos & couverts de *ce.* temples murez & vultez, tels qu'ils estoient en sa citē du Soleil, tournant les autels, les adoracions, les asser- tes, & les personnes vers le Soleil leuant, car la citē de Heliople est situēe en tel aspect : & au lieu des obelifques ou aiguilles pyramidées il fit dresser des colonnes souz lesquelles estoit cōme la forme d'un grand bassin large & ample, dans lequel l'ombre de l'aiguille retombant, par beau temps clair contournoit cōtinuellement vn mēme cours avec le Soleil. Voyla quelle est celle tāt admirable eloquence de ce litterateur Appion. Quant à la faussetē mensongiere de son escript, il se peut trescuidamment redarguer non tant par les paroles de nous, que par les propres œuvres de Moysē. Car quād Moysē contruisit le premier tabernacle à Dieu, il ne l'esleua point de telle forme que descript Appion, ne commanda *Iosephe cō-* à sa posteritē de l'eriger en telle sorte. Le Roy Solomon *tre le dire* aussi qui long temps apres edifia le saint Temple de *d'Appion.* Dieu en Hierosolyme, s'abstint fort bien de toute curiositē telle que par imaginacion fausse l'a figurēe Appion. A ce qu'il dit auoir entendu des plus anciens d'Egypte que Moysē estoit Egyptien natif de Heliople, citē du Soleil. Pensez que voyla tesmoignage bien digne de foy. Il estoit plus ieune à la veritē, & venu au monde apres Moysē, & pource ne pouuoit-il dire l'auoir veu, ne cogneu dont il estoit : mais il l'auoit ouy dire (cōme il assure) aux maieurs d'Egypte à qui il donnoit foy;

*Homere &
Pythagoras
posterieux
à Moÿse.*

qui par auenture de leur temps auoyent cogneu Moÿse
familièrement: c'est à sçauoir, luy qui du poëte Homere
ne pourroit pour certain affermer (quelque bon literate-
teur qu'il se vante) ne la patrie, ne l'origine certaine: ne
semblablement du philosophe Pythagoras, qui hier (par
maniere de dire) ou n'a pas long temps fut nay au mon-
de: comment presume-il tant facilement assureur du lieu
& país natal de Moÿse: qui tant d'ans & de siecles pre-
ceda les susdits Homere & Pythagoras de país à Ap-
pion incogneu? Mais comme bien (i'enten bien mal)
conuiët selon ce tresdiligët literateur, tel qu'il se vante,
& mal se rapportè le comte des temps, à celuy auquel il
dit Moÿse auoir emmené hors d'Egypte les lepreux, les
aueugles, boiteux, & maleficiëz. Car Manethon dit les
Iuifs estre departiz & yssuz d'Egypte regnant le Roy
Tethmosis, trois cens nonantetrois ans, auant que Da-
naus fust allé en exil à la Greque prouince d'Arges. Ly-
simachus dit que ce fut du temps du Roy Bocchor, c'est
à dire mille sept cens ans deuant nostre siecle. Molon
& certains autres en ont relaté ce que bon leur a sem-
blé. Puis apres tous, Appion comme fil fust plus digne
de foy, & d'estre creu que tous les autres, a desiny tres-
exactement ceste yssue des Hebreux souz Moÿse hors
d'Egypte: & l'a par grande assurance terminée au pre-
mier an de la septième Olympiade: auquel an (comme il
dit) les Pheniciens fonderent la cité de Carthage. En
quoy tout expressément il a entreietté mention de
Carthage, par cela pensant auoir plus euidente cou-
leur, & argument plus probable de verité, sans pren-
dre garde qu'il amenoit contre soy-mesme tel argu-
ment, par lequel luy-mesme seroit redargué. Car si des
faicts & gestes de celle colonie Phenicienne amenée
par Dido de Tyr & de Sidoine en Aphrique, il en faut
croire les pantarches & vieux registres des Pheniciens,
on y trouuera que Hiram Roy de Tyr regna deuant
Carthage fondée des ans plus de cent cinquante: com-
me ie l'ay prouué au premier liure par les commentai-
res mesmes des Pheniciens; & montré comme ce Roy
Hiram estoit contemporain, & fort grand amy à nostre
Roy Solomon edificateur du Temple de Hierosolyme,
à l'edi-

à l'edificacion duquel le Roy Hiram conféra & enuoya à Solomon bois de cedres, or, argent, & autres choses de pris. Or est-il tout constant, que le Roy Solomon edifia le Temple de Hierusalem apres l'ysſue des Iuifs hors d'Egypte enuiron ſix cens douze ans : & la ville de Carthage ne fut fondée qu'enuiron cent ſix ans apres le regne du Roy Hiram. Dont appert la fauſſeté d'Appion, diſant que les Hebreux ſortirent hors d'Egypte en l'an que Carthage fut premierement fondée, ou il ſe meſconte & abuſe ſoy & les autres de ſept cens dix huit ans : que l'ysſue d'Iſraël hors d'Egypte fut deuant la fondacion de Carthage. Outreplus, ce ſc̄auant literateur Appion ſ'accordant à Lyſimachus quāt au nombre des dechassez (car il dit, qu'ils eſtoient cent & dix mille) il rend vne merueilleuſe & ſort croyable raiſon pourquoy le ſeptième iour ſanctifié par les Iuifs eſt appellé Sabbath : pource (dit-il) que ces Hebreux ladres fugitifs ayās par crainte & peur de poursuyte cheminé par les deſerts ſix iours entiers, & conſinuels, ſe trouuerent bleſſez d'ulceres aux enguines, & à ceſte cauſe ſe reposerent le ſeptième iour, eſtans paruenuz des ſteriles ſolitudes du deſert, en vne region graſſe, fertile, & plantureuſe : qui auourd'huy eſt ludee, ou ils ſe reposerent, & prindrent place de residence. Et ce iour ſeptième, ſin de leurs trauaux, & iour de leur repos, ils appellerent Sabbath : gardans & retenans encore ce mot de la langue Egypteienne. Car les Egypteiens appeleut le mal des eignes ou enguines *Sabbatoſim*. Or conſiderons vn peu ſi telle bauerie eſt à moquer : ou pluſtoſt telle impudence d'eſcrire, à blaſmer & à deteſter : car il donne à cognoiſtre par ſon dire, que rous vniuerſellement, au nombre de cent dix mille perſonnes auoyent mal aux eignes, pour le continual trauail du chemin. Cela eſt-il vray ſemblable ? Et ſi de ces cent dix mille la plus grand' part eſtoient auēgles & boiteux (comme le met Appion) ils n'euffent peu marcher auāt le chemin d'vne ſeule iournée. Et ſils eſtoyēt ſi ſains & valides, qu'ils peuſſent marcher tant de iours par les voyes deſertes deſpourueuës de tout viue humain, & en marchant veindre & ſurmonter vni

Fauſſeté d'Appion apparence d'accord avec Lyſimachus.

Mal d'enguines appellé par les Egypteiens Sabbatoſim.

uersellement toutes bestes sauvages, & gens populéux qui leur fussent venuz à l'encontre faire empesche, & barrer les passages: ils n'eussent pas tous vniuersellement esté malades des vlcères d'enguines. Car il n'est pas naturellement nécessaire, que telle maladie auienne à tous ceux qui vont par pays, ains les grandes compagnies nombrées de plusieurs milles, cheminét tousiours par petites journées marquées & aterminées, qui ne fassent iusques à vlcérer les eignes. Parquoy n'est vraysemblable tel mal vniuersel leur estre auenu: car cela est trop absurde, & inconuenient. Et neantmoins ce mirifique Appion, ayant dit parauant, iceux cent dix mille estre en six iours paruenuz iusques au pays cultivé de Judée, puis de rechef dit, que Moÿse monta seul le mont Sinaï, qui est situé entre Egypte, & Arabie, ou il fut perdu & non veu de ses gens par l'espace de quarante iours: apres lequel temps descendu de la montagne apporta les loix qu'il bailla aux Iuifs. Or comment est-il possible d'accorder cela: que ces nombreux peuples eussent demouré en vn desert lieu sans eauë ne pasture: & en six iours eussent cheminé & outrepassé tout l'espace qui est au trauers & au milieu de ces terres desertes: Quant à l'etymologique interpretation de ce mot Sabbath, que le Grammatic Appion amene, elle fait son effrontée impudence à tirer aux cheueux l'interpretacion du vocable, ou pour le moins la grossiere asnerie, & non sçauance. Car ces deux voix Sabbo, & Sabbathum, sont grandement differentes. Sabbath selon l'Hebrieu langage des Iuifs est à dire, repos de toute ceuvre & labeur. Mais Sabbo, est vn nom Egyptien (comme luy-mesme confesse) signifiant en la langue Egyptiaque, maladie des enguines. Ainsy voyla comment Appion grammatic Egyptien a feint & forgé tels comtes nouueaux de Moÿse & du depart des Iuifs hors d'Egypte, controuuant de son malin esprit telles faussetez outre l'authorité de tous autres scripteurs. Et quelle merueille est-ce, sil a bien osé mentir de nous, & de nos peres & ancestres, quand il a bien menty de soy-mesme, & cõtre soy-mesme: Car ce gentil haïard estimé en literature le premier hõme d'Egypte,

ayant

ayant prins sa premiere naissance en Oase ville d'Egypte, a vileinement abiuré sa patrie, & ville de sa generation. Car faussement se disant Alexandrin, il montre bien la mensongiere vanité & fallace de sa peruerse generation. Et pource meritoirement & à bon droit, ceux qu'il hayt, & poursuyt d'iniures & outrages, il les appelle Egypciens: car sil n'estimoit les Egypciens estre les plus meschans de tous hommes, il ne se fust pas luy-mesme osté hors du nombre de leur nacion. Car ceux qui tendent à sanoblir par la noblesse & celebrité de la patrie dont ils sont nais, ils la louent, extolent & magnifient: & estiment à eux vn grand honneur d'estre denommez & intitulez de l'appellation de leur noble patrie: & de tout leur pouuoir & sçauoir contredisent à ceux qui contre droit & raison sefforcent de dire blasmes à l'encontre. Or faut-il donc qu'en l'vne ou en l'autre maniere les Egypciens soyent affectionnez enuers nous Iuifs, & en nostre endroit. Car ou comme se glorifians de nostre honneur, ils se font noz cousins, & veulent estre veuz noz parens & alliez: ou pour decharge & allegement de leur impropere, ils nous veulent faire compagnons & participans de leur infamie, lepre, mesellerie, bannissement de peuple, & reuolte contre le prince, puis qu'en tels cas avec eux ils nous associent en leurs histoires. Entre lesquelles ce braue Appion par la sienne histoire semble auoir voulu rendre aux Alexandrins la cõtumelicuse & outrageuse cõscription faite contre nous Iuifs, pour pris de recognoissance & recompense hõnorable, de ce qu'ils luy auoyent donné le nom, tiltre, & droit de leur noble cité d'Alexandrie. Car luy bien aduertý de la noise, querelle, & dissension qui estoit entre les Alexandrins, & les Iuifs habitans en Alexandrie, il proposa en sa deliberaciõ de dire par ses escrits, vileinie, iniure & outrage aux Iuifs: mais cependant sans auis il y comprennent tous les autres, mentant neantmoins tresimpudãment tant d'vne part que d'autre. Voyonç donc quels sont ces griefts & intolerables cas, dont il charge les Iuifs habitãs en Alexandrie. Les Iuifs (dit-il) venãs de la Syrie vers Egypte s'arrestèrent, & planteret leurs sieges pres de la mer impor-

*Appion ab-
iureur de
sa patrie.*

„
„

tueuse, prochains voisins aux assauts d'ondes. En cela si le lieu de l'habitation Iudaïque a reproche, Appion fait iniure à la ville d'Alexandrie, non sa patrie, mais qu'il ment estre sa patrie: car il est tout certain qu'une grande part de la cité d'Alexandrie est maritime, comme tous le confirment: & du costé de la mer trescommode pour habiter. Laquelle partie si les Iuifs ont occupée par force, en sorte qu'on ne les en a peu debouter depuis, cela est preuue de leur force, prouesse, & vaillance. Mais le Roy Alexandre le grand, fondateur d'Alexandrie, leur donna en sa ville place pour habiter: & meriterent auoir de luy tel & pareil honneur que ses propres hommes Macedoniens. Je ne sçay donc qu'eust peu dire Appion, si les Iuifs eussent prins habitation en Necropole ville morte, & non en Alexandrie, ville royale: où par leurs lignées ils sont encore auiourd'huy appelez Macedoniens, par appellacion honorable. Si donc Appion a leu les epistres, & les lettres principales d'Alexandre le grand, du Roy Ptolemée Lage, & de tous les autres Rois d'Egypte ses successeurs, semblablement la colonne dressée en Alexandrie contenant en lettres grauées les droits & priuileges que le grand Cesar a concedé aux Iuifs: si Appion (di-ie) ayant veu toutes ses escritures publiques & autentiques, a neantmoins osé escrire à l'encontre, il est mauuais homme: & si il ne les a veuës, ne leuës, il est homme ignorât & non sçauant. Cela aussi est de semblable grossiere ignorance & non sçauance qu'il se dit esmeruëiller, pourquoy eux estans Iuifs, se clament Alexandrins: Car toutes gens qui sont appelez à peupler vne colonie ou ville neuue, nonobstant qu'ils soyent differens en diuerses langue & nation les vns des autres, si prennent-ils neantmoins commune appellacion du lieu ou du prince qui les a là colloquez. Et quel besoin est-il d'en amener les exemples des autres? quand de nostre mesme nation Iudaïque, ceux qui habitent en Antioche, sont appelez Antiochiens. Car le Roy Seleucus, qui là les establitz, leur conceda aussi le droit & le nom. de la cité d'Antioche. Semblablement. ceux qui demeurent en la cité d'Ephese, sont nommez Ephesiens: & ceux qui de-
meu-

*Alexandrie
ville fondée
& edifiée
par Alex-
andre.*

*Antiochiens estab-
litz, en la
cité d'An-
tioche par
le Roy Se-
leucus.*

meurent en la haute Ionie, ont commune appellacion avec ceux, qui sont naiz & natifs du pays mesme, par l'octroy des Rois, & confirmation de leurs succeffeurs. Outre ce, la clemence des Romains a bien concedé en toutes nations, l'honneur de l'appel de citoyen Romain: qui n'est pas vn petit don: & ce non seulement à singulieres, & particulieres personnes: mais aussi à de totals & tresgrands peuples en general. En somme, les antiques Hespagnols, les Tyrrhens, Tosfans, & les Sabins, sont appelez Romains. Mais si Appion pretend, & entend d'oster aux estranges colonois le tiltre & l'appellacion de la commune cité, qu'il se desistè donc aussi de se faire nommer Appion Alexandrin. Car luy nay en Oase au plus profond d'Egypte, comment sera-il Alexandrin, si le droit & le nom de la cité est osté aux estrangers habitans, comme il le veut estre à nous tollu? attendu mesmement qu'il est Egypcien, & qu'aux seuls Egypciens est interdit par les Romains dominateurs du monde, de participer le droit & le nom de quelconque cité. Et toutefois ce tant excellent literateur Appion Egypcien ne pouuant obtenir les dignitez, & ciuilles appellacions, qui à luy comme Egypcien sont prohibées impetrer: il s'efforce de calônier en cela ceux qui tresjustement & meritoirement les ont des Rois en don honorable obtenues. Car le Roy Alexandre le grand pour supplier & accomplir au defaut des habitateurs de sa nouvelle cité Alexandrie, que tressoigneusement il edifioit, ne choisit point les vns, ou autres d'entre nous Iuifs: mais nous ayant tous diligemment esprouuez, & trouuez dignes selon nostre vertu, constance, & fidelité, il feit cest honneur à noz gens de les establir citoyens Alexandrins en tel droit & nom de cité, què ses propres hommes Macedons: pour montrer comme grandement il nous vouloit honorer. Car Hecate, qui souz ce grand Roy fut historien, dit que le Roy Alexandre pour l'obeissance, & fidelité qu'il trouua aux Iuifs, adiouta à leur terre la region de Samarie, à tel tiltre qu'ils la tiendroyent & possederoyét sans aucun tribut. En sèblable bonne opinion & volonté, sembla estre apres Alexandre, le Roy Ptolemée Lage enuers

*Appion né
en Oase
profond
d'Egypte.*

*Hecate hi-
storien souz
Alexandre.*

les Iuifs demeurans en Alexandrie. Car il commit en leur garde les camps & garnisons de la gendarmerie de toute Egypte, les estimant estre bien gardées & seurement conseruées souz la fidelité constante, & vaillante force des Iuifs. Luy-mesme aussi estimant qu'il pourroit en trescertaine seurré maintenir l'estat de son regne en la ville de Cyrene, & és autres villes de l'Aphrique: enuoya en ces lieux pour y habiter, vne grande partie de la gent Iudaïque. Apres cestuy l'autre Roy Ptolemée, qui fut surnommé Philadelphie non seulement deliura & affranchit tous ceux de noz gens, qui entre les siens furent trouuez captifs ou esclaués: mais aussi par maintefois leur feit grandes largesses de ses deniers: & (qui est encore plus) voulut cognoitre & sçauoir quelles estoyét noz loix, & desira lire & entédre les volumes de noz sacrées escritures. Et si enuoya vers nostre gent son ambassade, requerant que gens sçauās luy fussent transmis, pour luy interpreter & faire entendre nostre loy: commandant leur interpretation estre tresdiligemment escrite: laquelle diligence il commit & recommanda non à chacun, ou a personnes telles quelles: ains donna celle charge à Demetre Phalere, à André, & Aristes, entre lesquels Demetre Phalere en erudicion & grande science estoit facilement le premier de son siecle, & les deux autres estoyent capitaines de la garde du corps du Roy. Or est-il bien vray semblable, que ce bõ Roy Ptolemée Philadelphie n'eust point tant affectueusement desiré apprendre noz loix, & la sapience de noz peres & maieurs, sil eust tenu en despris & desdaing les peuples, qui de telles loix, & de telle sapience vsoyent, ains plustost les eust tenuz en grande admiracion, & reuerence. Mais Appion a ignoré, ou voulu ignorer que ce Roy Philadelphie; & ses successeurs Rois ont tousiours eu vne espediale affection de familiarité fauorable à nostre gent. Car le tiers Ptolemée, surnommé Euergetes, c'est à dire bien-faicteur, venant en puissante dominacion l'vniuerselle Syrie, pour ses heureuses victoires obtenues, n'immola point sacrifices de regradiaire solennité aux dieux Egyptiens: ains venant au Temple en Hierosolyme, offrit à Dieu

*Demetre
Phalere,
André, com
mis par
Alexandre
à interpre
ter la loy
des Iuifs.*

*Ptolemée
tiers sur
nommé bien
faicteur.*

à Dieu en sacrifice agreable plusieurs hosties qu'il immola & sacrifia selon la mode & vsage de nostre Temple, ou il dedia aussi de tresdignes ornemens de sa victoire. En apres, l'autre Roy Ptolemée surnommé Philometor (qui est à dire amateur de mere) & sa femme Cleopatra commirent aux Iuifs toute la charge, les estats & offices de leur royaume: cōstituant chefs principaux de leur gendarmerie & de la milicie deux hommes Iuifs, c'est à sçauoir, Onias, & Dosithée: à la bonne renommée desquels desrogue & detracte Appion, qui plustost & à plus iuste raison deuoit admirer leurs œures & gestes, pour entre autres faictz auoir deliuré du peril de ruine & destruction, la ville d'Alexâdrie, de laquelle il veut estre dit citoyen. Car comme au regne de Cleopatra se fust eleuée rebellion, & le dangier fust imminent de la totale perdicion du royaume, la cité de Alexandrie fut sauuée & preseruée par le moyen & labeur d'Onias & Dosithée, des plusques ciuiles sediciōs & batailles intestines. Mais puis apres (dit Appion) Onias amena dans la ville vne armée legiere, adōc que Thermus cōmis & enuoyé là pour lieutenant du Consul, estoit present en la cité, pour la seigneurie des Romains. Ce que (pour vray dire) fut faict à bon droit, & tresiustement. Car Ptolemée surnommé Physcon, à la mort du Roy Ptolemée Philometor son pere, sortit en armes de la ville de Cyrene en Lybie, prétédât de chasser & debouter du royaume la Roynie Cleopatra, & les fils du Roy Philometor, pour iniustement & contre droit s'emparer du royaume d'Egypte. A laquelle cause le capitaine Onias Iuif entreprint la guerre contre luy pour la Roynie Cleopatra & ses fils. Et la fidelité qu'il auoit gardée enuers les Rois, il ne la delaisa point à la necessité enuers la Roynie. Et le Seigneur Dieu en fin se montra tesmoin manifeste de la iustice d'iceluy Onias. Car comme Ptolemée Physcon eust deliberé de faire bataille contre l'armée d'Onias, & en hayne & despit de luy eust fait prendre tous les Iuifs qui estoient es lieux de sa puissance, avec leurs femmes & enfans, & iceux eust fait presenter tous nuds liez & garrotez au deuant des elephans, afin que foullez & debrisez par

*Ptolemée
quatrieme
surnommé
amateur de
mere.*

*Fidelité de
Onias Iuif
enuers la
Roynie Cleo
patra.*

ces grandes bestes il defaillissent de vie: pour cela faire plus cruellement, ayant encor fait enyurer les elephans, il en auint tout au contraire qu'il n'auoit preparé & proposé. Car les elephans delaisans les miserables Iuifs qui leur estoient mis au deuant, au contraire par grande impetuosité se ruerent sur les amiz & ministres du Roy Physcon, & en tuerent plusieurs. Peu après se presenta au Roy Ptolemée Physcon, vne vision terrible d'un espouuantable phantasme, luy defendant de faire aucun ennuy à ces hommes Iuifs. D'auantage, sa principale concubine la treschere, & mieux aymée de toutes, par aucuns nommée Itaque, & par d'autres, Hirene, luy feit requeste qu'il ne commist faire si grande impieté & cruauté contre ce poure peuple. Ce que il luy conceda: se repentant grandement de ce qu'il en auoit fait, ou deliberé de faire. Dont à bon droit les Iuifs constituez & demourez en Alexandria, sont veuz tous les ans festiuement celebrer ce iour-là, auquel ils eurent de Dieu miraculeux sauement de vie, & deliurance de mort instante: Ce nonobstant Appion calomniateur de tous, a bien presumé accuser les Iuifs pour la guerre faicte contre Physcon, où plustost il les deuoit louer pour le sauement, defense, & deliurance du peril de la cité, dont il se glorifie estre citadin. Le mesme Appion aussi produit contre nous les actes de la derniere Cleopatra Royne des Alexandrins, tournant en nostre vitupere, l'ingratitude d'icelle enuers nous: laquelle plus conuenablement il deuoit reprendre & arguer, elle à qui rien ne defailloit d'iniquité, de meschanceté, d'injustice, & de toutes mauuaises œures, fust particulièrement enuers ses prochains parens & propres lignagiers de son sang, fust enuers ses mariz ou amiz, meismement ceux qui auoyent fort aymée, fust en general contre les Romains, & leurs imperateurs, qui auoyent esté ou estoient les bien-faicteurs. Car elle feit occire au Temple sa propre sœur Artinoé, qui en rien ne luy estoit nuysante, & ne luy auoit fait offense. Elle feit semblablement meurtrir son frere par trahison, & par vilain sacrilege piller & despoüilla les dieux pater-

Vision terrible à Ptolemée.

Iuifs accusez de l'ingratitude de Cleopatra par Appion.

paternels & les sepulcres des Rois ses progeniteurs. Et apres auoir receu, & prins en hōmage le royaume d'Egypte, du premier Cesar Iules, elle presuma biē se reuolter contre son fils & successeur Octaue Cesar Auguste: ayant corrompu par mignardises & lasciuitez de pailardise, & par breuages amatoires le Triumuir Mare Antoine, qu'elle le rendit ennemy de sa patrie, & infidele à ses feaux amiz en despouillant aucuns du sang royal, les autres contreignant à faire & administrer mauuais actes. Mais quel besoin est-il, d'en plus dire quand elle mesme en la grand' bataille nauale au goultre de Larte sur mer, abandonnant son abusé Mare Antoine, qui estoit son mary espousé, & pere de deux fils communs en elle engendrez, le contraignit de trahir & abandonner son fidele exercite, & la suyure fuyante en Alexandria. Dont finalement Alexandria estant prinse par Cesar, elle fut menée iusques à ce point de ne rien plus esperer, sinon que au moins elle peult encōre de sa main suer les Iuifs Alexandrins, pource que enuers tous elle auoit esté cruelle & infidele. Est-il à estimer que ce nous soit diffame, & non plustost gloire, (si comme dit Appion) en temps de famine ne le bled ne le pain n'est point viande à Iuifs? Au reste, celle Royne Cleopatra souffrit peine & mort à ses forfaits competente, & nous Iuifs adons pour nous le tresgrād Cesar tesmoin & approbateur de l'ayde & fidelité, que nous auōs faite, & maintenue enuers luy contre les Egyptiens, & si auons pour nous les ordonnances de luy, & du Senat, & les rescrits & lettres imperiales de Cesar Auguste, par toutes lesquelles testifications, noz merites & bons seruices enuers le Senat, le peuple, & l'empire Romain sont autentiquement approuuez. Il falloit donc pour bien escrire de nous à la verité, que Appion eust bien regardé & leu en ces lettres, & rescrits senatoires & imperiaux, & selon les diuers genres des princes, discourir & examiner les tesmoignages faits de nostre gent souz Alexandre le grand, souz ses successeurs, & tous les Ptolemées Rois d'Egypte: item, les constitucions du Senat & peuple Romain, & les rescrits des tresgrās Empereurs.

*Cruantez
& mes-
chancez
de Cleopatra.*

*Cesar pour
tesmoin
aux Iuifs
de leur fi-
delité.*

Et si ainsi est, que Cesar Germanic ne peut esgalement distribuer bleds à tous ceux qui demouroient en Alexandrie, cela est indice de sterilité & defaute de bleds, & non pas preiudice ou accusacion des Iuifs. Et aussi est-il assez euident, quelle opinion ont eu tous les imperateurs, & en quelle bonne estime ilz ont tenu les Iuifs habitans en Alexandrie. Car l'administracion, & dispensacion des bleds, au temps de la cherté ne fut non plus transportée des Iuifs d'Alexandrie, que des autres Alexandrins. Ce transport frumentaire donc ne leur doit point estre tourné à blasme, ou impropere non plus que aux autres citadins d'Alexandrie. Mais cela leur doit estre donné à grand honneur, d'auoir eternellement, & constamment gardé la foy qu'ils auoyent donnée aux Rois, comme en la garde du fleuue, & en la garde & seure maintenue des garnisons, & des compagnies militaires d'Egypte, desquelles charges les Rois ne les iugerent estre indignés. Mais sur ce point oppose Appion, disant : Si les Iuifs sont citadins d'Alexandrie, pourquoy ne venerent-ils les mesmes

*Responce
de Iosephe
à Appion
touchant
l'adoracion
de ses dieux*

dieux, que fôt les Alexandrins? Auquel ie respon: Comme ainsi soit que vous autres soyez tous Egyptiens, neantmoins, comment se fait cela, que entre vous autres par grande contencion & bataille, vous debatez, & entrebatez les vns les autres, pour le faict de vostre religion? Pour laquelle cause nous pensons & disons qu'il faut que ne soyez tous Egyptiens, voire que ne soyez hommes de la cōmunauté humaine. Pource que vous adorez les bestes qui sont contraires & ennemies mortelles à la nature humaine, en les nourrissant à grande cure & diligence. Mais au contraire, nostre gent se demontre estre tout vne, & de mesme religion. Si donques entre vous Egyptiens y a tant de differens de religion, & d'opinion de voz dieux: pourquoy t'esbahis-tu (ô Appion) de ceux qui sont venuz d'autre region en Alexandrie, si aux loix dès le commencement à eux données & constituées ils se sont constamment arrestez, voyans l'inconstante diuision de voz bestiales supersticions? Le mesme Appion nous met à sus les causes des sedicions, à raison de nostre parcialité, & particuliere

liere faction de religion: mais si selon la verité de cela il accuse les Iuifs habitans en Alexandrie, pourquoy ne pourroit-il de cela en coulpier vniuersellemét tous ceux aussi, qui sont dispersés en autres lieux? attendu qu'on les cognoit tous auoir semblable concorde en leur religion diuersé des autres peuples? D'auantage, ie dy que qui voudra bien chercher & examiner la verité, trouuera que les auteurs de sedicion ont esté les Alexandrins citoyent tels, & semblables qu'Appion. Car cependant que les vrais Grecs & Macedons furent citadins habitans d'Alexandrie, ils n'esmeurent iamais aucune sedicion contre nous: ains donnoyent lieu, & cedoyent à noz antiques solennitez. Mais depuis qu'entr'eux fut accruë & multipliée la compagnie des Egyptciés, pour la confusion des temps, cest ouurago y fut aussi adiouaté. Mais nostre nation demoura touliours entiere & pure en sa loy, & religion. Eux-mesmes donc ont esté les premiers commencemens de telle sedicieuse molestie, adonc que le peuple Alexandrin ainsi meslé d'Egyptciens, n'eut plus la constance Macedonique, ne la prudence Greque, mais furent tous vsans des mauuaises mœurs & coustumes Egyptciennes, & exerçans contre nous Iuifs leurs anciennes inimitiez. Et si est reprochable en eux, ce qu'ils presument nous impropeter. Car comme ainsi soit que plusieurs d'entr'eux obtiennent le droit & le nom de la cité non à iuste tiltre, ains par importune vsurpacion, ils appellent neantmoins ceux-là estrangers qui enuers tous sont cogneuz auoir obtenu legitimement & meritoitement ce priuilege, & droit de cité Alexandrine. Car il ne se trouue point que iamais nul Roy ait par le passé donné droit de cité aux Egyptciens: ny à present nul des Imperateurs Romains. Mais quant à nous Iuifs, le Roy Alexandre nous a mis & colloquez dedans sa cité, & nous a donné le droit & priuilege de bourgeoisie Alexandrine, les Rois Ptolemées le nous ont confirmé & augmenté, & les Romains le nous ont bien daigné conseruer & garder. Et pource Appion nous a voulu deroguer, & arguer de ce que nous n'esleuons nulles images des Empereurs Romains, comme si les Césars en estoient

*Loy des Iuifs de-
meurée pu-
re & en-
tiere entre
eux depuis
Moÿse.*

*Argumens de
Iosephe con-
tre Appion,*

*touchât les
images ou
éfigies des
Empereurs.*

ignorans, & n'en fussent bien aduertiz, ou bien eussent besoin de la deffense d'Appion, qui plustost deuoit louer en cela & admirer la magnanimité & modestie des Romains en ce qu'ils ne contraignent point leurs subiets à trauerser ou trespasser leurs loix de leur pais, & religion, mais estiment assez de receuoir les honneurs tels qu'il est bon, & legitime aux offrans de les leur faire & presenter. Car veritablemēt ils ne sçauent point de gré pour les honneurs qui leurs sont faicts par contrainte necessité, ou par force violente. Ainsi dōc on croit qu'il est bon aux Grecs & aux autres peuples de dresser & leuer simulacres : voire, qu'en voyant les images figurées, ou taillées de leurs peres, meres, femmes ou enfans, ils s'en resiouyissent, & en font feste. D'autres encore se formēt images de personnes, qui en rien ne leur appartiennent, & les ont en reuerence, & d'autres ayans leurs seruiteurs, ou leurs esclauues serues, en ont la representacion ou painte ou sculpée, & la tiennent en honneur. Quelle merucille est-ce donques, si à leurs princes & seigneurs, ils portent tel honneur & reuerence, que d'esleuer leurs statues en veneracion? Mais par diuersc raison Moysc le legislateur des Iuifs, non comme prophetizant la maiesté de la puissance Romaine n'estre à honorer, mais comme desprisant telle imagerie, & veneracion d'icelle, comme chose non vtile, & ne seruant de rien, ny à Dieu, ny aux hommes, à raison que l'image ou simulachre est chose beaucoup moindre, & moins digne, moins estimable, & plus basse que tout corps animé viuant & mouuant, & par plus forte raison de trop plus vtile essence, que Dieu incorporel, & non animé, mais animant & inspirant toutes choses, pource interdisting-il la peinture ou sculpture d'images : mais routefois il ne deffendit pas qu'apres Dieu les hommes de bien, & vertueux fussent honnorez de tous autres honneurs que d'adoracion d'images : desquels honneurs & dignitez toutes autres que de latric nous honorons & magnifions les Empereurs, & le peuple Romain. Car pour eux nous faisons continuels sacrifices, celebrans iournellement telles solennitez pour eux, aux communs despens de toute la gent Iudaïque.

Et

Et ià soit que nous ne sacrifions nulles hosties en commun, pour nul des nostres, ne pour pere, ne pour fils, ne pour parent, ains en commun faisons ce principal & especial honneur aux Empereurs Romains, que à nuls autres nous n'attribuons de tous les hommes du monde. Soit donc en general posée ceste satisfaction contre Appion, pour les choses qui ont esté dites de Alexandria. Mais ie m'esmerueille encore plus de ceux, qui à ce braue literateur Appion ont baillé les allumettes pour l'enflamber à écrire contre nous, c'est à sçauoir le Philosophe Posidoine, & le Rheteur Apolloine Molon, lesquels nous blasment & accusent, demandans pourquoy nous n'adorons les mesmes dieux que les autres hommes? lesquels deux tant renommez personnages mentans en vain, & composans blasmes mal conuenans à nostre Temple, ne pensent pas commettre impieté, combien qu'ils sçauent bien que c'est tresgrande vilcinie, mesmement aux hommes libres, & de franche condicion, &e mentir en quelconque maniere, & pour quelconque raison que ce soit. Dond plus grande est leur impieté d'affirmer mensonge du Temple renommé entre toutes gens, & excellent en si grande saincteté. Car Appion en suyuant les susdits, n'a eu crainte, ne honte d'affirmer que au sacre intime de nostre Temple les Iuifs auoyent colloqué la teste d'un asne, laquelle ils adoroyét, l'estimâs digne chose de telle veneracion. Et afferme Appion pour certain, que cela fut descouuert & manifesté en euidéce, lors que le Roy Antioch' surnommé Epiphanes (qui est à dire apparét) despoüilla & pilla le Temple Hierosolymitain, ou ils disent qu'il trouua celle teste d'asne faite d'or massif, & valant vn tresgrand tresor. A quoy premierement ie respond, Posé le cas qu'il fust vray (ce que n'est toutefois) qu'une telle idole de teste d'asne eult esté en nostre Temple, encore ne deuoit cela estre blasmé ne tiré en derisio par Appion homme Egyptien. Car vn asne n'est point pire beste ne moins honorable (si honneur est deu aux bestes) que les larrons furons, les boucs puans, les laids marmots, & tels sordides bestiaux, qui sont les dieux des Egyptiens. En apres, cōment n'a-il peu ou

voulu entendre, & cognoistre la verité de cela, estant redargué de son incroyable mensonge par les œuvres des faicts? Car il est certain, que nous vsons tousiours de mesmes loix sans les changer, & de mesme religion, en laquelle sans fin nous arretons & persistons. Donc si telle idole qu'une teste d'asne, par l'institution de nostre loy deust estre en nostre Tēple, elle y eust tousiours & en tous temps esté maintenue & conseruee, veu que en nostre religion nous sommes immuables. Or est-il ainsi, que variables fortunes de guerre ont vexé nostre cité, aussi bien que maintes autres. Car Theos, Pompée le grand, Licin le gros, & dernièrement Tite Cesar par victoire de guerre ont prins nostre cité, & nostre Temple: & toutefois n'y ont iamais point trouué de teste d'asne, ne telle idole ne autre, sinon vne trespure pieté, & sainteté, de laquelle le propos nous est ineffable, & prohibé de communiquer aux autres non Iuifs. Et au contraire de la mensonge de Appion, plusieurs autres scribeurs dignes de foy, comme Polybe Megalopolitain, Strabo de Cappadoce, Nicolas de Damas, Timagènes, & Callor le Chronographe, & Apollodore tesmoignent de cela, que le Roy Antioch Epiphanes feit le pillage & spoliacion du Temple, non par iuste cause, ou legitime occasion, mais par defaute ou conuoitise d'argent, attendu qu'il n'estoit point, ne se declaroit estre des Iuifs ennemy, ains par surprinse se ietta sur eux, ses alliez, confederez, & amis, & sacrilegement viola, spolia, & pilla les thresors, dons, & precieux ornemens du Temple de Hierosolyme, où il trouua richesses infinies, & magnificence admirable digne de reuerence diuine: mais n'y trouua rien digne de mocquerie ou derision ne de vilité, despris, ou contemnement. Voyla l'attestacion de ces nobles historiographes, qui tous d'un accord disent le Roy Antioch par indigence de deniers, en rompant la confederacion qu'il auoit avec le peuple Iudaïq, auoir saccagé le saint Temple de Solomon plein de thresors d'or, & d'argent, & choses precieuses. Ces tesmoignages de vraydisans & autorisez historiens deuoit regarder Appion: non fausement controuuer vne teste d'asne, sinon que luy-

*Auteurs
touchant le
pillage du
Temple par
Antiochus.*

luy-mesme eust teste, cœur, & entendement d'asne, & deshontée impudence de chien, qui entr'eux est pour vn dieu adoré. Car il n'a produit telles fausses menfonges par autre raciocinacion apparue en exterieure euidence, que par asniere ignorâce, & canine impudence. Ainsi nous Iuifs ne faisons aucun honneur, & n'attribuons aucun pouuoir aux asnes, comme font les Egyptiens aux crocodiles, & aux aspics: estimans les miserables hômes qui sont mors & picquez par les serpens, mortellement veneneux, ou rauiz & deuorez par les crocodiles, estre bien-heureux, & dignes de leur dieu. Vray est, que nous auôs des asnes desquels nous vsons, & nous en seruons, comme toutes autres gens sages, à leur faire porter les charges, qui leur sont mises sus. Et si quand ils entrent aux granges, ils mangent le bled, ou s'ils sont tardifs & paresseux à faire le labour, où ils sont appliquez, au lieu de les venerer comme dieux, on leur baille force coups, & grandes bastonnades, comme à bestes serviles, destinées aux labours, & aux œuures necessaires à l'agriculture. Il faut donc bien dire, que Ap pion a esté ou bien peu ingenieur, sot, & mal adroit à controuuer & composer comtes faux, & menfongieres fables: ou qu'ayant prins les commencemens sur les choses par luy inuentées il ne les a peu bien conduire, accomplir & parfaire: veu que de toutes les calomnies nul blasme n'en peut iustement prouenir contre nous. Outre la susdite fausse blasphemie, il a encore contre nous adiouté vne autre fable pleine de toute vilainie & derogacion de nous, qu'il dit estre venue des Grecs. A quoy seroit assez respondre, de dire, que ceux qui proposent parler de pieté & de sainte religion ne doiuent cela ignorer: que ç'est vn fait moins immonde de polluer par passage de violence prophane les saints Temples & lieux sacrez, que de controuuer mauuaises paroles, & en charger les sacerdotz & les sacrez hômes ministres de Dieu. Ou au contraire ces scripteurs icy se sont estudiez plus à deffendre Antiochus Roy sacrilege, que d'escrire choses iustes, & veritables de nous & de nostre Temple. Car pour gratifier à Antioch' & couvrir sa perfide desloyauté enuers nous, & son sacri-

*Iuifs ve-
nuz des
Grecs selon
Ap pion.*

*Fable plai-
sante d'Ap-
pion, sou-
chant An-
tiochus.*

lege enuers Dieu, deux crimes commis en nostre endroit pour son indigence d'argét, ils ont forgé d'estranges mensonges detractantes de nous voire iusques à l'auenir. Desquels adulateurs du Roy Antioch' le principal prophete s'est éléué ce diuin Appion, qui entre autres choses a dit que le Roy Antiochus entré au temple, trouua vn list, & dans iceluy vn homme gisant, avec vne petite table deuant luy, couuerte & bien fournie de bons poissons marins, & d'oyseaux terrestres les plus friands & delicats, dont le Roy Antioch' se trouua fort esbahy, & celuy qui gisoit au list, fort resiouy à l'entrée du Roy, comme de celuy duquel il esperoit pouuoir grandement estre aydé. Parquoy se leuant en pieds, & puis se prosternant à genoux, la main dextre tendue, luy requit liberté: le Roy luy commanda de s'asseoir, & dire qui il estoit, & à quelle cause il habitoit en ce lieu reclus, séparé, & secret, & pour quelle raison il auoit tant d'exquises viandes sur table deuant luy. Adonc celuy homme avec gemissement & larmes, lamentablement luy comta la destresse angoisseuse, & necessité mortelle où il estoit constitué: en luy disant (ainsi que le raconte Appion) qu'il estoit Grec de nacion: & qu'en passant par la prouince de Iudée pour y trouuer à viure, subitement il se trouua enuironné, & fut prins par hommes à luy incognez: & de là mené au Temple, & dedans en ce lieu secret enfermé: en telle sorte, que de nul il n'estoit veu, mais au reste qu'il estoit bien traité, & grassement nourry de toutes viandes exquisés, & bien appareillées: disant en outre, que tels bons traitemens & biens-faits luy donnerent grand' ioye du commencement, puis craintive doubte, & en apres peur avec estonnement, finalement qu'ils s'estoit enquis à l'vn des seruiteurs, qui luy venoyent ministrer son viure, duquel il auoit entendu, estre entre les Iuifs vne loy secreete, & aux autres ineffable: pour laquelle obseruer il estoit nourry & engressé, pour estre puis apres tué, & mangé. ce que les Iuifs auoyent de coutume faire à certain tēps constitué: c'est à sçauoir, de prendre tous les ans vn homme estrangier de nacion Greque: & iceluy bien nourry & engressé l'espace d'vn an, mener à certain

iour

jour en vne profonde forest : & là immoler & tuer ce miserable homme en sacrifiant son corps selon leurs solennitez : puis chacun des Iuifs prendre, & goster vn morceau de ses entrailles, & là dessus en l'immolacion de ce poure Grec, faire serment solennel & vniuersel, d'auoir perpetuelles inimitiez contre les Grecs. Cela fait, ils iertent le reste du corps Grec sacrifié en vne certaine fosse. En apres, Appion rapporte que ce malheureux Grec reclus dit au Roy Antioch' que peu de iours luy restoyent iusques au temps de son immolacion : & pource le requeroit que sil auoit aucune reuerence aux dieux des Grecs, en surmontant l'insidieuse coniuration des Iuifs, en son sang, il luy pleust le deliurer des maux & dangiers mortels qui l'environnoyent. Telle est la fable controuuée par Appion, qui est non seulement remplie d'vn comte horrible, comme de triste tragedie feinte à plaisir : mais aussi est redondante d'vne trescruelle impudence à oser si effrontément mentir. Et toutefois ne descoulpe en rien le Roy Antioch' de son perfide sacrilege : comme bien pésoyent ceux qui en grace & excuse flateresse de luy, ont telle mensonge controuuée, & osé escrire. Car posé le cas que ainsi fust (ce qu'est neantmoins tresfaux) si est-ce qu'il n'auoit iamais auant sceu, pourpensé, ne deuiné que telle aduerture il deust rencontrer au Temple pour y venir a main armée. Mais sil y trouua ce Grec, ce fut sans son espoir, ne sçauoir. Parquoy donc ce Roy Antioch' spoliateur du Temple fut de ses propres volonte impie & mauuais contre Dieu, & neantmoins sans Dieu, quelque chose que ait desguisé la superfluité des mensonges, laquelle il est tresfacile à cognoistre par la verité de la chose mesme. Car la discordance de noz loix, & diuersité de religion n'est point seulement vers les Grecs, pour estre croyable que contre iceux ayons particuliere inimitié: ains contrariété de nostre loy & religion est principalement contre les Egypciens bestes, adorateurs de bestes. Car quelle est la region au monde, dont aucuns hommes ne soyent quelquefois vers nous venuz peregriner : dont moins est vray semblable que contre les seuls Grecs nous ayons exercé renouvelée

coniuration par effusion de sang. Et comment est-il possible, qu'à vne seule hostie immoler, tous les Iuifs fussent assemblez? & que les entrailles d'un seul homme sacrifié peult suffire à tant de milliers de Iuifs, pour en gouster chacun vn morceau, comme le met Appion? Et pourquoy le Roy Antioch' ayant trouué celuy hōme Grec, quiconque il fust (car encore ce faux inuenteur de mensonge n'a osé escrire le nom de ce Grec supposé, de peur de sa mensonge descouuir) ne le ramena-il en son pays de Grece en grande pompe & ostentacion: considéré qu'en cela faisant, il pouuoit estre réputé homme de bien, & Roy pitieux, amateur & cōseruateur des Grecs, esmouuoit hayneuse indignacion contre les Iuifs, & par ce moyen amasser facilement grandes aydes de tous peuples mal animez enuers la cruauté des Iuifs communs ennemiz de tous? Mais ie laisse toutes ces choses là. Car les fols & insensez faut redarguer non par demonstratiues paroles, & probables raisons, qu'ils ne sçauent, ny veulent entendre, ains par les œuures des faicts euidens. Ie dy donc, que toutes gens qui ont veu la construction, & l'architecture de nostre Temple, sçauent quel il est, & cognoissent la purification d'iceluy estre intransgressible, & enuers nous inuolable. Car en son contour il auoit quatre grands portiques voultez. Et vn chacun de ces porches auoit sa propre garde, selon l'ordonnance de nostre loy. En la portique exterieure & plus frontiere estoit licence permise à tous d'entrer, voire aux estrangiers non Iuifs: seulement estoit deffendue aux femmes menstrueuses, & pollues de leur sang. En la seconde portique entroyent tous les Iuifs, & Iuives, leurs femmes, moyennant qu'elles fussent mondes de toute pollution. En la tierce entroyent les seuls Iuifs masles, auant que d'y entrer mondez, & purifiez. En la quatre entroyent seulement les prestres reuestuz de leurs stoles sacerdotales. Au sacré & interieur oratoire n'entroyent autres que les seuls princes des prestres ornez de leurs propres stoles ou longs habits sacerdotaux. Et en tout, & par tout y a si bon ordre, & si grande prouidence de pieté que constitucion y est establie telle, que les prestres

*Portes du
Temple de
Hierusalem
par lesquelles
le peuple en-
troit.*

n'y entrent point sinon à certaines heures déterminées. Car le matin apres que le Temple estoit ouuert, il falloit que ceux qui auoyent l'office de sacrifier les hosties présentées, entraissent au Temple, & derechef conuenoit qu'ils sy trouuassent au midy, à l'heure qu'il falloit fermer le Temple. finalement il n'estoit point permis de porter vn seul vase au Temple, ains en iceluy estoient seulement mis l'autel, la table, l'encensier, & le candelabre, lesquelles choses y sont establies par la loy. Et rien autre chose ne sy fait ne autres mysteres arcanes & secrets: ne là dedans n'est administré aucun conuiué ou banquet à boire ou à manger. Car toutes les choses susdites se font en claire euidence, au tesmoignage manifeste de tout le peuple: & dont les ministres tiennent, & rendent comte des choses par eux faites. Car combien que des prestres soyent quatre lignées, & en chacune lignée soyent plus de cinq mille hommes: toutefois se fait particulièrement obseruacion par certains iours, lesquels passez, autres prestres succedans viennent à l'administracion des sacrifices. Et iceux congregez dans le Temple à l'heure de myiour prennent des precedens, & reçoient par compte les clefs du Temple, & tous les vaisseaux, sans rien porter dans le Temple qui appartienne à boire, ou à manger, voire que telles choses mangeables & beuuables sont prohibées d'estre offertes à l'autel: fors que les choses appareillées pour les sacrifices. Que dirons nous donc d'Appion? *Appion auteur de choses controuuées & incroyables.* sinon que par defect d'enquerir, sçauoir, & bien considerer ces institucions sacerdotales du Temple, il a mis en auant des fors & vains propos de choses incroyables. Ce qui est tresdeshonorable à vn Grammatic de ne sçauoir produire la veritable notice de l'histoire. Et luy bien certainement sçachant la pieté & sainteté de nostre Temple, l'a bien dissimulamment outrepassée souz silence, & sans en rien dire: mais il a bien sceu faulxement inuenter la surprinse (qui onq ne fut) d'un homme Grec, & sa nourriture occulte, & non reuelable, & l'abondance opulente de viandes tresexquises, & les ministres seruiteurs allans & venans, & par le saint lieu facilement passans: où les plus nobles, & principaux

des Iuifs n'ont permission d'entrer, ne de passer, s'ils ne sont sacerdotes. C'est donc vne tresineschante impieté & mensonge volōtaire & de gré, pour la seduction de ceux qui n'ont voulu discuter la verité. Car par le faux bruyt semé de ces susdits maux secrets & ineffables qu'ils nous mettent à sus, ils ont attenté detraction & blaspheme de nous. Apres cela ce reuerend Appion se moque en contrefaisant la deuote & sainte personne, & adioutant à la susdite fable d'autres actes sortiz de mesme forge, vains, & ridicules: car il dit que ce Grec trouué au lieu secret du Temple, couché & graslement nourri, rapporta que durant le temps qu'il y estoit, & que les Iuifs auoyent guerre contre les Iduméens par vn long temps, d'vne certaine cité d'Idumée, vint vers les Iuifs vn homme qui se faisoit nommer Zabidus sacrificateur d'Apollon en sa ville, lequel Zabidus promet aux Iuifs leur faire auoir le dieu Apollon dieu de la cité de Dore, dont il estoit le maistre prestre: les assurant que Apollon dieu des Dorans se viendroit rendre en leur ville Hierosolyme, & en nostre Temple, si tous les Iuifs montoyent és hauts lieux, & menoyent avec eux toute la multitude du peuple Iudaic. Ce qu'ayant persuadé aux Iuifs ledit Zabidus, il fabriqua vne certe machine de bois en rondeur spherique, qu'il mit à l'entour de soy: & en icelle machine afficha trois ordres de lucernes, lampes, chādelles ou flambeaux, & ainsi chemina enuironné de telle lumiere, que aux Iuifs estans sur les monts, & à tous ceux qui en estoient loing, sembloit estre vn Soleil, ou vne grande estoille cheminant par terre. Dont les Iuifs voyans de loing telle lumiere marchante, & comme roulante en mouuement de tour spherique, par telle vision inopinée demourerent tous estonnez, & là resterent plantez en grand silence. Cependant Zabidus cheminant tout à son aise, vint au Temple, où il arracha la teste de l'asne (car ainsi ciuilement le comte Appion) & l'emportant avec luy, legierement sen retourna à Dore. Sur lequel beau comte nous pouons bien dire, que Appion charge l'asne, c'est à dire, soy-mesme, en s'aggrauant de folies, & de mensonges ensemble. Car il escrit des lieux, qui ne sont

font point, & transporte les citez de leur region en autre, par ignorance de la corographie. Car Idumée est region prochaine & limitrophe à nostre pays, ioignante à la cité de Gaze. De laquelle region Idumée nulle cité n'est appelée Dora. Bien en Phenicie aupres du mont Carmel est vne cité appelée Dora, en rien ne concordant au malignes paroles d'Appion. Car elle est distante de Iudée le chemin de quatre iournées. Et sil auint ainsi de Zabidus, comme faulsemét il le racomte, pourquoy est-ce donc que derechef il nous accuse de n auoir point des dieux communs avec les autres nacions? puis qu'ainsi est, que noz peres creurent si facilement (comme il dit) que l'estrangier dieu Appollon viendroit vers eux, & furent si aisément persuadez qu'il cheminoit sur leur terre avec les estoilles? Parauenture (c'est à sçauoir) qu'ils n'auoyt iamais veu lucernes, lanternes, lampes, ne chandelles : eux qui tant de candelabres & luminaires entretiennent en leur Temple. Ou parauenture (faut-il croire) que cest Apollon desguisé, allant par les chemins ne rencontra personne & nul homme entre tant de milles ne luy vint au deuant. Aussi qu'il trouua tât de bourys & villages, tous asseulez, despeuplez, vuydes de gens & destituez de gardes, mesmemét au temps de la guerre (comme il dit) contre les Iduméens. Je laisse les autres inconuenances pour le present, & viens au Temple. Les portes du Temple auoyent de hauteur soixante coudées, & vingt de largeur, toutes entierement dorées, & pour la plus grande partie faictes de pur or. Pour lesquelles fermer estoient tous les iours deputez deux cens hommes pour le moins: & ne faut dire, qu'elles fussent iamais laissées ouuertes, car ce eult esté crime inexpiable. Considerez donc sil est croyable que cest illuminé portelanterne, ou portefeu, peust seul ouurir si grandes, & si pesantes portes? & seul emporter celle grande & pesante teste d'asne d'or massif? De laquelle asniere teste encore est-il doute si Zabidus la retourna puis apres porter au Tépse, ou si quelque Appion la print de luy, & derechef la remit en son lieu, où le Roy Antioch' la deust trouuer, pour donner à vn secōd Appion nouvelle occasion de métr. Qui en

Contrariété de Iosephe contre Appion touchant les Iduméens.

autre lieuement aussi tres-effrontément sur le propos de nostre iurement : disant que en coniuurée conspiracion nous iurons tous, Par le Dieu createur du ciel, de la terre, & de la mer, que les Iuifs ne donneront ne faueur, ne ayde, ne de dict, ne de faict à nul estrangier, ne mesmement aux Grecs. Mais puis qu'il vouloit mentir absoluément, & à plein fond, il deuoit dire entierement que les Iuifs font sermēt solennel entre eux de ne porter faueur, ny ayde à nul estrangier qui ne soit de leur loy: ne principalement & sur tous autres aux Egyptiens. Car en le disant ainsi dès le commencement, il eust peu rendre plus vray-semblables ses fictions de nostre sermēt, plus conuenablement colourées sur ceste cause, que noz peres ont esté expulsez d'Egypte par les Egyptiens, non pour leur malignité, mais pour leurs calamitez & miseres. Car pour estre plus conūrez contre les Grecs, que contre tous autres, il n'y a point de raison vray-semblable: veu que nous sōmes separez des Grecs plus par loingtaine distance des lieux, que par difference, & dissimilitude d'estudes, tellemēt qu'on ne cognoit nulles inimitiez & nulles emulacions estre entre nous Iuifs, & les Grecs, ains au contraire plusieurs d'iceux sont venuz vers nous apprendre, & prendre uoz loix: desquels les vns y sont demourez permanentement: les autres n'en pouans supporter l'estroite obseruance, sont de rechef retournez à leurs premieres institucions. Et toute fois de tous ces estrangiers qui ont conuersé en nostre loy, & ont eu communicacion d'icelle, iamais nul ne fait mencion d'auoir ouy faire entre nous vn tel coniuuré sermēt d'estre ennemiz à tous. Mais le seul Appion (comme il semble) qui onq n'y entra ne participa, l'a ouy: car luy-mesme l'a composé, forgé, & conuēu. La tant excellente prudence d'Appion donque est bien digne de grande admiracion, ne fust ce que pour cela que sera relaté consequemment, c'est, qu'il afferme le seur indice que tous n'vons point de iustes loix estre en ce, que premierement nous n'adorōs point Dieu à la maniere qu'il conuient: En apres, que nous sommes subiets a diuerses gens, Republicques ou Prinçes, & endurons en nostre cité non libre, certaines cala-

mitez de seruitude & souffrance. Lequel dernier indice de Appion (car du premier il est vain) n'est pas grande merueille en nostre cité non plus qu'aux autres villes: attendu que la principale ville de toutes, & le chef du mode est la cité de Rome: de laquelle les citoyens seuls entre tous les mortels dès leur commencement ont prins coutume, & fait estat de regner & imperer, non de seruir & obeïr. Ce que de tous temps iusques à ores ils ont maintenu. Car qui est-ce, qui pourroit résister à leur puissance & magnanimité? Car nul de tous autres peuples ne peut de soy dire autrement que Appion dit de nous, c'est à dire, que tous ne souffrent quelque calamité de seruitude, ou obestance, à raison que la fortune est auenue à peu de peuples tant grands & puissans fussent-ils, de pouuoit continuellement presider, & seigneurier en principauté: sans estre puis apres ravallez du haut au bas, & de dominacion mis en seruitude par vicissitude ou alternacion des choses, & instable mutacion de fortune: tellement que plusieurs gens, & peuples libres ont esté contraints à se rendre subiets à d'autres, sinon (paraenture) les seuls Egypciens, ne ont iamais esté asseruiz, pource que les dieux (comme disent les fables) s'en refuyrent en leur prouince d'Egypte à garant: quand les Geans menaçans le ciel, & faisans guerre aux dieux, leur feirent si belle peur, qu'ils s'en allerent cacher au fond d'Egypte, transformez en guise de diuerses bestes, pour eux sauuer de la fureur gigantine. Pour lequel recelement les Egypciens paraenture ont obtenu telle faueur de ces beaux dieux, & tel peculier honneur, qu'ils n'obeyoyent, ne seruiroyent, ne seroyent subiets à nuls des printes, ou Rois, ou peuples qui ayent tenu en dominacion l'Asie, & l'Europe. Cela vrayement est bien à croire des Egypciens, qui dès l'eternité de tous siecles ne se veirent iamais vn seul iour en franche liberté, ne souz leurs propres Rois & princes du pays, ne souz les dominateurs estrangers. Car ie ne leur veux mettre au deuât comme les Persans les ont seruiement & vilainement traitez, non seulement vne fois, mais par plusieurs & diuerses fois, destruisans & saccageans leurs villes, ruinaans leurs Tem-

ples, & occians leurs dieux, c'est à dire, leurs factées, ou plustost execrables bestes, qu'ils tiennent pour dieux.

*Calamitez
aueuës
aux Egy-
pciens re-
prochées
par Appio.*

Toutes ces calamitez à eux aueuës ie ne leur veulx re-
procher, ny amener leur seruitude en iniure, & leur mi-
sere en opprobre, comme fait l'Egyptien Appion cõ-
tre nous. Car il ne nous est pas conuenable en cela imi-
ter la folie de l'ignorât asne Appion: qui retorquant les
seruilitiez aueues par fortunes de guerre des villes, ci-
tez, & peuples en accusaciõ de leur demerite & defaut,
n'a pas bien consideré en son esprit les fortunaes des-
cheutes des Atheniens, & des Lacedemoniens peuples
iadis dominateurs de la meilleure partie de l'Europe: les
vns qui sont ceux de Sparte ou Lacedemone ont esté
renommez tresproux & vaillans: les autres c'est à sca-
uoir, les Atheniens, tressages, doctes, & religieux. Et
neantmoins ces deux tant nobles peuples, & leurs vil-
les princesses de toute la Grece, n'ont laissé de tomber
en fin en captiuité & seruitude d'autres plus fors, &
plus victorieux, comme des Macedõs, & des Romains.

*Cresus Roy
vertueux,
& toutes-
fois tombe
en calami-
té.*

Le metaise des Rois renommez en preud'homme, ver-
tu, & bonté, entre lesquels fut Cresus, & maints autres,
eombien ils ont esté batuz & blesez de diuerses cala-
mitiez de la vie, & mutacions de leur honneur & bon-
heur, & principauté; en honte, mal-heur & captiuité.
Je passe aussi souz silence le chasteau & forteresse d'A-
thenes, le miraculeux Temple d'Ephese, & le Delphi-
que, qui ont esté bruslez & ruynez. Nul toutefois n'a
reproché la calamité & desfortune à ceux qui l'auoyent
soufferte, mais bien plustost en ont donné l'impropre
à ceux qui l'auoyent fait, ou en auoyent esté cause. Et
voicy qu'il s'est trouué vn Appion nouuel accusateur de
noz miseres, & aduersitez qu'il renuerse à nostre repro-
che: cependant oublians ou dissimulans les maux, les
seruitudes, captiuitiez, & playes aueues en Egypte son
pays. Mais en cela Sesostris (que leurs fables racomtent
auoir esté Roy d'Egypte) luy a cillé les yeux, & l'a aueu-
glé, comme l'on peut croire. Nonobstant que nous ne
sommés encore point tant abiectz & miserables, que ne
puissioz bien nous iacter & magnifier d'aucuns de noz
Rois dominateurs des autres peuples, comme Dauid, &

Solo-

Solomon : qui mirent en leur subiection & obeïſſance plusieurs gens eſtrâges. Mais pour le preſent nous faut ſurſeoir de parler des noſtres, & parler des leurs. En quoy Appion par toutes manieres ſemble auoir ignoré ou voulu ignorer les faiçts & cas à eux auenez, qui de tous ſont ſceuz & cogneuz: c'eſt, que les Egypciens ont eſté premierement obeïſſans, ſubiets, & tributaires aux Perſans: puis apres aux princes, & dominateurs d'Asie, & aux Rois de Macedoine, en telle ſubiection qu'ils ne differoyét en rié de poures ſerfs & miſerables eſclaves. Mais nous Iuiſ demourans touſiours francs & libres, outre noſtre franche prouince auôs encore tenu la ſeigneurie ſur les citez voiſines ſituées autour de noz ſinages, deſquelles nous auôs gardé la principauté & domination par l'eſpace de cent & vingt ans, juſques à la venue du grand Pompée. Et au tēps que tous les Rois du monde furent ſubiuguez par les Romains, & tous les peuples mis en leur obeïſſance, noz maieurs ſeuls entre tous pour leur fidelité furent tenuz pour alliez, confederes & amis du Senat & peuple Romain. Mais d'autre coſté Appion nous reproche, qu'en noſtre gent ne ſont point apparuz hōmes admirables en eſprit & vertu, cōme les inuēteurs d'aucunes arts : ou Philoſophes excellens en ſapience, cōme plusieurs ont eſté illuſtres entre les Grecs, entre leſquels il annōbre Socrates, Zenon, & Cleanthes, & autres tels des pl⁹ renōmez. Auſquels excellens perſonnages (ce que plus eſt à eſmerveiller) il ſe adioint luy-meſme (ſi dieu plaiſt) & dit, que la ville d'Alexandrie eſt bien-heureuſe, d'auoir meritoirement receu en elle, & emmatriculé vn tel citoyen. Et en cela il fait cautemēt. Car il eſtoit bien neceſſaire qu'il fuſt luy meſme atteſtateur de ſes propres louanges, pource que autre que luy ne l'eult eſté, ne voulu eſtre d'vn tel hōme qui de tous autres auoit eſté importun, & caut detraçteur; & de ſoy-meſme corrópu en ſa vie, en ſes eſcrits, & en ſes mœurs. Parquoy quicōque ſçaura quelque choſe de grād ſur ce tant docte Appion, ſe pourra biē compaſſionner du deſaſtre d'Alexādie, de q le princijpal hōneur de doctrine & ſapience repoſe en ſon citoyen non natif, mais adoptif Appion. Quant aux hommes ex-

cellens en inuencion, doctrine, & sapience qui ont esté en nostre gent, non moindres ny en rien inferieurs aux Grecs, en tout riltre & dignité de louange, ceux-là les sçauent, qui ont voulu s'adonner à la lecture des liures de nostre antiquité. Au demourant, les autres blasphemites qui sont escrites en l'accusacion d'Appion contre nous, il eust esté parauenture mieux conuenable de les delaisser sans aucune responce, afin que luy plustoff se fust manifesté estre accusateur de soy-mesme & des autres Egypciens, par ses propres faussetez calomnieuses sur luy & les siens retorquées. Car il forme complainte cõtre nostre religion de ce que nous sacrifions les bestes priuées, domestiques, & avec nous vivantes & acoutumées, & que neantmoins nous n'vsons point de chair de porc. D'auátage, il se moëque grandement de la circoncision & retailles des membres honteux, par nostre loy instituée. Pour à quoy responce, ie dy quant à l'occision & immolacion des bestes, que cela nous est commun avec toutes gens. Et Appion nous sedarguant d'ainsi sacrifier, se descouure estre de nation Egypcien, car s'il estoit Grec, ou Macedon, il ne trouueroit telle mode de sacrifice ne mauuaise, ny estrange. Car ceux-là sacrifient communément, & font leurs grands vœuz de sacrifier non vn bœuf, vn aigneau, ou vn mouton. ou vn veau: mais grãdes Hecatombes, c'est à dire, sacrifices de cent bœufs à vne fois à leurs dieux: & avec les sacerdots ou prestres de leur loy en font de grands conuiues solennels. Pour lesquelles choses estre ainsi faites, si n'en est-il pas auenu pourtant que le monde en soit despeuplé de bestes, ne que les bestes soyent defaillantes au monde: ce que Appion a craint auenir, & à eu doubte. & peur qu'il n'auint. Mais au contraire, si les Grecs, & toutes les autres gens eussent ensuyui les solennitez & religion bestiale des Egypciens, le monde seroit maintenãt bien despeuplé d'hommes deuorez par leurs dieux bestiaux, & biẽ multiplié & tout remply de bestes trescruelles: lesquelles ils tiennẽt pour dieux & déesses, & les gardẽt inuiolables quelque mal & cruauté qu'elles facent aux hommes: & qui plus, & pis est, les nourrissent tresdiligemmẽt & curieusement.

D'avantage, si on demandoit à Appion : lesquels hommes de tous les Egypciens, il estime estre les primes & plus excellens en saviéce, en pieté, sainteté, & veneration des dieux, & les mieux cognoissans & honnorans Dieu, sans point de doute il confesserait que ce sont les sacerdotes, prestres, & factificateurs. Car ils disent que dès le premier cōmencement par les Rois ont esté eniointes & commandées aux sacerdotes ces deux choses principalement : c'est, qu'ils honnorent, prient, venerent, & adorent les dieux, & qu'ils aiment, entretiennent, & exercent saviéce, lesquelles deux choses on estime qu'ils font & obseruēt sur toutes autres, & ainsi sont-ils les plus hōmes de bien, les plus saints, & sages de tous les Egypciens. Et toutefois ils se retailent par circoncision, & s'abstiennent de manger chair de porc : & nul de tous les autres Egypciens ne sacrifie aux dieux en la cōpagnie des prestres, ou sacerdotes. Appion donc a bien esté aueuglé, qui en cuidant cōposer detractions & blasmes contre nous en faueur des Egypciens, dōne manifestement à cognoistre, que non pas nous Iuifs il accuse, ains plustost les siens propres Hierophātes d'Egypte, qui non seulement vsent des solennitez que luy blasme en nous, & nous les tourne à derision : mais qui plus est, ont enseigné aux autres nacions de se retailier par circoncision : ainsi cōme l'a escrit Herodot historien Grec. Dont il me semble qu'Appion par iuste végeance diuine meritoirement, pour les propres loix de sa patrie, a souffert les griefues peines punissantes son enorme blasphemie. Car luy ayant esté necessairement circonci, par l'obseruance de la loy de son pais, les playes qui luy auoyent esté faites aux genitoires, rien ne luy valurent : ains se pourrissent, & festiomenerent, tellement qu'en grandes douleurs il en mourut. Car il estoit conuenable que les sages demourassent constans en leurs propres loix quant à la pieté, sans iniustement reprēdre les autres. Mais luy a fuy ses propres loix Egypciennes, & a menty des nostres Iudaïques. Dont telle a esté la fin de vie d'Appion. Auquel endroit aussi ce présent liure

prendra fin.



REPRINSE DE PRO-
POS CONTRE APOLLOINE
MOLON, ET LYSIMACH', POVR
LA DEFENSE DES ANTIQVI-
tez & Loix Iudaïques.



POURCE qu'Apolloine Molon Rheteur,
& Orateur Grec, & Lysimach' Sophiste, &
certains autres, ou par ignorance, ou par
sollie, ont mis en auant paroles ne raison-
nables, ne veritables de nostre legislateur
Moyse, & de ses loix, d'une part derogans foy & autori-
ré à Moyse, comme à vn abuseur, enchanteur, & Mage:
d'autre-part affermans nos loix Iudaïques estre loix de
malice, non de vertu, enseignantés le mal, & prohiben-
tes le bien, à ces causes ie propose de briefuement & au
mieux de mon possible parler tant en general de nostre
Iudaïque commauté, qu'en particulier de nostre priuée
conuersacion. Car ie pense rendre manifeste à tous, que
nous Iuifs auons loix tresbonnes & tressaintes, & tref-
bien ordonnées, tant pour la diuinité, pieté & religion
enuers Dieu, que pour l'humanité vniuerselle & com-
munauté de vie enuers les hommes: & en outre, pour la
iustice, pacience de maux & de labours, & contemne-
ment de mort. Mais auât tout, ie requiers aux Lecteurs
de discourir le present ceuvre sans male-affection, &
sans suspicion qu'il soit fait par hayne ou par enuie.
Car ie n'ay pas cecy proposé pour declamer les louan-
ges de

ges de nous autres Iuifs, mais pour nous deffendre contre ceux qui nous ont blasmez vilainement, & accusez tresfaussement, enuers lesquels ie pense que ceste satisfaction sera trouuée tresiuste. Or dōc le Rheteur Apolloine Molon a formé son accusacion contre nous, non en oraison continue, comme Appion, mais en certains lieux & passages dispers çà & là, & entremeslez parmy d'autres propos, comme celuy qui aucunesfois nous appelle gens sans Dieu, & sans humanité, haïz des dieux & des hommes, quelquefois nous reproche craintiue couardise: puis au rebours seferie contre l'audace & hardiesse de nostre gent. Il nous appelle aussi hommes sans esprit, plus lourds & bruts que les Barbares: & pour ceste grosse bestise, que nous seuls entre tous peuples, n'auons iamais trouué aucune nouvelle inuëcion utile à la vie humaine. Tous lesquels opprobres manifestement sont redarguez & confutez en demontrant que toutes choses vniuersellement sont par noz loix commandées, & par nous en toute integrité faites, & obseruées, tout au contraire que par Apolloine n'a esté dit. Et si quelquefois outre nostre coustume ie suis contraint faire mencion des estranges loix contraires aux nostres, constituées és autres peuples, eux en sont en coulpe, qui auec les Idolatres paganismes & les loix gentiles, d'eux, ou des autres payés cōferent noz solennitez comme pires, & plus vaines. Mais ie pense bien de disputer à l'encontre, en telle sorte qu'il ne leur restera gaigné ne l'vn ne l'autre de ces deux poinçts qu'ils nous obieçtent, l'vn, que nous n'auons nulles bōnes & vertueuses loix (desquelles toutefois ie proposeray les sommaires, & principaux poinçts pour redargucion) l'autre que nous ne persistons pas constamment en noz propres loix. Cōmençant dōc ceste disputaciō vn peu plus haultement, ie propose en premier lieu, & veux dire, que les gens qui ont esté amateurs d'vn certain & bō ordre de vie, & des loix cōmunes & à tous esgales, & qui les premiers ont cōmencé celle bōne ordōnāce de vie politique humaine, & raisonnable, à iuste droit doyuēt estre estimez, tenuz & nōmez pl⁹ excellēs en māuerude, humanité, & vertu, q̄ les autres qui ont vescu ou viuēt sās loy,

& sans aucune ciuile ordonnance de vie cōmune. Aussi est-il tout constant, que tous & chacun de ces constitu- teurs, & premiers auteurs de legitime & ciuile maniere de viure, ont referé tous leurs actes & leurs statuts à la prime antiquité : pour n'estre veuz posterieurs imita- teurs des precedés, mais eux plustost auoir esté auteurs, & demonstrateurs de chemin aux autres de vie legiti- me, & de loy bien ordonnée. Celà presuppōsé, il s'ensuit que la souueraine vertu du legislateur est de considerer ce qu'en toutes actions est le meilleur, pour selon cela commander & ordonner loy, & pour satisfaire raison- nablement à tous ceux qui auront à vser des loix par luy establies, en ce qu'elles sont droiturieres. Au reste, c'est au peuple, qui telles loix a receuës, de s'arrester, & persister en tout ce que par icelles est constitué, sans en rien les changer, ne trauerfer, ne pour felicité procé- dante à souhait, ne pour aduersité accidenté à regret.

*Auteurs
Grecs &
excellens,
nouueaux
en compa-
raison de
Moysé.*

Or ie dy que nostre legislateur Moysé a precedé en an- tiquité tous les legislateurs qui de toute memoire soyēt renommez. Car Lycurg Lacedemonien, Solon Athen- nien, & Zaleuc de Locres, & tous ceux qui ont esté ad- mirables en la Grece, sont tous nouueaux & de fresche memoire, à comparaison de luy : attendu qu'il est tout certain que le mot mesme & appellacion de loy n'estoit iadis cogneuë, ny en vsage entre les Grecs. Tesmoing en soit Homere, qui en tous ses œuures n'a point vsé de ce mot, Loy. Car en celuy temps les peuples estoient regiz non par loix escrites, mais par sentences, & commu- nes opinions indefinies, & generales, & par commâde- mens des Rois & des princes. Dont aduint, que les peu- ples demourerent long temps sans loy, vsans seulement de coutume, & non de droit escrit, & encore tousiours en relaschans beaucoup, selon l'occasion des cas diuer- sement auenans. Mais nostre legislateur estant tresan- tique (ce qui est tout certain entre toutes gens, & tres- clair à ceux mesmement qui parlent contre nous) il sest tousiours montré bon chef & sage conseiller de noz peuples : tellement qu'en reduisant en brieftoute l'in- struction de l'vniuerselle loy de vie, il persuada à ses peuples à prendre & receuoir sa loy diuine tres-volon- taire-

tairement, & en parfaite cognoissance la tenir & observer tresfermement. Premièrement donc considerons les œuures de sa grandeur. C'est celuy Moÿse, qui ayant assemblé avec luy plusieurs milliers de noz progeniteurs delaißans Egypte pour retourner à leur propre terre, tresprouidemmét, & par tresbonne garde les sauua de plusieurs d'ágiers, impossibles (comme il sembloit) d'en eschapper. Car il leur conuenoit passer vne longue voye deserte, sans eaux, & toute de sablons secs, & arenes arides : & veincre par bataille les peuples qui leur contreuenoient : & par forte deffense garder eux, leurs femmes & enfans, & leur proye. Au gouuernemét desquelles choses il se montra estre tres-vaillant capitaine, tresseur guideur & conducteur, tresseage conseilier & tres-veritable & fidele tuteur & seruateur de tous. Car il fit en sorte que toute celle multitude dependoit de luy. Et ià soit que par ce moyen il eust bien peu persuader tout ce qu'il eust voulu : si est-ce qu'en rien du monde il ne s'arrogua puissance ne principauté. Mais aux temps & occasions esquelles les chefs gouuerneurs des affaires coustumierement prennét & s'arroguent puissance, dominacion, & tyrannie, & le plus souuent accoustument le peuple à viure en tresgrande iniquité, luy estant constitué en telle puissance au contraire estima estre meilleur de faire bien, iustemét & saintement, & exhiber aux autres souueraine equité, que sur autres se faire seigneur, & vsurper dominacion : bien pensant en cela montrer à tous vne principale & tresexcellente vertu, & bailler tresasseuré salut à ceux qui le vouldroyét ensuyure de bonne volonté. Et en tous & chacun des cas auenans il vsa de tresgrands & singuliers actes, en pieté, bonté, iustice, & sainteté. Parquoy à tresiuste raison il se disoit auoir Dieu pour auteur, pour cōducteur, & consulteur. Et en premier lieu satisfaisant à soy-mesme en ce qu'il conduysoit, & administroit tous les affaires, & toutes choses appartenantes à son regiment selon la volonté de Dieu, c'est à sçauoir en toute verité, iustice, & equité, il luy sembla estre bon & necessaire, que telle bonne opinion demourast plantée és cœurs de tout le peuple : c'est à sçauoir, que Dieu par le mini-

*Approbatō
de Moÿse
par Iosephe
cōtre Apol-
loine &
Lysimach'.*

stere de Moÿse estoit auteur & mandateur des saints & iustes cōmandemens de leurs loix. Car ceux qui croyent que Dieu prend regard a leur vie, & à leurs actes, presument moins de delinquer ou commettre faute deuant Dieu leur spectateur & iuge: que ceux-là, qui Dieu ne croyent, ou l'estiment ne se soucier des faits mortels. Voyla quel homme a esté nostre legislateur Moÿse: non Mage, ou enchanteur: non trompeur ou abuseur: comme iniustement l'afferment les detracteurs, & derogateurs de nostre loy: ains a esté tel entre nous comme ils se glorifient entre les Grecs auoir esté Minos le iuste: & apres luy les autres legislateurs, desquels aucuns disoyent les loix par eux proposées leur auoir esté baillées par leur grand Dieu Iupiter, autres les rapportoyent au dieu Appollon, & aux oracles Delphiques: ou fust qu'ainsi ils le creussent à la verité, ou qu'ils pensassent bien que cela seroit facilement persuadé au peuple. Mais pour cognoistre qui ont esté ceux qui ont constitué les principales & meilleures loix, ou qui le plus iustement ont senty de la foy de Dieu: facilement on le peut iuger par la comparaison faite sur les mesmes loix. Car ia maintenant vient-il à propos de disputer d'icelles. Nous disons donc, que par tous les hommes du monde il y a infinies differences de gens & de loix particulieres à chacune sa nacion. Car les vns ont commis toute la puissance & domination de leurs republicques aux monarches, seuls Princes & Rois: autres au peuple & magistrats éleuz d'iceluy, Mais nostre legislateur ne pretendant à nulle de telles dominacions ne de monarchie, ny de democracie, ny d'aristocracie: comme si en proposant tels tiltres principaux, on excedast la mesure de la parole humaine: il declaira le gouuernement & administracion de son peuple estre vne Republique diuine ne recognoissant autre Seigneur que Dieu: assignant, & attribuant à Dieu principalement & en toute souueraineté la puissance & la domination de nostre communauté: faisant aussi à la verité entendre, que Dieu voit & considere tous & toutes, & sur chacun a regard prouident, comme estant premiere & principale cause de tous biens aux hom-

Loix différentes entre toutes les nations du monde.

mes vniuersels : à la tresbonne volonté & tresparfaite intelligence duquel, rien ne peut estre caché de tout ce qui est adueu aux hommes : luy supplier & requerir en leurs angoisses , & afflictions : ne rien de tous leurs faicts & dicts ne mesmement de leurs pensées, tant occultes & secretes qu'ils les ayent peu en eux-mesmes conceuoir. Dauantage , Moysé a montré que Dieu est vn & seul, non engendré , ne venu d'autre que de soy-mesme, immuable par tout temps , eternal en excellence de beauté, different infiniment de toute espeece & forme mortelle : cogneu à nous par ses effects : mais du tout incogneu quel il est selon sa substance. Telles opinions & sentences ont eu de Dieu les plus sages de tous les Grecs. Desquels maintenant ie laisse à dire, que toute la sagesse, & le sçauoir qu'ils ont eu , & ce qu'ils ont esté tenuz pour philosophes sçauans , ce a esté par le seul Moysé nostre legislateur , leur donnant les infus principes de sçauoir. Mais ie dy bien , que ces prestans Philosophes tesmoignent assez ces diuins enseignemens de Dieu par Moysé estre tresbons , & tresconuenables & bien appartenans à la nature , & magnificence de Dieu. Car Pythagoras, Anaxagoras , & Platon , & apres eux les Stoïques , & quasi tous excellens Philosophes semblent auoir eu ces mesmes opinions, & sentimens de Dieu. Mais traitans telle Philosophie en brieuf , & par paroles seules , aussi considerans le vulgaire peuple estre ia preoccupé de fausses opinions, de superstitions vaines, ils craignirent de proferer apertement la verité de leur bonne doctrine & enseignement. Mais nostre legislateur faisant les œuures consones à ses paroles , satisfeit non seulement à ceux qui de son temps estoient avec luy : mais aussi à tous ceux qui apres eux perpetuellement estoient à naistre, immuablement il leur inspira celle diuine grace & cognoissance : & toujours amena la cause de sa legislation au moyen de la commune vtilité de son peuple: car il ne dit point seulement la veneracion & adoracion de Dieu estre partie de la vertu: mais aussi sceut tresbien aduiser qu'il y auoit d'autres parties de vertu, qu'il constitua & ordōna aussi avec la veneracion de Dieu : c'est

à ſçauoir force, magnanimité, conſtance, iuſtice, & probité, & mutuelle concorde de citoyens en toutes choſes honneſtes. Car toutes les actions qu'il commande, eſtudes & vacacions, voire toutes les paroles, ſont en tout & par tout adreſſées à la diuine pieté, par ce bon & ſage legiſlateur, qui n'a point laiſſé à ceux qui apres luy viendroyent ſans diſcuſſion & reſoluſion ce principal point icy : c'eſt qu'il y a deux ſommaires moyens de diſcipline, & inſtitucion morale, conforme l'homme à bonnes mœurs & vertuz. L'vn des moyens eſt enſeignement de parole bonne : l'autre eſt enſeignement par exemple de fait, & exercitacion de mœurs vertueuſes : ce qu'eſtant ainſi il ſ'en eſt enſuyui, que les autres legiſlateurs ont eſté differens en leur maniere de conſtitucions legales. Car en prenant l'vn de ces deux moyens, celuy qui meilleur leur ſembloit, ils ont laiſſé l'autre : comme les Lacedemoniens de Sparte, & les Candiols de Crete eſtoient inſtituez & apprins à l'oſeruance de leurs loix par exemples, & actions de bonnes meurs miſes en œuvre, & non par ſimples paroles. Au contraire, les Atheniens, & preſque tous les autres Grecs enſeignoyent & commandoyent fort bien par leurs loix, les bonnes & honneſtes actions telles que par droit & raiſon deuoyent eſtre faites, mais au reſte, iamais ne valurent ne voulurent eux accoutumer à les exercer par œuvres de fait. Mais noſtre legiſlateur Moyſe par merueilleuſe diligence a adaptez tous les deux enſemble, le dit au fait, le fait au dit. Car il n'a point oublié d'enſeigner & commander les exercitacions actuelles de bonnes mœurs, & les œuvres de faits vertueux, & ſi n'a point laiſſé ſes loix deſgarnies d'ornement de parole, & viuë eſcriture couchée en belle & raiſonnant oraiſon. Car commençant dès la premiere nourriture, election de viande, & diaite à vn chacun cōuenante, il n'a rien laiſſé, ne meſmes iuſques aux moindres victuailles, comme herbages & legumages, ne rien permis à la puiffance volontaire des vſans. Mais de toutes viandes tant de celles dont il ſe faut abſtenir, que de celles dont il conuient vſer, item de la commune diaite, & journaliere maniere de

viure,

*Diligence
de Moyſe
pour l'oſeruacion
de ſes com-
mandemens.*

viure, semblablement du labour, & repos des œuures & feries, de tout cela il a mis regle determinée en la loy: afin que nous viuans comme souz vn bon & prouident pere, & souz vn iuste Seigneur & maistre, nous ne delinquions ne commettiōs faute en rien, ne par volonté, ne par ignorance. Car aux ignorans il n'a point constitué de peine pour le defaut de grosse ignorance: mais leur a montré la loy pour tresbonne & necessaire correction. Et pource il a fait expres commandement à tous vniuersels & vn chacun d'ouyr, & entendre la loy, non seulement vne fois pour toutes, ou deux, ou trois, ou plus souuent: ains a commadé à tous routes œuures laissées vne fois la sepmaine, de se trouuer & assembler à l'audience du recit de la loy, pour icelle ouyr & entendre, & parfaitement apprendre & retenir. Ce que veritablement tous les autres legislateurs ont laissé en arriere, comme on le sçait & cognoit. Dont tant sen faut que plusieurs hommes viuent selon leurs loix, que mesmes ils ne les sçauent, & en sont ignorans: tellemēt qu'apres auoir failly, delinqué, ou forfait, alors ils cognoissent & entendent par les autres leurs repreneurs, castigateurs, ou punisseurs, quelle est la loy qu'ils ont preuariquée. Voire qui plus est, les grāds personnages tenans & gouuernans royaumes & principautez en souuerains honneurs & gloires, confessent ignorance de leurs loix. Car ils prennent avec eux pour affesseurs & conseillers à la dispensacion, & gouuernement des affaires, les hommes sçauans & sages, ayans l'intelligence des loix: desquelles iceux princes, chefs & recteurs des peuples sont ignorans. Mais de noz hommes Iuifs quiconque l'on voudra, du plus grand iusqu'au moindre soit interrogué sur ses loix, incontinēt il en respondra, & les recitera plus facilement que son propre nom. Car tous vniuersellement nous les apprenons dès le premier sens de nostre enfance, & les retenōs par cœur, comme selles estoient escrites, ou engrauées en nostre entendement. Dont il se fait, que pour les auoir si bien conceuës en esprit, vn chacun plus rarement, & moins souuent les trespasse: & qui les trespasse, est impossible d'eschapper le supplice. Ainsi cela premierement, &

auant tout nous a institué vne admirable consonance de concorde. Car auoir vne mesme secte & credence de Dieu, & en forme de vie, & en mœurs ne differer en rien les vns des autres, sont choses qui font celebrer tresbonne concorde entre les hommes. Or nous Iuifs sommes les seuls hommes entre lesquels on n'entend point parler de Dieu en propos des vns, contraires & repugnans aux paroles des autres: comme on le voit faire en toutes les autres nations, ou non seulement par les vulgaires du peuple est proferé & mis en termes ce qu'à vn chacun semble de Dieu: mais aussi entre certains Philosophes auient ceste diuerse ou cōtraire contencion de Dieu: veu que les vns ont attenté par leurs paroles ou escrits du tout aneantir la totale substance, & nature de Dieu, disans qu'il n'en estoit point. Autres ont bien constitué Dieu estre: mais ils ont osté & annullé par leurs dicts la prouidence de Dieu sur les hommes, & les choses humaines. Ainsi nous seuls Iuifs sommes constamment concordans entre nous en vne mesme sentence que nous tenons de Dieu. Et quant aux estudes de la vie commune, ne se voit aucune difference entre nous: mais de nous tous, les œures sont vnes & communes: & de Dieu est entre nous tous vne semblable & mesme parole & opinion: affermant & croyant qu'il a sur tout regard, & de tout planiere cognoissance. Semblablement quāt aux estudes & actiōs communes de la vie, & qu'icelles & toutes autres choses doyuent estre referées & dirigées au but de la diuine pieté, on l'entendra dire qui le voudra ouyr à noz femmes, & enfans: & à noz serfs, & noz esclaués. Pour laquelle constante & immuable tenue de noz loix, sans y rien innouër ne changer, est auenu, que l'occasion soit donnée à aucuns de nous mettre à sus telle ealomnie de nous demander par maniere de reproche, pourquoy nous ne pouons alleguer d'entre nous nuls hommes inueteurs de nouvelles choses, œures ou paroles? Ce qui est bien vray: & plustost à nostre hōneur, qu'à nostre blasme. Car tous les autres peuples font grāde gloire de ne s'arrester pas ne durer longuement en quelconque chose ancienne de leurs peres ou maieurs:

ains

ains assignent principale vertu & force de sapience à ceux qui trauerfent & outrepassent les antiques institutions & actions des vieux, leurs ancestres. Mais nous au contraire, estimons vne & seule prudence & vertu estre en cela, de ne rien faire, dire, ne pésar, qui soit contraire aux precepts & aux ordonnances legales, qui de toute antiquité ont esté de nous constituées, receuës & approuuées saintes & inuiolables. Ce que veritablement est certain indice de loy constituée par tresbonne alliance & concordance de tresbonne volonté. Car les loix, ordonnances, & constitucions des autres gens, lesquelles n'ont ne mode, ne permanence, ne tenue d'arrest, sont par experience redarguées d'auoir souuent esté corrompues. Mais enuers nous, qui croyons nostre loy dès le commencement auoir esté posée & establie par la diuine volonté, rien n'est estimé ne meilleur, ne plus saint, que d'icelle loy garder, & obseruer en toute integrité, & purité. Car qui est-ce, qui pourroit rien mouuoir d'icelle? ne muer en mieux? Ou qui est-ce, qui pourroit chose meilleure inuenter? Ou qui est celuy, qui pourroit des autres loix transporter aucune chose en la nostre, comme plus excellente & meilleure à l'estat de nostre republique? Ou quelle autre loy pourroit estre meilleure ou plus iuste, que celle, qui confirme, afferme, & assure Dieu estre principe, & Prince de tous, & toutes creatures? & qui és affaires de la communauté commet & permet aux hommes sacrez l'administration, & le gouvernement des choses principales: & au souuerain Pontife enioint la principauté, & autorité sur tous les autres sacerdots? Lesquels le bon legistateur veut estre eleuez en ce souuerain degre d'honneur, non pour estre precellens en grandes richesses, ny en autres choses volótaiement desirables: mais à ceux qui estoient cogneuz excellens & vertueux sur les autres, en sapience d'esprit & téperance de corps: & à tels souuerainement enioignit l'office de la diuine propiciacion par sacrifices & oraisons. En la charge donc de tels hommes, en leur sapience & sainteté est gardée par entiere diligence l'eternelle science, & obseruance de la loy & des autres études de sapience & vertu. Car

*Charge des
sacerdats
entre les
Iuifs.*

les sacerdats nous sont decernez pour estre contem-
plateurs à prendre garde & auis à tout, à estre iuges de
toutes contencions & differens, & punisseurs des coul-
pables. Quelle principauté donc, quel royaume, quel
empire, quelle monarchie sera plus sainte que ceste-cy?
ou quel honneur sera mieux ou plus proprement assi-
gné à Dieu, que en nostre republique? en laquelle tout
le peuple est dès sa prime enfance préparé à pieté, &
veneracion de Dieu: & la souueraine cure & diligence
de la religion, & de la iustice est eniointe aux prestres,
& sacerdats: en sorte, que telle republique est gouver-
née, comme vne solennelle & sainte festiuité. Car com-
me ainsi soit, que les peuples estranges ne peuuent par
le brieu espace de peu de iours garder leur mysteres que
ils nomment sacrifices: nous en grande ioye & delecta-
ble festiuité, & de volontaire obseruance immuable
gardons par toute eternité de temps le saint œuure de
nostre solennité. Or considerons en apres quels sont les
precepts ou les defenses de nostre legislateur, ou soyent
simples, ou communement à tous notoires. Certaine-
ment le premier est de Dieu, disant,

*Puissance
de Dieu.*

Dieu a, & cōtient tout en soy: estant tresparfait, tres-
benoist, tresheureux, tresriche: suffisât luy seul à soy & à
tous, de tous & tout principe, milieu, & fin: & entre
toutes essences tresclair & tresmanifeste en ses œuures
admirables, & en ses dons inestimables: mais de forme
& de grandeur à nous incomprehensible & inenarra-
ble. Car toute substance materielle comparée seule-
ment à l'image de luy, est estimée nulle & rien, quelque
precieuse qu'elle soit. Et toute art conferée à la simple
imitacion de sa facture absoluë, est trouuée lourde,
grosiere, & sans art, quoy que autrement soit de tres-
subtile inuencion, & de tres-excellent ouurage: car rien
semblable à luy, ne se voit, ne peut estre pensé, ne com-
pris en coniecture. Il est tres saint, & tresadorable.
Nous le cognoissons seulemēt par ses œuures que nous
voyons, comme la lumiere, le ciel, la terre, le Soleil, la
Lune, les fleuues, la mer, les generacions des animaux,
les productions, & les fertilités des fruićts. Toutes ces
choses là Dieu les a faites, non point avec les mains, ne
par

par trauail ou labeur : mais à sa seule volonté. Et pour les faire & parfaire il n'a point eu besoin d'autres aydes coöperans:mais luy seul voulant & voyant, toutes choses bonnes, incontinent, & en vn moment ont esté faites. C'est celuy Dieu, que tous hommes vniuersellement doyuent adorer & ensuyure, & le rendre à eux propice par bonnes actions & exercitacion des vertuz, Car la mode & maniere de diuine placacion ou sacrifice entre & sur toutes la tressainte, est l'action & vie selon vertu, & selon iuste bonté. Il est donc vn & seul Dieu, duquel vn & seul Dieu ny a que vn & seul Temple entre nous, propre à luy seul venerer, mais commun à tous, qui venerent le seul Dieu commun à tous. Car cela est perpetuellement agreable, qui est tousiours à soy semblable. A ce seul Dieu, Dieu commun de tous, tous aussi font adoracion, priere, oblacion & sacrifice de paix, par certains iours & de fois à autre. Mais premierement & auant tous autres les prestres iournellement & en tous temps & iours luy offrent oraisons & sacrifices de propiciacion : & encore entre iceux prestres celuy qui est le plus ancien ou premier en generacion, precede tous les autres en dignité d'office, qui deuant tous les autres offrira les sacrifices à Dieu, obseruera & fera obseruer les loix, iugera des controuerfes douteuses, en appointant les differens condamnera, & fera punir ceux, qui par la loy seront de crime conueincuz. Et quiconque ne obeyra à ce souuerain prestre, sera souz-nis au supplice, comme s'il auoit commis impieté contre Dieu mesme, ou forfait en crime de leze maiesté diuine. Ce grand prestre immole les hosties, & les bestes pures offerres au sacrifice: n'appartenantes en rien à nostre gourmandise ou yurongnerie: car telles choses ne sont agreables à Dieu, qui donnent occasion plustost d'iniures ou de superflües, despenses, que de pieté ou de sobre continence. Car Dieu ayme les hommes temperez, de vie moderément ordonné, & de bonne nature: & principalement veut que nous sacrifians viuions chastement. Et en noz sacrifices il conuient premierement faire generale priere & oraison pour le salut de tous en commun, & en

*Prieres
oblacions
& sacrifices
à Dieu
entre les
Iuifs.*

apres vn chacun orer pour soy-mesme: pource que tous sommes compagnons associez en communauté. Et celuy qui l'amour & foy de ce commun conforce prepose à la propre vie, il est estimé estre tresagreable à Dieu. La maniere d'oraison & supplicacion à Dieu, se fait par vœuz & prieres au Seigneur Dieu: non en luy requerant qu'il nous donne des biens (car de son propre gré, & volontaire benignité il les a ia donnez à tous vniuersellement, & les a mis, & tous les iours les met au milieu de nous) mais luy suppliant nous donner la grace que nous les puissions prendre & recevoir dignement & à bons vsages, & iceux receuz conseruer & garder avec action de graces. Semblablement la loy nous a decerné les purificacions & sacrifices, pour auât que d'y entrer, nous purger & mondifier des souilleures de la couche du liêt, des polluz sommeils, des compagnies charnelles de la femme, & plusieurs autres telles purificacions qui trop longues seroyent à racomter. Voyla donc quelle est la persuasion & la parole de Moysé nostre legistateur, quant à l'essence de Dieu, la veneracion, & placacion de Dieu: qui luy-mesmes aussi nous est pour loy. Puis apres Dieu, quant aux hommes, & aux affaires humains nostre legistateur comment a-il bien ordonné constitué sur le faict des nopces, & des mariages? Nostre loy ne cognoit ne permet autre copulacion charnelle ne mestange de corps que la naturelle de l'homme avec la femme, du mary avec l'espouse, & ce encore pour cause de procreacion d'enfans, autrement non. Les conionctiôs des masles avec les mafles, nostre loy les iuge grandement ennemis de Dieu & de nature: & ceux qui tentent à les exercer, elle les decerne coupables de mort. Pource commande se marier & prendre femme sans auoir regard au doiuaire: & sans raurir femme ne fille par violence: & sans la suborner par dol ou par fallace. Mais que plustost la dispensacion & tradiciô de l'espouse soit baillée par celuy en la puissance duquel on sçaura icelle estre: & par bien aduisée deliberacion des parties. Et sur ce faict la loy dit ainsi:

De l'homme & de la femme. La femme en toute choses est inferieure & moindre que l'homme. Parquoy elle luy doit obeïr, non à subiection

iection iniurieufe , mais pour estre constituée souz regime & gouvernement. Car c'est Dieu qui a donné la puissance à l'homme , & par consequent l'autorité sur la femme. Il faut donc que l'homme ait seulement affaire avec celle , qui est sienne , & sur laquelle il a puissance , & non à autre. Car vouloir faire experience & essay d'une autre , ou de plusieurs , est meschante pail-lardise. Dont aduient , que si aucun forfais en tel cas , il n'a nul refuge de mort , ne semblablement sil a prins à force la pucelle promise à vn autre ; ne sil a persuadé à adulterer la femme mariée , ou corrompu celle qui nourrit enfans , toutes lesquelles choses nostre loy ainsi commande. Quant aux femmes la loy semblablement leur interdit & deffend de celer le fruit qui d'elles est nay : & aussi de corrompre en leurs corps la geniture par quelcōque machinacion que ce soit. Car elles seroyent autant que meurtrieres d'enfans nays & vifs , en destruisant , & diuertissant les ames , & les vies des petits fruits à venir , & en cela diminuans la generacion humaine : & aneantissans la benediction de Dieu. Si aucun donc est passé à copulacion charnelle , ou à corruption & pollucion quelque qu'elle soit , il est immonde , & pource faut qu'il se purifie auant que de acceder au sacrifice. Voire que encore faut-il que les femmes apres la legitime compagnie des maris se lauent & purifient : *Partie de l'ame polluee par la pollucion du corps.* car nostre legislateur a iugé partie de l'ame estre polluee par la pollucion du corps. Car l'ame estant comme par vn soufflement inspirée dans les corps , par iceux estans polluz , elle est aussi blessée. Donc quand cela ce fait , nostre mesme Moysse pour tels & telles a commandé l'eau pour cause de purification. Telles sont les ordonnances legales sur le fait des mariages des hommes , & des femmes. Puis consequemment des enfans qui en nayssent , il en a ainsi constitué :

Premierement , il ne veut point , mais deffend assemblées , banquets , conuiues & festins estre faits aux natiuitez des enfans , ne telles autres occasions d'ebriété & gourmandise : ains a voulu le iour natal & principe de vie des nouueaux nays , estre sobre & temperé. Et apres l'infance a cōmandé qu'ils fussent fort bié instituez aux *Banquets assemblees au conuines des enfans defendus.*

*Funerailles
des mortz.*

lettres, pour cause d'apprendre la loy : & pour entendre l'histoire des actions de leurs progeniteurs : afin qu'ils imitent leurs faits vertueux, & gestes memorables : & afin qu'estans nourriz en la doctrine des loix, ils ne les trauerfent ne transgressent : & ne soyent iugez auoir cogitation de l'ignorance d'icelles. Ledit Moÿse a aussi par ses loix tresbien preueu, & pourueu ordre aux funerailles mortuaires, en sorte que somptueuses obseques ne soyent celebrées à l'enseuelissement, ne vaine despense à la fabrique & construction des pompeux sepulchres:mais bien a-il commandé aux domestiques, parens, familiers, & amiz du defunct d'accomplir toutes choses necessaires & requises au deportement funebre du corps trespassé, & à tous ceux qui apres la mort restent en vie, a ordonné legitime commandement, de accourir vers la personne mourante, & sur luy esprendre pleurs, gemissemens & lamentacions, en signe de deploracion du mortel sort humain à tous commun. L'obsequie funebre paracheué, il commande aussi les domestiques du trespassé estre purifiéz, & que ils se tiennent loing, comme voulans estre veuz purs & mondes. Ainsi a-il ordonné de la mort naturelle.

Quant à la mort violente, si aucun commet homicide ou volontairement, & de fait pourpensé : ou par contrainte necessité, ou par erreur, & outre volonté, il n'a oublié d'en constituer la punicion selon la volonté des faits.

De l'honneur des peres & meres apres Dieu.

Après l'honneur de Dieu il a mis en second lieu l'honneur des peres & meres souz telle condicion & peine, que le fils ou fille qui ne recognoit la grace & la beneficence receüe d'eux, ains les contriste en aucune partie, il commande estre lapidé. Et d'auantage, il ordonne que les ieunes portent honneur & reuerence aux vieux & anciens:en quoy faisant ils honorét Dieu: car Dieu est le plus vieil de tous, & l'ancien des iours.

Il ne permet rien estre celé aux amis, iugeant par cela que l'on n'a pas vraye amitié entiere enuers celuy, auquel on ne fose declairer de toutes choses : & ià soit qu'entre les amis puissent naître des inimitiez, & les amis estre faits ennemis : il a prohibé nonobstât l'amitié rom-

tié rompue les secrets commis estre reuelez.

Si en fait de controuerse aucun constitué arbitre a prins don de l'une ou de l'autre partie, ou de toutes les deux, il est puny de mort: pource qu'il a auilé la iustice en la rendant venale à pris donné, fraudant les iustes de leur droit, & offrât ayde, faueur, & pardon par dons aux coupables.

Arbitre corrompu, puni de mort.

La mesme loy dit aussi, Que nul n'emporte d'aucun lieu ce qu'il n'y a pas mis: Que nul n'atouche la chose d'autruy.

Que celui qui preste au mutuel, n'en prenne les vsures. Tels commandemens, & enseignemens, & plusieurs autres semblables bien obseruez par nous, entretiennent la communauté d'entre nous luifs les vns avec les autres.

Quant au respect des estrangiers, il n'est pas indigne de relater comment nostre legistateur Moysc nous a commandé & enseigné de nous maintenir en la cure domestique qu'il conuient auoir vers les gens d'estrange & autre nacion que la nostre, ou l'on pourra cognoistre qu'il a eu tresbonne consideracion, & tres prudent auis, constituant telle ordonnance que par suruenue ou meslée de gens estrangiers d'autre loy, nous ne corrompions les nostres propres loix, costumes, & bonnes mœurs: & aussi que ne soyons enuieux, ne desdaigneux de communiquer noz loix, noz doctrines, noz biens, & toutes noz bones choses, aux estrangiers, qui en voudront estre participans. Car quiconques soyent ceux qui voudront conuerser & viure souz nostre loy, elle les commande estre receuz & bien venuz avec munificence, estimant le conforce de nostre communauté ne consister seulement à estre de mesme peuple & generacion: mais aussi & plus, à estre de mesme volonté de vie: ià soit que les estrangiers seulement passans, & non avec nous demourans la loy ne les veut estre receuz aux solennitez sacrées, mais bié leur montrer, communiquer, & administrer toutes autres choses: & les choses cōmunes les communiquer liberatement à tous de quelconque nacion, comme le feu, l'eau, la viande, la montre du chemin; & ne despriser ne laisser

Ordonnance entre les luifs & estrangiers.

Choses communes, communicables à tous.

nul corps non ensepueuly, tant estrangier soit-il.

Semblablement quant aux choses que l'on doit faire garder, & tenir en faict de guerre hostile contre les ennemis, il en a ordonné tresdoucelement selon la qualité de la chose, & treshumainement: prohibant que leurs terres & mansiōs ne soyent brûllées: & que leurs arbres fruiçtiers ne soyent coupeez: voire que mesme-ment il a deffendu de despouiller les occiz en guerre.

Aux captifs & prisonniers de guerre il a pourueu en telle sorte, que nulle iniure ou violence ne soit faite à leurs corps, principalement aux femelles.

Et si nous a voulu en telle sorte apprendre mansuetude, & clemence, qu'il l'a voulu estendre iusques aux bestes irraisonnables, desquelles seulement il a concedé la legitime vtilité, au reste deffendant toute autre cause & maniere d'en abuser: faisant deffense de tuer les bestes qui cōme domestiques sont nées en nostre maison. Et des animaux prins aux champs, il n'a voulu la mere estre emportée avec les petits, ains estre laissée,

*Bestes de
labours.*

pour derechef fortifier. Et combien que des bestes qui nous prestent ayde aux labours, y en a d'aucunes sauua- ges, farouches, rebelles & ennemis à l'homme: si a-il toutefois ordonné d'espargner & s'abstenir de leur mal faire ne les tuer, à cause de la societé du labour. Et ainsi de toutes pars & en toutes choses il a commandé mansuetude, douceur & clemēce estre obseruée: vñant (comme douant a esté dit) de loix doctrinales enseignantes ce que doit estre fait: & en proposant aussi d'autres criminelles contre les transgresseurs pour cause de puni- cion des preuaricans, sans aucune excuse. Car pour la plus grande partie l'amende, & peine des infraçteurs de la loy est la mort, comme si aucun a perpetré adulte- re, si l'a forcé fille ou femme: si l'a presumé d'attenter vilainie en vn corps māsle: ou si l'a souffert en estre at- tenté, & l'a enduré faire en son corps. Et en cas pareil est la loy ineuitable contre turpitude, ou force attentée

*Peine au
faiseurs de
faux poix
& mesures*

ou perpetrée és corps seruils, des captifs, ou esclaués, ou gens de serue condicion.

Semblablement ne falsificacion de poids & mesures, & iniuste ou extorcionnier pris de vendicion, & en fraude

fraude ou dol mauuais. Ité, si aucun a soustrait la chose d'autrui : ou a emporté d'un lieu, ce que pas il n'y auoit posé, tous tels forfaiteurs sont punissables par peine de vindicte, non point telle & si legiere cōme és autres nations, ains beaucoup plus griefue. Mais d'iniure ou forfaiture contre pere & mere, ou d'impieté cōmise cōtre Dieu, si aucun seulement l'attente, incontinet il est perdu & mort. Au contraire, à ceux qui se gouernent entierement, & font leurs bōnes actions selon la loy bien obseruée, condigne pris leur en est retribué: non point d'or ne d'argent, ne de couronne d'or semée de pierres precieuses, mais vn chacun ayant sa cōscience pour tesmoin profite beaucoup: par la promesse du legislateur prophetisant, & de Dieu ensemble donnant la ferme foy & croyance assurée & constante à ceux qui vertueusement obseruent les loix. Pour lesquelles encore que bien souuent il leur conuient souffrir mort en les gardant & soustenant: neantmoins ils courent volontairement & alaigrement à leur trespas, esperans en grande confiance cela deuoir auenir, que par mutacion de vie, autre vie meilleure leur sera conferée. Et certainement ie ne daigneroye à present escrire telles choses: sinon que les œures en fussent à tous manifestes. Car par maintefois plusieurs de noz progeniteurs, pour ne vouloir seulement proferer vne simple parole outre les commādemens de nostre loy, ont trespas & constamment souffert tous tourmens, & griefues morts. Ie dy bien d'auantage, que quand bien nostre gent, & nostre nacion Iudaïque seroit incogneuë à tous les humains, & que nostre volontaire obseruacion de noz loix ne seroit sçeuë, ne par exēples de faict manifestée, & cogneuë, si quelcun d'auanture se trouuoit qui raconteroit auoir leu és histoires Greques, ou en quelque incogneuë partie du monde auoir trouué & veu des hommes, & des peuples, ayans vne telle, si bōne, & tant honneste opinion de Dieu, & en telles, si iustes & si seueres loix constamment permanens par tant de siècles, ie croy que tous hommes qui cela entendoient en auroyent grande admiracion: mesmerēt pour les continuelles & inconstantes mutaciōs de religion, de loix,

216 CONTRE APOLLOINE MOLON

d'opinions, de mœurs, coustumes & manieres de viure que iouruellemēt ils voyent auenir entre eux. En somme, ceux qui és derniers temps se sont essayez d'escrire des republicques & des loix, ont esté moquez comme vainement traictans compositions incroyables, & de ce ont esté subsannez par d'aucuns, les blasmans d'auoir entrepris de traicter argumēs impossibles d'estre miz en effect. Le me taise pour le present des autres Phi-

Platon admirable & eloquēt entre les Grecs.

losophes, qui de telle matiere ont disputé en leurs descriptions: & prens seulement celuy grand & diuin Platon. Lequel combien que tresadmirable il soit entre les Grecs, comme celuy qui en vertueuse honneteré de vie, & en eloquence de parole & en persuasion de vraye philosophie a excédé excellemment tous les autres philosophes: neantmoins il se trouue quasi tousiours estre moqué par ceux qui és affaires ciuils, és estats, & gouuernemens des republicques se pensent estre, & sont estimez les plus entenduz: disans qu'il en a parlé comme cleric en armes, & si est blasonné en cela par les cauillacions de la vieille comedie. Et toute fois qui bien attentiuement considerera ses paroles, il y trouuera souuent & facilement choses tresprochaines, & fort conuenantes aux loix & aux bonnes coustumes de plusieurs peuples obseruées, ayant en sa republicque verbale, ordonné choses qui se font realement en plusieurs republicques estantes. Tant sen faut qu'il ait escriit ordonnances impossibles, luy qui a escriit pour la plus grand' part choses conformes à nos loix. Car celuy mesme grand Platon confesse, que pour la grossiere ignorance du peuple il n'est pas seur de profeter, ny apertement declairer la vraye & bonne opinion qu'on peut auoir de Dieu. Mais encore sont-ils plusieurs qui estiment les paroles de Platon estre vaines, composées à plaisir, & escriites par grāde licence: ayant en beaucoup plus grande admiration les ordonnances legales, constitucions morales, politiques, & economiques de Lycurg' legislateur Lacedemonien, & font grand pris de la republicque de Sparte instituée & gouuernée par ses loix: pource que la cité de Lacedemons, & la politique Spartaine ont duré & continué ueslong temps

Loix de Lycurg' de Lacedemons.

temps en l'obseruacion des loix de Lycurg'. Par cela faut-il donc conclure, que c'est vn manifeste indice de vertu, & de bonne teneur, que de constamment, & longuement demourer permanēt & immuable en ses propres loix, bonnes mœurs, & coustumes. Donc si pour telle immuable permanence ils ont les Lacedemoniens en si grande admiration, qu'ils conferent le brief tēps de la permanence en leurs loix, avec deux mille ans & plus de nostre republique Iuifue tousiours durante en mesme estat. Et sur cela qu'ils considerent encore, que les Lacedemoniens ont esté veuz garder parfaitement leurs loix, & icelles maintenir, durant tout le tēps seulement qu'il regnerent en liberté: mais apres que mutations de fortune leur auindrent, & qu'ils passerent en dominacion estrangiere, alors ils oublierent presque toutes leurs loix. Mais nous ne pour auoir esté agitez par diuers tours de fortune, par les mutations des rois d'Asie, ne pour estre finalement tombez en noz extremes maux & calamitez, n'auons iamais esté aliciez, ne distraicts de la perpetuelle obseruance de noz loix, ains les auons perseuerammēt en toutes aduersitez gardēz, non pour cause d'oyfueté, ou de comestaciō conuiuiale de festins & banquet. Car qui voudra bien cōsiderer la verité des choses, on nous trouuera par plus ample, & manifeste tesmoignage estre plus chargez d'œuvres & de peines par nostre loy, & plus de veilles & de labeurs à nous estre imposez qu'aux Lacedemoniēs. Lesquels par leurs politiques ordonnances ne labouroyent les terres, ne cultiuyoient les vignes, ne faisoient aucun exercice de quelconque mestier ou manufacture: ains exemptez de toute œuvre manuelle, fors que des armes, & des ieux d'exercice corporel, remis en perpetuelle oyfueté demouroyent en leur cité gras & en bon point, & beaux de corps: vñs de serfs esclauues qui leur seruoient & ministroyent en toutes les choses necessaires de la vie, prenant de ces mains seruelles la viande toute apprestée: & ne se proposant rien plus iuste, meilleur, ne plus vertueux acte, que de souffrir & faire tout pour preualoir & supplanter ceux contre qui ils entreprenoyent guerra. Ce qu'encore

*Exercice
des Lacedemoniens.*

toutefois n'ont-ils peu toujours obtenir : dond à present ie laisse à dire cōbien de fois non seulement aucuns d'eux en leurs seules & singulieres personnes, mais aussi plusieurs d'eux en grāde compagnie & multitude bien souuent se sont renduz les corps avec les armes à leurs ennemis, en mettāt soudain en oubly & nonchaloir les principaux precepts de leurs loix Lycurgianes, & de leurs ordonnances ciuiles. Pensez vous qu'aussi entre nous ne soyent trouuez aucuns, ie ne dy pas tant & en si grād nombre, mais deux ou trois au plus, qui ont esté cogneuz proditeurs, & faussaires de loix? & ce non sans grande force d'occasion, mais par terrible crainte de mort. Ie dy de mort, non telle, que aux combatans facilement peut auenir sur le champ, preste, non preueuë, ne pourpensée : mais telle mort, qui par commandement tyrannique est prononcée, & puis executée avec cruelle affliction des corps, & horrible tourment. Laquelle redoutable & cruciable espede de mort, les Princes, ou tyrans plus puissans que nous, & vsurpans par force dominacion sur noz corps & noz vies, ont fait souffrir à noz gens soumis à leur subiection, non pour hayne de nostre nacion (comme ie pense) ne pour autre cause de male volonté, ou indignacion : sinon à fin de veoir comme par vn admirable & incroyable spectacle, s'il se pourroit trouuer aucuns hommes de si constante fermeté, qui estimassent estre vn seul enorme crime de commettre aucun forfait contre leurs loix par la crainte d'eux puissans mondains : voire seulement proferer vne seule parole cōtreuenante à la loy deuant leur face redoutable. Et toutefois si ne se faut-il point esmerueiller, si sur tous les autres peuples du monde vniuersel, nous endurons la mort tresconstamment pour le soustien & obseruacion de noz loix. Car les autres ne peuuent pas facilement tolerer les griefues charges legales, qui par noz continuels exercices nous semblent estre legieres, c'est à sçauoir assidue operacion de labeur, simple frugalité de vie, avec prohibioion de boire ne de manger fortuitement & sans election, ne chacun selon son appetit, desense aussi d'auoir cōpagnie charnelle à plaisir, & telle que

que chacun voudra : ne de se vestir trop brauement , & viure sans faire quelque œuure ou acte digne de cognoissance. Mais faut aduifer sur les autres , si en prenant les armes , & exerçant le faict de guerre , & repoussans ces ennemis qui les viennent assaillir , au demourât ils peuuent bien soustenir , & accomplir les precepts de leurs loix , sur l'ordonnance des viandes , & du viure : ce qu'ils ne font pas. Mais à nous il est tresagreable pour telles causes quelques dures & grieues qu'elles soyent , d'obeir à noz loix : & en icelles tant rigoureuses accomplissant , montrer vn vray exemple de constante force. Vaisent donc hors de nous ces Lysimachs , & ces Molons , & tous tels autres scripteurs de calomnie , meschans sophistes , trompeurs d'adolefcens , & abuseurs de ieunesse , & ia plus ne viennent deroguer ne imposer blasmes à nous comme aux pires hommes du monde. Quant à moy , certes ie ne voudroye point faire examinacion reprehensue sur les loix d'autruy. Car nostre bonne coutume est de plustost garder & observer les nostres , que d'accuser ou reprendre celles d'autruy. Et de moquer en derision ou vituperer ceux , qui és autres nations sont estimez dieux , nostre legislateur apertement & expressément le nous a deffendu , seulement pour reuerence de l'adorable appellacion de Dieu , qui leur est attribuée. Pource nous ne nous entremettons de blasonner , vituperer ne reprendre ne les dieux , ne les loix estranges. Mais nous ne pouons , ne deuous nous taire des faux accusateurs , qui par leurs malignes obiections s'efforcent de nous donner blasme , veu mesmement que ce n'est pas ceste oraison presentement composée qui les redargue , mais autre parole de plusieurs auant nous premise. Car de tous les sages hommes qui entre les Grecs ont esté par sapience admirables , qui est celuy , qui ne redargue les plus renommez poëtes , & encore plus les legislateurs , pour auoir dès le commencement semé entre les peuples tant de diuerses sectes & variables opinions des dieux : les mettans tant & en tel nombre qu'il leur a pleu , & procreez ou des vnes , ou des autres , ou de diuerses natiuitez : les departans en diuers lieux d'habitation ,

comme à diuerses especes d'animaux constituant leurs estables. Car ils en ont logé les vns souz la terre, les autres en la mer, & les plus anciens d'iceux ils les ont dit estre enchainez au plus profondes tenebres des enfers. Quant à ceux qu'ils ont logez au ciel, ils ont mis sur eux vn souuerain chef & Prince, nommé Pere, voire Pere-aydant de nom & d'appellation: mais de fait tyran violent, & imperieux dominateur, & pour ce contre luy les autres dieux dresserent embusche par le moyen de sa propre femme, de son frere, & de sa fille, laquelle ils feignent estre nay de son cerueau: à fin de le lier & prendre, & le debouter de sa souueraine principauté comme luy auoit fait à son pere. De tels enormes blasphemés indignement attribuez à la diuinité, & dignes de tresgriue accusation & capitale peine, font iuste querimonie les sages hommes qui en sapience & vertu ont esté les plus excellens: lesquels ayans en derision telles vaines & blasphematoires superstitions, adioutent d'auantage vn tel argument, disans: S'il faut croire que des dieux, les vns sont encore enfans, ou adolescens sans barbe, les autres, hommes barbus, ou vieillards chanuz: les vns constituez maistres, & patrons sur les arts, & mestiers, comme vn dieu boiteux forgeron, & vne déesse tissotiere, vn autre dieu courrier voyageur, & debatant avec les hommes, d'autre sonnans de la cithare, ou du luth, ou fescantans à tirer de l'arc & estre sagittaires: en apres, seditions estre faites des vns contre les autres, contencions & querelles prinſes, pour les faueurs & parcialitez des hommes, non seulement iusques à se combattre ensemble, & mettre mains violentes les vns sur les autres, mais aussi receuoir griues playes de la main des hommes, avec grand' douleur, & larmes: deuenans passibles de mal comme mortels humains. Et ce que sur tout est le plus excessif & luxurieux, sil faut croire que abandonnement ils vlassent de l'intemperance de charnelle permission: comment ne sera trouuée telle chose incongrue & mal conuenante à la deité que les folles amours, les concupiscences, & les paillardises soyent communes à tous ces beaux dieux & déesses

masses

masles & femelles ensemble? Et fil est croyable que tels beaux dieux & déesses se messassent en ces humaines partialitez, noyses, paillardises, folles amour. & corruption : comment sera-il trouué deshonneste aux hommes de telles choses vilaines commettre, en imitation de leurs dieux & déesses? En apres le souuerain pere de ces dieux & déesses, & le plus puissant de tous, apres auoir seduites pures filles & femmes mortelles, & de sa semence diuine engrossées, illes laisse enterrer toutes viues, noyer, ou brusler sans en tenir comte, & si ne peut deliurer de mort violente les enfans qui de luy sont engendrez, estant subiet (comme il confesse) à la fatale destinée : & si ne peut porter les morts d'elles & d'eux paciemment sans dueil, larmes, & regret, comme vn mortel homme inconstant. Voyla de bonnes, belles, & honnestes choses, & autres à icelles consequentes, comme adulteres venès au ciel, celebrez par aucuns dieux si impudement que l'vn d'iceux estans surprins en adultere, les autres confessoient franchement estre enuieux & jaloux de la felicité de celuy qui estoit surprins, & lié en tel vilain acte. Car que ne feroient les autres ieunes dieux, quand le plus ancien, le pere, & le Roy de tous, ne pouuoit contenir sa libidineuse impetuosité de se messer en paillardise avec les femmes? En outre ils font aucuns de ces dieux seruans aux hommes, vne fois edificans, & bastiffans pour pris proposé : vne autre fois gardans le bestial à gages de maistre, comme vachiers ou bergiers, autres liez és basses prisons d'enfer, comme meschans criminels. Qui est donc celuy des sages hommes de bon esprit, qui par ces indignes frivoles fabulacions des dieux ne s'enflambast à redarguer ceux qui les composent, & à reprendre la grande follie de ceux qui les croyent? Semblablement entre ces nobles poètes & legislateurs, aucuns ont esté, qui ont bien osé presumer de feindre & attribuer à la diuine nature, & substance de Dieu impassible, vne crainte, & terreur, fureur & rage, enuie & seduction, & telles autres tresmauuaises passions: tellement, qu'aux plus renommez de ces terribles dieux, ils ont persuadé de sacrifier les citez. Car ils se sont astreints en telle ne-

cessité de fausse religion, qu'ils estiment aucuns dieux estre bons, & donateurs de tous biens: autres ils appellent dieux contraires, & aduersaires: lesquels ils sefforcent d'appaier par oblacions, & les rendre propices & placables par dons & presens offerts: cōme si festoyent mauuais & dangereux hommes, qu'il conuint appaier par flaterie, & munificences: ou bestes cruelles & fustieuses, qu'il faille adoucir par proye iettée en gorge: estimans les hommes que tels terribles dieux leur enuoyeront de grandes playes, & de grands maux s'ils ne leur presentoyent à grande cure offertes, & donacions. Quelle est donc la cause de si grande iniquité, & enorme blaspheme contre Dieu? Certainement ie pense que la cause est, pource que les legislators de ces peuples payens, ne cognurent iamais dés le commencement la vraye nature effenciale de Dieu, ne d'autant qu'ils en pouuoient au plus pres du vray conceuoir, ils n'en ont definy parfaite sentence, ne donné bonne & veritable opinion à leurs Republicques: mais ont mis cela à nonchaloir comme chose trop vile & basse pour leurs hautes entreprinsez: concedans aux poètes de forger & d'introduire tant de dieux, & tels qu'ils voudroyent, & aux Orateurs d'escrire de la Republicque, & des dieux estranges tels arrests & decrets que bon leur sembleroit. Semblablement les peintres, imageurs, & statuaires en la Grece ont eu & vsurpé tresgrande puissance & autorité en cela, qu'un chacun d'eux, ou en facture ou en peinture exprimoit en l'image ou statuë d'un dieu ou d'une déesse telle forme, & telle figure que il luy plaisoit selon l'opinion, & conception de sa phantastie. Ainsi les plus renommés, & plus celebres ouuriers en l'art de peinture, & sculpture auoyent tousiours l'or, l'argent, les metaux, mineraux, & couleurs pour mettre en œuvre l'argument de leurs inuencions de iour en iour renouelantes. Et pource entr'eux, & en leur mauble religion les premiers dieux qui en leurs commemens auoyent esté florissans en honneurs, & celebres en veneracions, deuindrent vieux, & nonchaluz: & d'autres nouueaux dieux, plus richement & plus artificiellement fabriquez leur succederēt en honneur d'i-

Des Peintres de la Grece.

dolo-

dololatrie. Dont est auenu, que des vns iadis tant verez, les Temples sont restans vuydes, desolez, despeuplez, ou mis en ruyne, des autres nouueaux les domes sont magnifiquement edifiez, l'honneur des dieux payens ouurez de main d'homme, & de leurs Temples, ainsi changeant de temps en temps, & de siecle en autre selon les muables volontez des hommes. Ou au contraire, il conuient la foy, la bonne opinion & croyance que on a de Dieu, la veneracion, adoracion, & latrie d'iceluy, estre gardée & cōseruée en immuable religion de constant esprit. Or entre les autres Grecs, Appolloine Molon a esté l'un des plus fols outreuidez, & vn des plus ensez de folle persuasion de foy-mesme. Mais de ceux qui en la Grece ont esté vraz Philosophes, nul n'a ignoré ce que nous tenons de la vraye nature, & substance de Dieu, & de la reuerence à luy deuë, ny aussi n'ont ignoré les causes des froides & vaines allegories sur les dieux poëtiques. Parquoy tresiustement ils les ont tenuz en despris, eux & leurs facteurs, & leurs scripteurs, se rendant d'accord, & bien çōuenans avec nous quant à la vraye, bonne, & decente opinion de Dieu. Ce que bien considerant le grand Platon, defend de recevoir nul poëte en sa republique: & d'icelle renuoye honorablement Homere couronné de chappellets de laurier, & parfumé d'odorant onguent, pour doubte d'auenture que par ses fausses fabulacions il ne corrompist la bōne & droite opinion de Dieu. Car ce tant renommé Philosophe Platon a sur tous autres imité nostre legislateur Moÿse: voire mesmement en cela, que à tous les citoyens de sa republique il a commandé, que tous en general & especial parfaitement & par cœur apprinsent ses loix pour seure caucion & garde que rien des mœurs, coutumes, ou corruptions estranges, ne se meslast à ses citoyens, mais la republique demourast pure & incorrompue, & par long temps durast constante en l'obseruâce de ses loix. A toutes ces choses n'ayant rien pensé Appolloine Molon, ne prins en cela aucune consideraciō, nous a voulu accuser & blasmer du semblable en ce que nous ne receuōs point entre nous, & en noz solennitez sacrées ceux qui la sont preoccupez d'autres

*Defences
par Platon
de ne recevoir
aucun
poete en sa
republique*

persuasions de religion diuerse : & nous impropere que nous ne souffrons communiquer avec nous, ceux qui vsent d'autre coutume de vie que de la nostre. Combien que ceste fuyte d'estranges hommes en loix & mœurs & religion, n'est pas propre à nous seuls Iuifs, mais quasi commune à tous peuples, non seulement Grecs vniuersellement, mais aussi specialement aux hommes qui entre tous les Grecs sont cogneuz auoir esté les plus auisez en leurs republicues. Ce sont les Lacedemoniens, qui mettoyent hors de leur cité tous les estrangiers: & encore ne permettoient leurs citoyens peregriner vers les peuples estranges, craignans tant d'une part que d'autre venir corruption de l'integrité de leurs loix Lycurgianes. On pourroit bien donques accuser plustost que de nous la seuerité rigoureuse d'iceux Lacedemoniens, qui ne daignerent receuoir nul participant de leur communauté, conuersacion, & cohabitation. Quant à nous Iuifs ne daignons estre zelateurs, ou imitateurs des faicts & choses d'autrui: mais bien volontiers receuons ceux qui desirent participer aux nostres, & se rendre à nostre communauté, loy, & maniere de viure, ce que me semble deuoir estre estimé indice d'une part de constante magnanimité, & d'autre part de treshumaine clemence. Mais pour le present ie laisse à plus conferer l'exemple des Lacedemoniens, & veux passer aux autres trefnobiles citoyens de Grece: ce sont les indigenes Atheniens: lesquels entre autres propres loüanges se glorifient que leur cité soit commune & ouuerte à tous, tant Grecs que barbares. Desquels Apolloine Molon est ignorant, comment ils se sont gouuernés en affaires dont à present nous disputons. Car iceux Atheniens ineuitablement ont puny de peine mortelle & capitale ceux qui tenoyent propos de leurs dieux d'une seule petite parole, outre le prescript de leurs loix. Exemple: Pour quelle autre cause mourut Socrates? Il n'auoit netrahy ne vendu la cité aux ennemis, ne mis le feu aux Temples: mais pource qu'il iuroit de nouveaux sermens, & qu'il disoit vn certain

*Athenes
ouuerte à
tous.*

Causés de la mort de Socrates. daemon ou bon-esprit luy auoir reuelé les propos qu'il mettoit en auant, ou fust à bon escient, & pour verité:
ou par

ou par ieu & simulation, comme aucuns disent, que pour cela seulement il fut condamné à boire la mortelle poison de la ciguë. D'auantage, son accusateur luy imposoit crime d'auoir corrompu la ieunesse, & desprisé & vilipendé la conuersacion, les loix, & courumes du pays. Ainsi Socrates nay, & natif citoyen d'Athenes souffrit tels mortels tourmens pour auoir seulement proféré quelques simples paroles contre le prescrit des loix Attiques. Au semblable Anaxagoras Clazomenien pour auoir affirmé que le Soleil estoit vne grande pierre ronde, claire, & enflammée de feu tresresplendissant, sans cesse tournoyant, & par le treslegier mouuement de son tour soustenue en haut, contre la persuasion des Atheniens, qui l'estimoient estre vn dieu celeste, il fut condamné à mort par la sentence de peu de iuges. Au cas pareil ils decernerēt contre Diagoras Melien de faite bailler vn talent de six cens escuz d'or, à celuy qui le tueroit: pourautant que l'on disoit qu'il se moquoit des mysteres de leur religion. Et Protagoras si bien vistement il n'eust gagné au pied, & ne se fust mis en fuyte, il eust esté prins & mis à mort pour estre chargé d'auoir escrit en doubte des dieux Atheniens. Et que se faut-il esmerueller si les ont telles punicions où exécutées ou decretées contre hommes philosophes dignes de foy & d'autorité, veu qu'en cela ils n'espargnerent point les femmes mesmes? Car ils feirent mourir vne femme religieuse leur sacerdote, laquelle vn quidam accusa d'adorer les dieux estrangiers. Or auoyent les Atheniens vne ordonnance capitale contre ceux qui introduisoient en leur cité quelque mension ou nouuelité de quelque dieu ou déesse estranges, pour ce la les condamnoyent au supplice de la mort. Ces Atheniens donques qui vsoyent de telle, & tant rigoureuse loy, il est tout manifeste, qu'ils n'estimoient les dieux des autres peuples estre dieux. Car s'ils en eussent creu d'autre que les leurs, ils se fussent eux-mesmes priuez & frustrés du fruit, vtilité, faueur, ayde & grace de plusieurs dieux. Encore que plus est, les Scythes ou Tamarres, qui se delectent à espandre sang humain, & en leurs sauvages mœurs bien peu differens des bestes

Anaxagoras condamné à mort.

Femme sacerdote mise à mort.

*Anachar-
sis Philoso-
phe tué.*

brutes & cruelles : neantmoins ils tiennent les mysteres de leurs inhumains sacrifices deuoit estre sans changement gardez & bien obseruez : tellement qu'ils tuent leur homme Anacharsis Philosophe Tartarin admirable entre les Grecs en perfection de sapience, estant retourné d'Athenes vers les gens de son pays. Et l'occirent les Scythes pource qu'il leur sembloit estre teuenu plein de dieux Grecs, autres que les Tartares. Je dy d'auantage, que entre les Persans on en trouuera plusieurs auoir souffert tourmens, & morts pour semblable cause. Or est-il tout certain, que Appolloine Molon se delectoit grandement aux loix des Persans, & les tenoit en grande admiration, à sçauoir en ce que les Grecs tindrent à grand merueille, la force, concorde, & vñanimité que les Persans eurent touchant l'opinion des dieux, c'est à sçauoir, celle vaillante force qu'ils entretenirent au bruslement de leurs Temples. Donc Apolloine les estime merueilleusement constans en leurs persuasions diuines : & a tousiours esté tresgrand imitateur des études Persiques, & de leurs exemples & faicts, en faisant comme eux contumelies, & vilainies aux femmes d'autrui, & creuant les yeux à leurs enfans. En laquelle sorte de cruauté si aucun de entre nous auoit blessé mesme les bestes brutes irraisonnables, la mort luy seroit decretée par noz loix. Desquelles loix pleines de telle humanité & clemence iamais ne nous a peu distraire ne la crainte & terreur des puissans Rois & dominateurs, ne le zele des estranges dieux, qui vers les autres peuples s'ont honorez. Et si nous exerçons à force, proüesse, & vaillance, ce n'est point pour entreprendre guerre à cause d'auarice, ou conuotise d'vsurper l'autrui: ains pour vaillamment soustenir le droit de noz loix. Car ores que nous souffrions assez paciemment tous autres detrimens, sil auient qu'aucuns attentent de nous desmouoir de noz loix, & les nous faire abandonner, alors nous efforçons de y resister & rebeller, voire outre nostre propre force, & vertu, & endurons plustost iusques aux dernieres calamitez. Pourquoy donc, ne comment pourrions nous estre emulateurs des loix estranges? quand nous les voyons n'estre obser-

obseruées, ne cōstāment gardées ne par les peuples, qui les tiennent, ne par leurs legislators? Et comment serons nous dignes d'estre reprins pour nous contētir en l'integrité de noz loix humaines, & pleines de pieté, & d'honneste pudicité? si les Lacedemoniés ne sont point à reprendre pour leur inhospitalité, & contētiement de nopces legitimes? & si les citoyens d'Elide, & de Thebes en la deshontée & contrenaturelle bougrerie des masses festiment faite œuvre tresbonne, & tresutile? Ces peuples donc faisans tels inhumains & vilains actes, les ont aussi meslez entre les precepts de leurs loix, ce qu'à tant prins de valeur & d'autorité entre les Grecs, qu'ils n'ont point eu honte d'attribuer à leurs dieux le cōcubinage des enfās masses, & par mesme raison les mariages avec leurs sœurs, cōposās à leur plaisir vne telle satisfaction excusable de choses tresdisconuenantes & contre nature. Le me deporté pour le present de parler des supplices cupitiaux, & combien de moyens d'absolucions de crimes, plusieurs legislators ont donné aux hommes malings, punissans les adulteres seulement par la bourse en amende pecuniaire, & la corruption des vierges tournās en legitimes espouailles. Et de discourir combien d'occasions ces peruerses loix gentilles suggerent à faire tourner le doz à vertu, bonté, & pieté, ce seroit yn tres, & trop loing examen. Car ia lōg temps a que entre plusieurs peuples a esté enseigné, & pratiqué le moyen de subtilement & avec impunité transgresser les loix, & les trauffer sans peine: comme les gros tabans transpercent les subtiles toiles d'araignées sans y estre prins. Ce qui point ne se fait entre nous: attendu que pour la roide & incorrompuë obseruance d'icelles, nous sommes despoüillez de noz richesses & autres biens, & deiettez de noz propres citez. Et neantmoins entre nous la loy est tousiours gardée iusques à l'extremité de mort. Et si n'y a nul des Iuifs, entore qu'il soit bien loing de la prouince de Iudée, qui tant redoubte le Roy ou dominateur du pays où il sera trās-migré, tant terrible, ou acerbe soit ce prince, que pour la crainte de luy il passe le moïdre precept de la loy. Si dōques pour la grāde vertu, & iustice parfaite de noz loix

*Elidiens
bougres.*

nous sommes si fort affectionnez enuers icelles , il faut donc qu'ils nous concedent que nous auons de tres-bonnes & tresiustes loix. Et si au contraire ils veulent dire , que nous auons de tresmauuaifes loix , lesquelles neantmoins tant durablement nous conseruons , quelles punicions ne deuoyent-ils tresiustement souffrir, si ayans meilleures ordonnances legales que nous , tou-refois ils ne les gardent pas comme nous faisons les nostres? Or pourautant que la longinquité , & ancienneté du temps a tousiours esté estimée tresueritable approbacion, ie la produiray pour tesmoignage des vertus de nostre bon legistateur Moysse, & la bonne persuasion de Dieu qu'il auoit en soy, & qu'il a transmise en nous. Car comme ainsi soit que le temps est infiny, si aucun le confere avec les aages des autres legistateurs , on le trouuera outre & par dessus tous les autres premier en antiquité de temps. Les vrays loix donques ont esté par nous Iuifs declarées si bonnes & iustes, que à tous autres hommes elles ont donné enuie & zeile de les en-fuyure & les imiter. Car les premiers des Grecs obser-uoient certes les droits commun de leur pays en exte-rieure apparence, & comme par coutumiere forme & maniere de faire : mais en leur secret & arcane traite-ment de la philosophie ils suyoient les mesmes sen-tences que contiennent noz loix , & auoyent sembla-bles opinions de la deité comme nous: par humble mo-destie & bons exemples enseignans les vns aux autres la communion de vie , & charité mutuelle que nostre loy commande. Plusieurs peuples aussi ia long temps a, sans emulateurs de nostre pieté , & n'y a nulle cité, & nulle gent ne des Grecs , ne des Barbares , où ne soit paruenue, & retenue la coutume que nous auons insti-tuée de faire feste, & vacance de labour le septième iour & où ne soyent comme entre nous observez quelques ieufnes & candelabres allumez és temples, voire que plusieurs hommes en maintes nations s'adonnent à observer comme nous les sollelnitez en l'usage ou ab-stinence des viandes , & a imiter la concorde vnanime qu'ils voyent estre entre nous, la communion des cho-ses, l'industrie des arts , labours & manufactures, & le

pacient endurement des necessitez pour l'obseruance des loix. En quoy cela est sur tout esmerueillable que sans nul exacteur contreignant à telle obseruacion : la loy par elle-mesme a peu tant obliger les hommes. Car comme Dieu consiste en tout, & par tout l'vniuersel monde, ainsi la loy de Dieu baillée par Moÿse, a cheminé en tous & par tous peuples, Car si vn chacun veut prendre esgard, & bien auiser aux actes qui se font en sa propre maison, ou en la region, il ne refusera point à croire les choses qui par nous ont esté dites. Constant donc cela, que toutes gens du monde, en leur estat ou priué, ou public, tiennent & gardent partie de noz loix & en ont vn naturel zele comme de choses bonnes & vertueuses, & neantmoins nous calomnient pour la pertinace obseruacion d'icelles: & pour nostre refus de receuoir les autres, il nous est force de reprendre la science, & volontaire malignité de tous les hommes zelateurs de nostre loy, & accusateurs de nous pour non receuoir les estranges loix. Car ou ils veulent que nous receuions, & enluyions les estrâges & mauuais droitz, avec ou deuant les nostres propres & meilleurs, tels qu'eux-mesmes les cognoissent : ou ils disent que non, & que cela pas ils ne veulent, qu'ils se taisent doncques, & cessent de nous mettre à sus accusacions malignes. Car ce n'est point pour hayne de quelconque personne ou nation que nous defendons ceste cause: mais c'est pource que nous voulons soustenir l'honneur de nostre legislateur, & croyons que les choses qui par luy ont esté parlées, prophetisées, establies, ordonnées & commandées, sont toutes procedées de Dieu, auteur & mandateur d'icelles. Finalement, quand bien nous n'entendrions, ne cognoistrions la vertu, & diuine iustice de noz loix: si serions nous encores induits à en auoir tresbonne opinion, & les tenir en grand pris & honneur, par l'exemple de la grande multitude des autres nations estranges, qui de naturel zele mettent peine à les imiter. Mais de noz loix, & de nostre republique i'ay fait assez ample, & certaine narracion és liures que i'en ay escrit de l'antiquité des Iuifs. Et derechef en ces deux liures en ay fait mencion, autant qu'il m'a esté ne-

- cessaire en cest argument : ne proposant ne de blasmer les droits & ordonnances legales des autres peuples, ne louer les nostres : mais à cela seulement pretendant de redarguer par veritable responce defensiue, ceux qui contre nous ont iniustement escrit, & qui sans aucune honte ont entrepris contencion pour impugner la claire verité. Ainsi ie pense auoir par la presente conscription abondamment accompli, ce que i'en auoye promis. Car en icelle i'ay probablement montré la nacion des hommes Iuifs estre tresantique, contre ce que les calomniateurs en affermoient, & pour cela prouuer, i'ay exhibé pour tesmoings grand nombre des anciens auteurs, qui de nous ont fait honorable mention en leurs escritures. Et en ce qu'ils ont dit les Egypciens estre noz progeniteurs, il a esté clairement prouué noz progeniteurs estre premierement venuz d'une autre region en Egypte, & qu'en cela ils ont menty de dire que noz ancestres Hebrieux furent chassez d'Egypte pour cause de lepre & autres maladies contagieuses. Car il a esté apertement testifié, qu'ils retournerent en leur propre & premier pays natal de leur propre mouuement & volonté, en la vertu de leur force & magnanimité. Quant à ceux qui se sont efforcez de blasmer nostre legislateur Moysé, comme seducteur, mage, & mauuais homme, certainement infiniz grands personnages apres luy, & mesme la longueur & ancienneté de son temps, ont porté assez suffisant tesmoignage de sa vertu. De iustifier noz loix par plus ample parole ia n'en a esté besoing, car par elles-mesmes elles ont apparu assez euidentement estre bonnes, pleines de pieté enuers Dieu, & charité enuers les hommes, & ayans tressyncere & vraye intencion, inuitans les obseruateurs d'elles, non à haine, ou desdain des autres hommes, mais plustost à la communion des biens, & autres choses, loix ennemies d'iniquitez, veneratrices de iustice, reietantes toutes excessiues luxuriositez, & enseignant frugalité, & labourieuse industrie, ne sçachans faire guerre pour auarice : mais preparantes les peuples par exercitacion, traual, & pacience, à estre forts, & vailans pour eux-mesmes, tousiours incuitables à retribuer

buer punicion pour le mal-fait, non faciles ny aisées à circonuenir & desguiser le droit par paroles, & faisans executer par œuvres les préparées exercitacions d'actes vertueux. Car en cela tousiours nous montrons les œuvres de fait plus manifestes que les lettres ou les paroles. Parquoy ie-dy hardiment, & afferme assu- rément, que nous sommes enseignants exemplaires, maistres & precepteurs, & quant & quant facteurs & operateurs de plus, & de meilleures choses que tous les autres. Car qu'est-il meilleur, qu'une pieté jamais ne preuaticant, ne se destournât de la droite voye? Qu'est-il plus iuste, que d'obeïr aux loix? Qu'est-il plus vtile, que de sent'aymer & viure vnanimes, & iamais ne se departir, ne diuertir d'ensemble en aduersé calamité, ne aux temps des felicitez s'outrager par iniures, & for- faits, mais en guerre contemner la mort, & en paix va- quer aux vtils arts, & à l'agriculture & aux œuvres de mestier ou manufacture, tousiours en tout, & par tout croire que Dieu a regard sur tout, & seul gouuerne tout? Donques tels honnestes & vertueux enseigne- mens & commandemens si par d'autres peuples ont esté premierement & auant nous escrits ou obseruez, nous leur en deuons plus grande grace, comme disci- ples ayans apprins d'eux. Mais si deuant nous nuls au- tres n'ont telle loy traitée ne par escrit, ne par œuvre mise en lumiere, on nous peut cognoistre principale- ment, & sur tous, estre bien vsans d'icelles, & que leur premiere inuencion, & originale constitucion est no- stre, & de nous procedée. Vaisent donques ietter au vent leurs calomnies, & par nous conuaincuz se de- partent ces Appions, ces Molons, & tous ceux quicon- ques se resiouissent en derogacion mensongiere. A toy Epaphrodit, amateur de verité, & par toy à tous ceux qui desirent d'ouyr & entendre les choses veritables de nostre nacion, est escrit ce present liure.

*FIN des Apologies contre Appion Alexan-
drin, Apollon Molon, & Lysimach'.*

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.



TABLE DES PRINCIPALES MATIERES CONTENUES EN LA GUERRE DES Juifs, & es Machabées.

35
9

Le premier nombre denote la page: & le second la ligne.



ABER, second frere apres Machabée prins des bourreaux d'Antiochus. fol. 596. ligne. 36	Achas estant en ses griefs tourmens parle hardiment au tyran Antiochus. 601.27
Aber horriblement tourmenté par les bourreaux. fol. 597. ligne 7	Achiabus tient la main d'Herodes, qui se vouloit tuer d'un couteau. 134.39
Aber parle constamment au tyran Antiochus. 597.24	Achiab cousin germain du Roy resiste aux sedicieux. 146.28
Abraham feit sa residence en la ville de Chebron, & sen trouue encores tesmoignage dans les pierres. 373.13	Achiab conseille aux Juifs de se venir rendre à la merci de Varus. 149.33
Accoustremens du grand Sacrificateur. 418.11	Acmé femme de chambre de Iulia escrit à Herodes. 130.13
Achas le cinquième frere se presente luy mesmes aux bourreaux. 600.28	Agrippa, fils d'Aristobulus, va à Rome pour former complainte contre Pilate. 165.40
	Agrippa prisonnier à Rome pour auoir souhaitté

T A B L E.

- la mort de l'Empereur
Tibere. 166. 12
- Agrippa se retire du parti
de l'Empereur Claudius.
170. 31
- Agrippa enuoyé au Senat
de la part de Claudius.
170. 32
- Agrippa, faisant environ-
ner Hierusalem d'une
forte muraille, fut em-
pesché par les Ro-
mains. 172. 35
- Agrippa meurt en la ville
de Cesarée. 172. 37
- Agrippa, fils du premier
Agrippa, constitué par
Claudius, Roy de Chal-
cide. 173. 20
- Agrippa ayant fait sa ha-
rangue au peuple se
prend à plourer. 203. 20
- Agrippa enuoye secours
aux Iuifs. 206. 27
- Agrippa oste le gouver-
nement de son royau-
me à Varus pour ses
mal-uerfactions. 216. 20
- Agrippa enuoye Borceus
& Phebus deuers les
Iuifs, pour traiter al-
liance avec les Ro-
mains. 222. 20
- Agrippa va trouuer Ve-
spasien en la ville d'An-
tioche. 245. 15
- Agrippa aduertissant ceux
de Gamala de se rendre,
fut frappé d'une pierre
au coulde droit. 308. 17
- Agrippion ville bastie
par Herodes, en l'hon-
neur d'Agrippa. 81. 31
- les Alains ont leur de-
meure pres la riuere de
Tanais, & des maraiz
Meotides d'autant que
ils sont Scythes.
551. 23
- les Alains alliez avec les
Rois des Hyrcaniens,
se iettent sur les
Medes. 551. 32
- Albinus succede à Festus
au gouvernement de
Iudée. 181. 2
- Alexandre auoit deux
fils de son mary Ale-
xandre, Hyrcanus l'aîs-
né, & Aristobulus.
16. 38
- Alexandra prent familia-
rité avec les Pharisiens.
17. 9
- Alexandra se fait crain-
dre & redoubter aux
Rois estrangiers.
17. 29
- Alexandra fait empri-
sonner la femme de son
fils Aristobulus. 18. 31
- Alexandra meurt auant
que prendre vengeance
des tors que luy
faisoit Aristobulus.
18. 38
- Alexandre deliuré de pri-
son & ordonné Roy.
12. 17
- Alexandre avec nouuel-
les

DES PRINCIPALES MATIERES.

- les forces prent Raphie,
Gaza & Anthedon. 12. 37
- Alexandre met sous son
obeissance les Galaadi-
tes & Moabites. 13. 9
- Alexandre desconfit par
Oboda Roy des Ara-
bes. 13. 17
- Alexandre fort hay des
siens. 13. 32
- Alexandre fait crucifier
huit cens de ses prison-
niers au milieu de Hie-
rusalem. 15. 1
- Alexandre fait faire vn
grand fossé sur la mon-
tagne d'Antipatris. 15. 20
- Alexandre humainement
receu par les siens pour
sen estre retourné vi-
ctorieux. 16. 17
- Alexandre meurt & laisse
son royaume à Alexan-
dra sa femme. 32. 17
- Alexandre estant eschap-
pé des mains de Pom-
pée assemble grâde ar-
mée & tourmente Hyr-
canus. 27. 9
- Alexandre enuoye ambaf-
sades vers Gabinus luy
demandant pardon de
ses fautes. 28. 24
- Alexandre incite les Iuifs
à se reuolter. 30. 21
- Alexandre se purge & aussi
son frere des crimes
qu'Antipater luy impo-
soit. 89. 9
- Alexandre espié de plu-
sieurs qui rapportoyent
tout ce qu'il disoit. 92. 12
- Alexandre mal venu de
tous, à cause des outrages
de Glaphyra sa fem-
me. 94. 30
- Alexandre compose en la
prison quatre liures cõ-
tre ses ennemis. 99. 3
- Alexandre & Aristobulus
accusez de diuers cri-
mes par faux accusa-
teurs. 106. 2
- Alexandrie la plus grande
ville apres Rome. 387. 35
- les Alemans, de leur natu-
rel despourueuz de bon
conseil. 533. 33
- les Alemans se rendent à
Domicien. 534. 38
- Amath l'vn des plus grans
chateaux qui soyent si-
tuez outre le fleuue
Iordain. 12. 30
- Ammaus mise à feu, en
vengeance des Ro-
mains, qui furét là tuez.
148. 37
- les Ambassadeurs des
Iuifs declairent à Cesar
les grandes tyrannies
d'Herodes. 150. 14
- les Amis d'Antipater rude
mèt repoussez de la mai-
son d'Herodes. 124. 30
- Ammaus, c'est autant à
dire que eaux chaudes.
308. 1

T A B L E

- Amygdalon estang pres de Hierusalem. 452. 16
- Ananias Sacrificateur, mis à mort avec quinze autres des plus honorables d'entre le peuple. 461. 10
- Ananus le plus vieil des Sacrificateurs fait esmouuoir le peuple contre les brigans. 324. 38
- Ananus fait grande remontrance au peuple, voyant les saincts lieux prophanez par les brigans. 326. 20
- Ananus grád Sacrificateur tué par les Iduméens & Zelateurs. 346. 34
- Ananus craint de faire violence aux portes sacrées du Temple. 332. 15
- Ananus eloquent à merucilles. 347. 8
- Ananus fils de Bamadus le plus cruel des sergens & officiers de Simon. 461. 3
- Ananus le plus cruel bourreau qu'eust Simon, se rend à Titus. 496. 38
- Antiochus lié, garroté, & enuoyé à Rome. 550. 39
- Antigonus accusé deuant César, Antipater & son frere Hyrcanus. 34. 11
- Antigonus fait Roy de Hierusalé par le moyen des Parthes, arrache à belles dents les oreilles d'Hyrcanus. 49. 39
- Antigonus exerce cruauté sur Iosophe apres sa mort. 61. 20
- Antigonus se iette aux pieds de Sosius lequel n'en eut compassion. 67. 17
- Antigonus finalement decapité. 68. 17
- les Antiochiens prient Titus de faire oster les tableaux d'airain, où les priuileges des Iuifs estoyét engrauez. 537. 4
- Antiochus entre au pays de Iudée & prend la ville de Hierusalem. 2. 9
- Antiochus contraint les Iuifs à ne plus circoncire leurs enfans, & à offrir des porceaux sur l'autel. 2. 29
- Antiochus meurt, & Antiochus son fils luy succede. 3. 36
- Antiochus veinc & occit les Iuifs: & Iudas s'enfuyt au gouvernement de Gophnis. 4. 32
- Antiochus tué par les Arabes. 15. 36
- Antiochus surnomé Epiphanes ayant avec soy grand nombre de ieunes gens se rue contre les Iuifs qui les occirét presque tous. 451. 3
- Antiq-

DES PRINCIPALES MATIERES.

- Antiochus Iuif accuse son pere & les autres Iuifs d'auoir voulu mettre le feu en Antioche. 530.13.
- Antiochus Roy, luy eſtât en Comagene endure de grandes pertes. 549.22.
- Antiochus delibere d'abandonner son royaume ſentant venir les Romains contre luy. 549.33
- Antiochus prent ſa femme & ſes filles & ſenfuit en Cilicie. 550.21
- Antiochus occupe le royaume de Seleucus, & degrade Onias de la Sacrificature. 584. 14
- Antiochus fait ſon entrée en Hieruſalem. 584.33.
- Antiochus fait vn edit, que les refusans de ſacrifier à ſa guiſe ſoyent mis ſur la rouë. 584.34
- Antiochus commâde aux Hebreux de manger de la chair de porceau. 585.8.
- Antiochus fait venir Solomoné avec ſes ſept fils. 592.15
- Antiochus fait montrer les tourmens qu'il feroit endurer aux ſept freres. 593.9
- Antipas debat du droit du royaume de Iudée. 140.36
- Antipater exhorte Hyrcanus de ſ'en aller au refuge par deuers Aretas Roy des Arabes. 19.31
- Antipater ſecour Ptolemée d'armes, de bled, d'argent, & de gens. 30.12
- Antipater eut quatre fils de ſa femme Cypris. 31.18
- Antipater ſe retire au ſeruiſe de Ceſar apres la mort de Pompée. 32.21
- Antipater grandement loüé par Mithridates. 33.26
- Antipater deſpoüille ſes veſtemens & montre le grand nôbre des playes qu'il auoit receuz, pour faire ſeruiſe à Ceſar. 34.19
- Antipater conſtitué par Ceſar Gouverneur de Iudée. 35.5.
- Antipater retourne en Iudée, ayant accompagné Ceſar retourna de Syrie. 35.12
- Antipater prent ſoin de mettre ordre à l'eſtat de la Prouince ne ſ'attendant à Hyrcanus, pour ſa ſtupidité. 35.31.
- Antipater diuertit ſon fils Herodes de ſon entreprinſe contre Hyrcanus. 38.12
- Antipater ſauue du dâgier de mort Malichus, &

T A B L E

- appaise la furie de Caf-
 sius. 39.38.
- Antipater conspire contre
 ses freres. 88.25.
- Antipater declairé succes-
 seur du Royaume, par
 le testament d'Hero-
 des. 90.17.
- Antipater dissimule la
 hayne qu'il portoit à
 ses freres. 92.6.
- Antipater aymé d'Hero-
 des, par le moyen des
 calomnies qu'on for-
 geoit sur ses freres.
 93.17.
- Antipater delibere rom-
 pre les mariages qu'He-
 rodes auoit establis.
 112.36.
- Antipater loué par le trai-
 tre Eurycles. 105.34.
- Antipater encourut la ma-
 le-grace du peuple pour
 la mort de ses deux fre-
 res. 111.23
- Antipater fait de grans
 dons aux Romains,
 mais il ne laisse d'estre
 en leur male-grace.
 111.19.
- Antipater rigoureuxmēt
 chassé de la presence du
 Roy Herodes. 113.33
- Antipater par flateries re-
 forme les mariages or-
 donnez par Herodes,
 113.34
- Antipater orgueilleux &
 intolerable à tous.
- 114.14
- Antipater outre le gré de
 son pere se trouue de
 nuict aux banquets de
 Pheroras. 115.24
- Antipater trouue moyen
 que son pere Herodes
 l'enuoye à Rome.
 115.28
- Antipater Samaritain mai-
 stre d'hostel d'Antipa-
 ter fils d'Herodes à la
 gehenne. 119.21.
- Antipater conseillé par ses
 familiers de ne retour-
 ner vers son pere He-
 rodes. 123.18
- Antipater abandonné de
 tous pour ses meschan-
 cetez. 123.38.
- Antipater magniquemēt
 accompagné allant à
 Rome, & pouremēt re-
 cueilly à son retour.
 124.5
- Antipater tient bonne cō-
 tenance & feint n'estre
 gueres estonné. 124.10
- Antipater rudement re-
 poussé du Roy Hero-
 des. 124.34
- Antipater fils de Salomé
 vehement plaidoyeur
 propose l'accusaciō cō-
 tre Archelaus. 141.37
- Antripatride, ville cōstrui-
 te par Herodes, en l'hō-
 neur de son pere Anti-
 pater. 81.36
- Antonia forteresse prinse
 & brusl.

DES PRINCIPALES MATIERES.

- | | |
|--|---|
| <p>& bruslée par les Iuifs mutins. 207.22</p> <p>Antonia tour bastie par Herodes. 419.16</p> <p>Antonia est rasée par les Romains. 486.17</p> <p>Antoine corrompu par Herodes. 44.15</p> <p>Antoine constitue Phasellus & son frere Herodes Tetrarques. 44.31</p> <p>Antoine espris de Cleopatra. 68.26</p> <p>Antoine donne à Cleopatra la vigne des palmes, là où le baume croist. 69.7</p> <p>Antoine retourne victorieux des Parthes. 69.23</p> <p>Antoine repousse les Iuifs d'Ascalon. 243.20.</p> <p>Antoine met gens en embusche pour suprendre les Iuifs. 244.27</p> <p>Antoine fait mettre le feu dās vne tour où le plus fort de ses ennemis estoit. 245.2</p> <p>Antoine deffait l'armée de Vitellius. 386.19</p> <p>Antonius enuoye Cecinna vers Vespasien. 386.23</p> <p>Antoine est tué en trahison. 220.40</p> <p>Appollonius Gouverneur de Syrie, Phenice, & Cilice. 583.6</p> <p>Appollonius prié d'vn</p> | <p>chacun de ne faire aucune violence au Temple. 583.24</p> <p>Apollonius tombe sur la face, de frayeur de l'apparicion des Anges. 583.33</p> <p>Apollonius leuāt ses mains au ciel requiert les Hebreux d'estre ses intercesseurs. 584.2</p> <p>les Arabes & Syriens fendēt les Iuifs pour auoir l'or qu'ils auoyent auailé. 463.29</p> <p>Arbalestes, instrumens pour ietter pierres & caillous. 391.16</p> <p>Archelaus fait bon recueil à Herodes. 89.34</p> <p>Archelaus accompagne Herodes iusques à Zephirie. 89.40</p> <p>Archelaus vse de finesse, pour deliurer son gendre hors de prison. 101.15</p> <p>Archelaus proclamé Roy de Iudée. 136.5</p> <p>Archelaus fait faire grans pompes aux funerailles du Roy Herodes. 136.18</p> <p>Archelaus sefforce d'appaiser le peuple des Iuifs mutiné. 139.8</p> <p>Archelaus descent en mer pour aller à Rome. 180.7</p> <p>Archelaus se iette aux</p> |
|--|---|

T A B L E

pieds d'Auguste.	143.29	Aristobulus deffait par Hyrcanus.	20.13
Archelaus a vn nouveau proces contre les Iuifs à Rome.	150.4	Aristobulus appaise Pompee.	22.30
Archelaus accusé deuant Cesar, est bány à Vienne.	154.30	Aristobulus deffait plus de six mille de ses ennemis.	20.40
Archelaus & Glaphyra sa femme songent des cas merueilleux.	154.33	Aristobulus ennuyé de faire la cour, il s'en retourne à Diospolis.	21.17
Aretas constitué Roy de Syrie la basse.	16.4	Aristobulus se retire dans le Temple de Hierusalem, pour se defendre contre Pompee.	23.18
Aretas leuc le siege de Hierusalem.	20.34	Aristobulus prins avec son fils Antigonus.	29.39
Aretas donne trois cens talens à Scarus pour acheter paix.	27.7	Aristobulus desconfit par les Romains.	29.25
Areth le fixième des freres, a le choix ou de mourir, ou d'estre honoré.	601.37	Aristobulus passe par force, par le milieu de l'armée des Romains, & se retire dans le chasteau de Macheron.	29.29
Aristobulus apres la mort de Iean son pere erige sa Principauté en Royaume.	9.3	Aristobulus empoisonné par les fauoris de Pompee.	33.1
Aristobulus fait mourir de faim sa mere en prison.	9.17	Asamon montagne au milieu de Galilee.	220.25
Aristobulus fait mourir son frere Antigonus.	10.35	Asphalte, lac: & du lac de Tiberiade.	365.1
Aristobulus voyant la Royne Alexandra malade, s'empare des thresors & forteresses, & se declara Roy.	18.26	Asphaltite, lac ou croist le bitume.	133.28
Aristobulus & Hyrcanus freres se donnent la bataille pres de Hiericho.	19.7	Affaut donné à Gamala.	308.20
		Athrongeus berger aspire à la dignité royale.	147.17

Athron-

DES PRINCIPALES MATIERES.

- A**throngeus avec quatre freres entirōne l'armēe des Romains. 147.34
- A**throgeus prins par Archelaus, avec deux de ses freres. 148.4
- B**
- B**Aaras racine ressemblant de couleur à la flamme, & de la merueilleuse nature d'icelle. 544.19
- B**acchides commis d'Antiochus sur les garnisons, fait barre les plus honorables des Iuifs. 2.32
- B**aings faits par Herodes en Tripolis. Damas, & Ptolemaïde. 82.35.
- B**alsames arbres dont viēt le baume. 366.19
- B**arzapharnes s'efforce de mettre Antigonus au Royaume de Iudēe. 45.31
- B**assus fait fouëtter Eleazar en la presence des Iuifs. 546.32
- B**assus fait dresser vn gibet feignant y vouloir faire pendre Eleazar. 547.2
- B**assus prent la fortetesse de Machera. 547.19
- B**ataille entre les Iudumēens & Simon. 371.38.
- B**ataille donnēe aupres de Bebriac ville en la Gaule Cisalpine. 375.4
- B**ataille donnēe deuant le Capitole par Vitellius contre Antonius & Sabinus. 386.39
- B**ataille entre les Romains & les Iuifs, donnēe aupres du secret & sacré oratoire du Temple. 476.32
- B**athyllus l'vn des affranchis d'Antipater, apporte du poison de Rome pour faire mourir Herodes. 121.9
- B**egabri & Caphartophan villetes au milieu d'Idumēe prinſes par Vespasien, où il meit à mort plus de dix mille hommes, & en print mille prisonniers. 364.5
- B**eus fleuve de Galilēe. 167.23
- B**erenice Roynē ayant les pieds nuds, vient deuant le tribunal prier Florus. 187.38
- B**eryte, autremēt Baruth, ville en la prouince de Phenice. 529.11
- D**eux cens cinquante six mille cinq cens bestes offertes au Temple. 522.21
- B**ethel, & Ephrem, deux petites villes prinſes par Vespasien. 375.26
- B**ezetha, porte de Hierusalem. 190.10

T A B L E

- Bitume, matiere gluëuse
qui ne se peut refoudre
sinon par les fleurs ou
vrine d'vne femme.
367.31
- le Boiffeau de fromët vé-
du vn talët, qui sont six
cens escus. 466.1
- le Bon-heur & l'experien-
ce soustenoit les Ro-
mains, & la hardiesse
nourrie de crainte de
seruitude faisoit tenir
bon aux Iuifs. 428.24
- les Bourreaux amollis par
les paroles de Macha-
bée. 596.1
- Braue responce d'vn Iuif.
399.3
- Brieue narracion des faits
tyranniques de Neron.
369.3
- Bruit merueilleux entre
les Soldats Romains se
voyans enuironnez de-
dans la ville neufue.
433.4
- C
- C**Aius fait Roy de Hie-
rusalem Agrippa.
166.15
- Caius Empereur, outre-
cuidé de telle sorte que
il festimoit estre Dieu.
166.37
- Caius menacé par lettres
Petronius. 169.39
- Caius tué par trahison.
170.12.
- Canatha, ville de la basse
Syrie. 70.14
- Capharin chasteau prins
par Cercalis. 375.29.
- Caphetra forteresse brus-
lée par Cercalis. 375.27
- les Capitaines des voleurs
& brigans entrent en
Hierusalem pour la
gouerner. 323.4
- les Capitaines & gendar-
mes créent Vespasien
Empereur. 381.23
- six Capitaines assemblez
par Titus pour delibe-
rer de ce qu'il deuoit
faire du Tëple. 497.29
- Cas merueilleux aduenu à
Herodes. 62.25
- Cassius gouverneur de
Iudée apres Crassus.
31.10
- Cassius se retire en Syrie
pour se saisir de l'armée,
qui tenoit Apamia af-
siégée. 39.16
- Cassius rançonne les vil-
les de Iudée. 39.20
- Cassius est tué pres de Phi-
lippopoli. 44.5
- Castor Iuif abuse Titus.
430.18
- Castor est blessé d'vn coup
de fiesche. 431.11
- Catullus, gouverneur de
la Libye Pentapolitai-
ne. 574.22
- Catullus fait mourir trois
mille Iuifs riches en ar-
gent. 575.11
- Catullus diuinement puni
par

DES PRINCIPALES MATIERES.

- par ses mal-uerfactions. Idumée. 375.23
 575.39 Cerealis, Colōnel de toutes les bandes de Titus. 484.2
 Cauernes où se retiroyent les brigans qui faisoÿt guerre à Herodes. 58.18
 Cecilius Bassus en faueur de Pompée fait tuer en trahison Sextus Cesar. 38.37
 Cecinna enuoyé de par Vitellius pour batailler contre Antonius. 385.15
 Cecinna excogite vne trahison. 385.23.
 Cecinna en danger d'estre tué par les Soldats qu'il auoit diuertiz. 386.2
 Cedron, vallée creuse pres du mont d'Oliuet. 398.27
 Celadus enuoyé par Cesar pour recognoistre Alexandre. 153.37
 Celadus fait que le ieune compagnon, qui se disoit Alexandre, decele les auteurs de sa fourbe. 154.10
 Cercalis Tribun, enuoyé contre les Samaritains, avec six cens hommes de cheual & trois mille de pied. 278.15
 Cerealis tue tous les Samaritains qui ne voulurent laisser les armes pour aduertissement qu'il leur feist. 278.40
 Cerealis Capitaine de Vespasien gaste la haute
- Idumée. 375.23
 Cerealis, Colōnel de toutes les bandes de Titus. 484.2
 Cerealis aduertÿ du reuoltemét des Alemans, les deffait, & en fait grande desconfiture. 534.22
 Cesar sinuestit de la monarchie de Rome. 31.32
 Cesar fait Antipater citoyen Romain. 33.34
 Cesar pronōce Hyrcanus le plus digne de la souveraine sacrificature. 34.40
 Cesar remet le diademe Royal sur la teste d'Herodes. 76.19
 Cesar éleue Herodes en plus grans honneurs & richesses que deuant. 77.10
 Cesar constitué Herodes gouverneur de toute la Syrie. 77.38
 Cesar émeu de pitié appointe Herodes avec ses fils. 89.18
 Cesar diuise le Royaume de Iudée aux enfans de Herodes. 152.4
 Cesarée, ville edificée par Herodes en l'honneur de Cesar. 81.18
 en Cesarée furent plus de vingt mille hōmes Iuifs tuez. 212.4
 Cefennius Gallus deffait bien deux mille Iuifs sur

T A B L E

- la montaigne Afamon
220.36
- Cesennius Petrus Gouverneur de syrie aduertit Vespasien du complot d'Antiochus & Epiphanes se voulant rebeller contre les Romains.
549.1
- Cestius Festus Gouverneur du pais de Iudée apres la mort d'Agrippa.
173.4
- Cestius Gallus, Gouverneur de Syrie: vint en Hierusalem, là où tréte fois cent mille hommes se pleignent à luy de Florus.
182.22
- Cestius avec vne forte armée va en Zabulō, ville de Galilée.
219.18
- Cestius plante son cāp deuant Hierusalem.
223.1
- Cestius entre en Hierusalem.
223.8
- Cestius leue son camp de deuant Hierusalem trop incōsiderément & sans propos.
124.27
- Cestius fait couper la gorge à ses mulets & asnes.
225.23
- Cestius fait amuser les Iuifs cependant que luy & ses gens s'enfuyoyent sans dire mot.
226.16
- Cestius fuyāt laisse par les chemins plusieurs machines de guerre.
226.33
- Chares & Iosephe les plus apparens de Gamala mettent leurs gens en ordonnance.
308.28
- Chebron prinse par surprinse.
373.6
- Chebron ville plus ancienne que Memphis ville d'Egypte.
373.10
- Classicus & Ciuilis donnent cōseil aux Alemās de se reuolter.
534.7
- Claudius rauit à l'Empire par force.
170.13
- Claudius reçoit en son camp le Senat.
172.14
- Claudius donne à Agrippa le royaume de son pere Herodes.
172.19
- Claudius fait mourir trois des plus nobles des Samaritains, & bannit Cumanus.
177.3
- Claudius meurt apres auoir gouuerné l'Empire treze ans.
177.15
- Cleopatra reçoit humainement Herodes en la ville d'Alexandrie.
52.1
- Cleopatra grandement eruelle enuers ceux de son lignage.
68.28
- Cleopatra machine la mort des Rois Herodes, & Malichus.
68.39
- Cleopatra persuade à Antoine bailler commissiō à Herodes de mener la guerre contre les Arabes.

DES PRINCIPALES MATIERES.

- bes. 69.38
 Clitus se coupe luy mesme la main gauche. 239.25
 Colosse de Cesar aussi beau & grand que celuy de Iupiter en Olympe. 81.13
 Coponius cheualier Romain enuoyé par Cesar au gouvernement de Iudée. 155.31
 Corbain, tresor sacré. 165.2
 Crassus succede à Gabinius, il rauit les deux mille talents du Temple, ausquels Pompée n'auoit osé toucher. 31.1
 Crassus avec tous ses gés occis, ayant passé outre le fleuue d'Euphrates. 31.6
 Cry horrible dans Hierusalem. 502.36
 Cry & remontrance des sept freres, au tyrá Antiochus. 594.22
 Cruauté de Florus sur les plus nobles de Hierusalem. 187.7
 Cuyure de Corinthe, c'est laiton surmontant en beauté l'or. 414.38
 Cumanus fait peur aux Iuifs de telle sorte que sensuyant il sen estoufa plus de dix mille. 174.10
 Cydessa village fort, appartenant aux Tiriens. 319.3
 Cypre chateau qu'Herodes en l'honneur de sa femme Cypris feit bastir sur Hiericho. 82.2

D

 Daphne, ville prochaine d'Antioche. 44.22
 Dauid pere de Solomon premier edificateur du Temple de Hierusalem. 407.1
 Dauid premier Roy de Iudée. 524.5
 Dauid s'abstient de boire, encore qu'il eust grand soif, pour le sermet qu'il auoit fait. 581.38
 Deffaite des brigans dans des cauernes, par Herodes. 58.29
 Delta, triangle d'Egypte. 33.10
 Demetrius surmonte Alexandre. 14.18
 Deploracion de Iosephe, auteur de ceste histoire, sur Hierusalem. 392.3
 Despouilles du Témple de Hierusalem portées en trióphe à Rome. 541.11
 Deux choses causent la passion, ou l'empeschét. 580.11
 Dieu enuoye vne grand perte à Herodes par vn treblement de terre. 71.7
 Dieu a mis en la puissance de l'entendemét aucuns mandemens de l'obseruacion. 581.5

T A B L E

Dieu enuoye s ^{on} courroux sur les Iuifs.	584.25	Eleazar persuade aux deputez, de ne receuoir aucun don, sinon de ceux de la nation Iudaïque.	204.19
Dolefus tué par les brigands de Gadara.	360.21	Eleazar & Zacharie deux des principaux Zelateurs.	334.28
Domicien avec plusieurs gentils-hommes Romains se sauuet & tout le reste mis en pietes.	387.2.	Eleazar va vers Herodion, & se iette du haut d'une muraille où il mourut.	372.5
Domicie gouverne le peuple de Rome iusques à ce que Vespasie son pere soit venu.	387.27	Eleazar éleue vne pierre d'une merueilleuse grosseur, & en rōpt le Mou-ton des Romains.	269.5
Domicien fils second de Vespasien marche cōtre les Alemans.	534.30	Eleazar tire à foy plusieurs des Zelateurs, & en fait grande sedicion.	390.19
Domicius Sabinus homme de bien & vaillant.	433.22	Eleazar capitaine des mechās tient le chateau de Massada.	552.20
Doris premiere femme de Herodes, natuie de Hierusalem, repudiée.	84.38	Eleazar & ses compagnons conspirent contre ceux qui voudroyent obeir aux Romains.	552.27
Doris mere d'Antipater chassée de la cour d'Herodes.	119.12	Eleazar parle ouuertemēt de l'immortalité de l'ame.	563.2
Drusion tour faite par Herodes en l'honneur de Drusus nepueu de Cesar.	80.31	Eleazar respōd aux seruiteurs d'Antiochus.	588.38
E		Eleazar auteur de la passio des Martyrs.	578.16
E gypte fort abondante, & riche en bleds.	381.34	Eleazar est sollicité par Antiochus de trāsgresser la loy.	585.17
Egypte pais de difficile accès tant par mer que par terre.	382.6	Eleazar respond au tyran Antiochus.	586.1
Eleazar frere de Iudas meurt en vne fort difficile entreprinse.	4.8	Eleazar trainé au supplice & grandement tourmenté par	

DES PRINCIPALES MATIERES.

- | | |
|--|--|
| <p>té par les bourreaux de
Antiochus. 587.39</p> <p>Eleazar réd graces à Dieu
de la bonne paciéce qu'il
luy donnoit. 589.23</p> <p>Eleazar ietté dans le feu,
avec des odeurs puantes
au visage. 589.18</p> <p>Eleazar gouverné par la
raison. 590.3</p> <p>Eleazar est exemple à tous
prelats. 590.35</p> <p>Elcon mont, c'est le mont
d'Oliuet. 398.25</p> <p>Elisée Prophete est humai
nemét receu des habitás
de Hiericho. 365.24</p> <p>Embusches dressées par
les Iuifs contre les Ro
mains. 403.29</p> <p>l'Empereur commande à
Lupus de faire abbatre le
Temple des Iuifs en la
ville d'Onion. 572.26</p> <p>les Empereurs Romains
ont tousiours honoré
& orné le Tép̄le de Hie
rusalem. 465.1</p> <p>Encas court vers Castor
pensant receuoir l'argét
qu'il luy auoit promis,
mais il luy ietta vne
pierre. 431.24</p> <p>Engaddi petite ville prin
se des brigans & meur
triers. 358.28</p> <p>Epiphanes & Callinicus
font teste aux Romains.
550.12</p> <p>Epiphanes & les autres</p> | <p>vont à Rome, aussi feit le
Roy Antiochus. 551.18</p> <p>Escarmoucho des Iuifs.
470.15</p> <p>vne Esclaue descouure en
la torture la conspiraciõ
faite contre Herodes.
117.28</p> <p>Euaratus, natif de l'Isle
Cos semblable au traitre
Eurycles. 107.4</p> <p>Eurycles Lacedemonien,
par flaterie & presens
gaigne l'amitié d'Hero
des, & ce qu'il feit. 102.30</p> <p>Eurycles accuse Alexandre
& Aristobulus deuant
Herodes. 104.10</p> <p>Eurycles accusé deuant Ce
sar d'auoir mis en discord
le país d'Achaïe. 106.37</p> <p style="text-align: center;">F</p> <p>FAustus Cornelius en
tre le premier au Tép̄
le de Hierusalem. 24.34</p> <p>Felix fait la guerre à Pha
sellus. 43.1</p> <p>Felix enuoyé gouverneur
de Iudée, Samarie &
Galilée. 177.8</p> <p>Felix print Eleazar, capi
taine des brigans. 277.38</p> <p>Deux femmes seules es
chappées de la destru
ction de Gamale. 315.33</p> <p>les Femmes qui auoyent
leurs fleurs n'entroyent
point au Temple. 417.32</p> <p>les Femmes rauissent la
viande de la bouche de</p> |
|--|--|

T A B L E

- leurs maris, les enfans de leurs peres & meres, & les meres les morceaux de leurs petits enfans. 446.14
- deux Femmes & cinq petits garçons se sauvent dedans des esgoufts. 570.12
- Festus succede à Felix au gouvernement de Judée. 180.38
- Feux de ioye par toutes les villes pour Vespasien esteu Empereur. 383.24
- le Feu esteint en plusieurs endroits de la ville par le sang des Iuifs. 520.13
- Flavius Silua succede au gouvernement de Judée apres la mort de Bassus. 552.15
- Flavius marche contre Eleazar & ses compagnons. 555.3
- Flavius fait faire vn mur à l'entour de Massada pour enfermer ses ennemis. là mesmes.
- Flavius Silua fait brusser le mur que feirent les Iuifs. 559.40
- Florus pilloitt vne ville tout d'vn coup. 182.14
- Florus enuoye tirer dixsept talents du thresor sacré. 18.54
- Florus avec grand armée va en Hierusalem où il fait grans extorsions. 185.19
- Florus commande à ses soldats d'aller piller le marché de Hierusalem. 186.26
- Florus accorde avec les Sacrificateurs de Hierusalem, & retourne en Cesarée. 191.2
- Florus accuse les Iuifs deuant Cestius des meschancetez que luy mesmes auoit commises. 191.7
- Florus ne desirant qu'allumer la guerre ne respond rien aux ambassadeurs de Hierusalem. 206.19
- Vne petite poignée de foin vendue quatre Attiques. 493.6
- Fonteius Agrippa lieutenant du Consul tué par les Sarmates. 535.15
- Fontaine pres de Hiericho fort ample infectant & gastant tout le pays, mais Elisée la rendit douce, saine & fertile. 363.11
- Fontaines d'eaux chaudes de goust & de saveur bien diuersé. 545.2
- Forfait execrable excogité par Herodes à fin qu'on pleure son decés. 134.15

DES PRINCIPALES MATIERES.

- le Forfait d'un seul homme doit estre puny: mais on doit pardonner à vne multitude qui a offensé. 406.5.
- des Fortifications que feit faire Iosephe au pays de Galilée dont il estoit gouverneur. 229.11
- Fronton l'un des affranchiz de Tirus garde des prisonniers Iuifs. 521.15
- Vne infinie multitude de fugitifs vendue. 517.22.
- G**
- G** Abaa ville des cheualiers. 246.2
- Gabath Saul, c'est à dire la vallée Saul. 396.13
- Gabinus successeur de Scarus au gouvernement de Iudée, rompt les entreprinſes d'Alexandre. 27.15
- Gabinus diuise toute la gent de Iudée en cinq ſieges iudiciaux, ou parlemens. 29.1
- Gabinus met en fuite Alexandre apres auoir occis dix mille hommes de ſes gens. 30.30
- Gadara destruite par les Iuifs, & réparée par Pompée. 26.11
- Gadare prinſe par Veſpaſien au premier aſſaut qu'il donna. 257.32
- Galba Empereur mis à mort au milieu du marché de Rome. 375.1
- Galilée remplie de feu & de ſang. 249.10
- Galilée pays fort abondant en huiles. 232.7
- Galiléens gens belliqueux dès leur enfance. 246.22
- Gamala, lieu de difficile accès. 307.6
- Gamala reſiſta ſept mois contre ceux qu'Agrippa y auoit enuoyez. 307.37
- Ceux de Gamale plus cruels contr'eux que les Romains meſmes. 309.30
- Garizin montagne que les Samaritains reputent treſſainte. 278.3
- les Gaulois & les Aſemâs font cōplot de ſe reuolter des Romains. 533.29
- Les deux Galilées fort fertiles & peuplées. 246.25
- Genâth porte de Hieruſalem. 407.35
- Genefar, lac pres de la ville de Tarichée. 295.22
- Vn Gendarme decouure ſon derriere aux Iuifs, dont il en vint grande mutinerie. 173.32
- Gens de guerre couronnez de laurier & veſtuz d'habillemens de ſoye. 538.31

T A B L E

Gessius Florus. plus meschant qu'Albinus. 182.1	Syrie qu'en Samarie. 38.2
Giscala petite ville de Galilée 316.6	Herodes est le premier qui gagne le cœur de Casius. 39.29
Glaphyra femme d'Alexandre recite beaucoup de choses de sa noblesse. 94.14	Herodes se garde d'estre prins des Barbares. 48.10
Gorion homme élevé en dignité & de noble race, tué par les Zelateurs. 352.32	Herodes se retire de nuit en Idumée. 48.29
des Gouverneurs qu'eleurent les Juifs au pays de Judée. 228.23	Herodes prend Massada, & chasse hors de Galilée le Prince des Tyriens. 43.16
Gratus, qui avoit la charge des pietons du Roy, preuient Simon & le tue. 147.5	Herodes obtient la victoire sur Antigonus & autres. 43.32
les Grecs de Cesarée gagnerét leur cause deuant Neron contre les Juifs. 183.11	Herodion chateau construit par Herodes en l'honneur de la victoire qu'il obtint contre les Juifs. 49.6
Guerre ciuile tant en Idumée qu'en Italie. 374.40	Herodes adiourné pour comparoir deuant Hyrcanus. 37.16
H	Herodes trouue peu d'amitié enuers les Arabes. 51.8
H erodes fils puis-nay d'Antipater constitué sur le pays de Galilée. 36.1	Herodes ayant deliberé aller à Rome ne fut retardé ny pour la rigueur du téps ny pour autre incōmodité. 52.3
Herodes fait mourir Ezechias capitaine des brigans, & vne grand bande de pedars sur la frontière de Syrie. 36.4	Herodes est en tresgrand peril pres de Pamphylie. 52.10
Herodes absouz par Hyrcanus. 37.30	Herodes ayant prins la ville de Ioppé fait diligence d'aller vers Massada. 54.39
Herodes ordonné chef de la gendarmerie tant en	Hero-

DES PRINCIPALES MATIERES.

- Herodes fait declairer par vne trompette à tous ceux de Hierusalé qu'il estoit venu pour le bien & salut de toute la ville.** 55.19
- Herodes ne prenoit point repos cependant que les Romains abondoient en richesses.** 57.1
- Herodes enuoye trois enseignes de gens de pied au village Arbela contre les brigans.** 57.22
- Herodes desfait les brigans.** 57.34
- Herodes recompense ses soldats du premier fruit de leurs labours.** 58.5
- Herodes marche en Samarie pour aller contre Antigonus.** 59.15
- Herodes estant en Daphné eut de terribles songes.** 62.1
- Herodes s'en retourne vers Egypte cognoissât l'infidelité des Arabes.** 51.24
- Herodes estant arriué à Rhinocolure, eut nouvelles de la mort de son frere.** 51.31
- Herodes refusé du passage de Peluse, finalement l'obtient, avec gens pour sa conduite.** 51.40
- Herodes blessé d'une fleche.** 63.3
- Herodes fait trencher la teste à Pappus chef de l'armée d'Antigonus.** 64.38
- Herodes assiege Hierusalem.** 65.6
- Herodes durant le siege de Hierusalem alla en Samarie espouser la fille de Aristobulus.** 65.16
- Herodes a autant d'affaires apres sa victoire de Hierusalem, que deuat.** 67.28
- Herodes sauue le demourant des citoyens de Hierusalem par promesse qu'il fait à Sosius de recompenser ses soldats.** 68.5
- Herodes avec bien peu de gens defend le palais royal.** 46.29
- Herodes estant arriué à Rome aborda premierement Antoine.** 52.20
- Herodes fait Roy de Hierusalem par l'autorité du Senat Romain.** 53.12
- Herodes en grand danger.** 70.23
- Herodes pert grand nombre de gens par l'opiniastreté de ses capitaines.** 70.32

T A B L E

Herodes se campe pres de Philadelphie.	73.33	qu'Herodes feit bastir en son nom.	82.10
Herodes mesme assaut ses ennemis iusques dans leur fort.	14.7	Herodes dispos & agile de corps.	84.14
Herodes refuse cinquante talents que ses ennemis luy offroyent pour leur rançon.	74.24	Herodes print pour vn iour quarante bestes sauuages.	84.19
Herodes prie Cesar en faueur d'Alexandre grand amy d'Antoine.	77.22	Herodes bon colüeur de lance.	84.23
Herodes va monté costé à costé de Cesar.	76.13	Herodes ayme impatiement sa femme Mariammé.	86.40
Herodes fait vn grand banquet à l'Empereur Cesar.	76.36	Herodes accuse son fils Alexandre, deuant Cesar.	88.39
Herodes estant paruenü au plus haut degré de sa felicité, il s'employe en choses saintes & religieuses.	78.7	Herodes fait assembler le peuple de Hierusalem & luy declaire la cause de son voyage de Rome.	90.1
Herodes fait refaire le Temple de Hierusalem plus beau & plus grand que iamais.	78.11	Herodes redouté & craint tant des siens que des estrangiers.	93.38
Herodes en l'honneur de ses amis fait edifier palais, domes, villes & chateaux.	78.23	Herodes menace ses deux fils Alexandre & Aristobulus.	95.23
Herodes fait faire vn haure plus grand que celui de Pyrée.	80.11	Herodes prenoit plaisir à essayer plusieurs femmes.	94.28
Herodes surmonte par sa liberalité la nature farouche d'vn goulfe de mer.	80.9	Herodes fait donner la question à ses trois Eunuches, & de ce qu'ils confesserent.	97.12
Herodion fort chatéau		Herodes grandemét cruel adioute foy à tous faux rapports.	98.9
		Herodes fait lier & mettre en estroite prison Alexandre son fils.	98.22

Herodes

DES PRINCIPALES MATIERES.

- Herodes donne cinquante talents à Euricles le traite, & l'appellent auteur de s^{on} salut.** 106.27
- Herodes fait present à Archelaus de septante talents, & d'un throne d'or.** 102.16
- Herodes suyuant le conseil de Cesar assemble ses parens & amis pour faire information sur la trahison de ses fils.** 108.8
- Herodes fait mener ses deux enfans en Cesarée pensant de quelle mort il les feroit mourir.** 109.16
- Herodes fait estrangler ses deux fils en la ville de Sebaste.** 110.33
- Herodes auoit neuff femmes.** 113.12
- Herodes demande à Pheroras à sçauoir s'il l'auoit mieux que sa femme.** 115.16
- Herodes soupeonné d'auoir fait empoisonner son frere Pheroras.** 117.6
- Herodes fait donner la torture à aucunes chābrieres & esclaves.** 117.28
- Herodes enuoye Antipater à Rome avec son testament.** 115.29
- Herodes commande à la femme de Pheroras de apporter le poison qu'elle auoit pour l'empoisonner.** 119.31
- Herodes fait mettre à la torture la mere & le frere d'Antiphilus.** 120.31
- Herodes ayant fait mettre Antipater en prison aduertit Cesar de toute son infortune.** 130.6
- Herodes escrit à Cesar, & change son testament.** 131.1
- Herodes grandement tourmenté sur sa vieillesse.** 131.12
- Herodes merueilleusement persecuté de maladie.** 133.12
- Herodes passe outre le Iordain pour aller aux baings chauds prendre le dernier remede de sa maladie.** 133.25
- Herodes reçoit lettres de l'Empeur qui portoyent la sentence de Antipater.** 134.24
- Herodes enuoye des officiers & un bourreau pour executer son fils Antipater.** 135.10
- Herodes meurt cinq iours apres qu'il eut fait mourir Antipater.** 135.16
- Herodes enterré au chateau appelé Herodion.** 136.34
- Herodes repris aigre-**

T A B L E

- ment par Caius de son
 auarice, s'enfuyt en He-
 spagne. 166.30
- Herodes feit faire le cha-
 steau de Massada pour
 se retirer. 558.4
- Herodes escrit à Antipa-
 ter son fils pour le faire
 venir de Rome. 122.33
- Herodes patient, visite
 son frere Pheroras, &
 procure sa guerison.
 117.3
- Herodias, femme d'Hero-
 des, incite son mari à
 pretendre la dignité
 royale. 166.21
- Herodion, Massada &
 Macheron detenez par
 les brigans. 375.40
- Hideux spectacle sur le
 lac Genesar. 304.1
- Hiericho terre la plus
 grasse & plus fertile de
 Iudée. 22.21
- Hiericho pays fort fertile
 & plaisant. 366.13
- Hierusalé prinse par He-
 rodes apres auoir esté
 cinq mois deuant.
 66.36
- Ceux de Hierusalem &
 Berenice vont à Ce-
 stius luy dire les mes-
 chancetez de Florus.
 191.11
- Les riches & plus appa-
 rens de Hierusalem as-
 semblent le peuple,
 204.35
- Ceux de Hierusalem font
 vne ordonnance pour
 oter Iosephe de son
 gouuernement.
 237.10
- Ceux de Hierusalem en-
 uoyent gens en armes
 contre Iosephe.
 237.13
- Ceux de Hierusalem se
 exercent aux armes &
 font grans preparatifs
 pour receuoir les Ro-
 mains. 240.3
- Hierusalem au milieu du
 pays de Iudée. 247.36
- Trois horribles maux re-
 gnēt en la ville de Hie-
 rusalem. 358.3
- Hierusalem située sus
 deux petites monta-
 gnes. 406.33
- Hierusalem cōtenoit trē-
 tetrois stades de cir-
 cuit. 409.18
- Ceux de Hierusalem se
 nourrissent de vieille
 fiente de bœuf. 465.7
- Hierusalem desertée de
 bois à nonante stades à
 la rondc. 468.16
- Hierusalem descogneuē
 de tous estrangers.
 468.19
- Hierusalé pleine de corps
 morts. 515.25
- Hierusalem bruslée au
 mois de Septembre.
 520.17
- Hierusalem au-parauant
 nom.

DES PRINCIPALES MATIERES.

- nommée Solyma. 523.40
- Hierusalem prinse par cinq fois, & en fin destruite par Titus. 524.1
- Hierusalem si bien appla- nie qu'à peine croyoit- on qu'on y eust habitè autrefois. 524.30
- Hippicos tour de Hieru- salem bastie par Hero- des. 410.5
- Hippodrome lieu ou He- rodes fait emprisonner les plus apparens des bourgs & villettes de Judée. 134.6
- l'Homme deuoit estre en- tier de tous ses mem- bres pour administrer les choses saintes. 50.5
- Cinq mille hommes de pied & neuf cens hui- tante de cheual tant des Romains que de ceux qui leur don- noient secours tuez, par les Iuifs. 227.3
- Douze mille hommes des plus apparens occis par les Idumécens & Zela- teurs. 340.24
- Tous les hommes d'Italie portent bonne affe- ction à Vespasien. 532.7
- l'Homme sage & fort, est seigneur sur toute la passion. 591.31
- Humanité d'Hyrcanus. 45.19
- Hyrcanus appointe avec son frere Aristobulus. 21.8
- Hyrcanus ordonné grâd Sacrificateur par Pom- pée. 23.32
- Hyrcanus sollicité à enuie contre Antipater & ses fils. 36.28
- Hyrcanus & Phaselus font resistance à Anti- gonus & toute sa trou- pe. 46.12
- Hyrcanus & Phaselus prins par les Parthes. 48.4
- I
- I** Acob se fait deslier fei- gnant vouloir parler au tyran, & soudain court au lieu du suppli- ce. 604.17
- Iacob fait remontrance au tyran Antiochus. 604.25
- Iamnia & Azote reduites souz l'obeyssance de Vespasien. 322.8
- Iaphe prinse par Titus & Traian qui y feirent grande occision. 277.20
- Iaques l'un des princi- paux gouverneurs d'I- dumée trahit son pays pour le liurer à Simon. 327.19
- Iardes forest en Judée.

T A B L E

- 147.36
Iason se voyant Sacrificateur, contraint tous les Iuifs à estre meschans. 584.17
- l'Idumée gastée & destruite par la felonnie & cruauté de Simon. 373.27
- Iduméens nacion farouche, ayant troubles, desbauchée & desordonnée. 335.24
- Vingt mille Iduméens s'assemblent & viennent en Hierusalem. 336.5
- les Iduméens & Zelateurs tuent aucuns des gardes de Hierusalem. 345.2
- les Iduméens de nature cruels n'espargnent homme qui fust en Hierusalem. 345.26
- les Iduméens vsent de grande crauté tant sur les Sacrificateurs que sur le peuple. 346.10
- les Iduméens feignent vouloir vser de iustice: & accusent Zacharie deuant septante iuges par eux deleguez. 349.27
- les Iduméens se faschent d'estre venuz contre ceux de Hierusalem. 351.4
- les Iduméens mettent hors de prison bien deux mille hommes. 352.8
- les Iduméens rauissent le thesor de Iean. 377.19
- les Iduméens s'assemblent avec les Sacrificateurs: & concluent de faire entrer Simon dans la ville, dont mal leur en print. 377.34
- les Iduméens enfuyirent la fureur & cruauté de Iean & Simon. 554.11
- Iean apres auoir heureusement vescu meurt. 8.28.
- Iean auoit trois graces, Gouverneur du peuple grand sacrificateur, & prophete. 8.35
- Iean fils de Lenias cauteleur & meschât, affronte Iosephe. 231.5
- Iean machine la mort de Iosephe. 232.17
- Iean escrit à Iosephe, que il luy permist se baigner dans les eaux chaudes de Tyberiadé. 235.15
- Iean assailly par ceux de Tyberiadé s'enfuyt en son pays de Giscala. 236.17
- Iean enuoye secretement des messagiers en Hierusalem pour accuser Iose-

DES PRINCIPALES MATIERES.

- | | |
|---|--|
| <p>Iosephe. 237.1</p> <p>Iean & Silas Capitaines, avec dix mille Iuifs defaits pres d'Ascalon. 244.7</p> <p>Iean fils de Lenias, trompeur & empoisonneur. 316.15</p> <p>Iean s'enfuit vers Hierusalem avec ses rustres & compagnons. 319.8</p> <p>Iean crie aux Iuifs qu'ils se retirassent au lieu, où ils pourroyent se venger des Romains. 319.32.</p> <p>Iean se glorifie & deprime la force des Romains. 321.30</p> <p>Iean avec dix spadassins tuent en la prison trois principaux personnages de Hierusalem. 324.7</p> <p>Iean trahit le peuple de Hierusalem. 33.226</p> <p>Iean plus fin & malicieux que tous autres de Hierusalem. 333.2</p> <p>Iean fait le serment de fidelité au peuple de Hierusalem. 333.7</p> <p>Iean fait de grandes remonstrances aux Zelateurs. 333.20</p> <p>Iean montre clairement qu'il vouloit seul gou-</p> | <p>uerner & dominer. 357.9</p> <p>Iean vaillant à la main & bon en conseil. 357.16.</p> <p>Iean élevé en dignité par les Galiléens. 376.16</p> <p>Iean abusoit des matieres consacrées au Temple pour faire ses instrumens de guerre. 394.12</p> <p>Iean capitaine des Iduméens tué sur la muraille. 426.24</p> <p>Iean & Simon mettent gardes par tout pour empescher l'issue aux Iuifs, & l'entrée aux Romains. 445.7</p> <p>Iean & Simon beuvoient le sang du peuple populaire. 447.38</p> <p>Iean fait des mines contre les plates-formes des Romains, & les mit par terre. 452.18</p> <p>Iean ne trouuant plus que piller sur le peuple se met à sacrileges. 464.35</p> <p>Iean & Simon se rendent aux Romains. 523.16</p> <p>Iean auoit chassé toute pureté legitime &</p> |
|---|--|

T A B L E

bien seante à vn Iuif.	les Romains & ceux de
553.34	dedàs mis au fil de l'es-
Iesus capitaine des bri-	pée. 220.7
gans prent les cheuaux	Ioppé, qui fut ruynée par
de Valerius. 294.15	Cestius, bastie de nou-
Iesus & ses compagnons	ueau. 290.10
se iettent sur les Ro-	Ioppé rasée pour la secõ-
mainis. 295.38	de fois des Romains.
Iesus senfuit & ses com-	291.28
pagnons. 300.22	d'ou prent sa source le
Iesus le plus aagé des Sa-	Iordain. 301.29
cificateurs apres Ana-	Iordain fleuue, passe par
anus fait harangue aux	le milieu de la region
Iduméens. 336.16	du grand champ.
Iesus fils d'Ananus quatre	368.29.
ans deuant la guerre	ceux de Iotapate donnét
fait de hauts criz.	la fuite aux Romains;
306.18	& en tuerent sept: &
Iesus sacrificateur a assen-	en blefferent plusieurs.
urance de sa vie. 517.25	255.25
Ionathas sacrificateur tué	Iosephe fils de Matathias,
par les Sicaire. 178.16	Hebrieu de nacion, Sa-
Ionathas Iuif laid & de	cificateur de Hierusa-
poure lieu iniurie les	lem. I
Romains & les deffait	Iosephe commence son
au combat. 488.37	histoire à l'endroit où
Ionathas sacrificateur pre-	les auteurs Grecs, &
mier fõdateur de Mas-	prophetes Hebrieux
sada. 556.10	ont fait fin. 5
Ionathas homme mes-	Iosephe frere d'Herodes
chant seduit grand nõ-	fust prest de quitter le
bre de Iuifs. 574.15	chasteau de Massada
Ionathas prins & emme-	par faute d'eau. 53.25
né à Catullus auquel	Iosephe frere d'Herodes
il donne occasion d'vne	surprins & tué. 61.11
grand iniquité. 574.33	Iosephe fils de Gorion &
Ionathas batu de verges	Ananus le sacrificateur
& puis bruslé tout vif.	éleuz gouverneurs des
575.34	fortifications de Hie-
Ioppé prinse & rasée par	rusalem. 228.1.
	Iose-

DES PRINCIPALES MATIERES.

- Iosephe amasse au païs de Galilée vne armée de cent mille hommes. 229.28
- Iosephe instruit ses gendarmes en la discipline militaire. 230.10
- Iosephe abandonné de ceux de sa garde vient en toute humilité se presenter à ses ennemis. 233.21
- Iosephe fait retirer bien trois mille hommes qui estoient à la suite de Iean par le moyen d'un cry. 236.31
- Iosephe par vne ruse contraint ceux de Tiberiade à se rendre. 238.12
- Iosephe emmeine avec soy tout le conseil de Tiberiade. 239.10
- Iosephe s'enfuit en Tiberiade. 257.29
- Iosephe eust mieux aymé mourir que trahir son païs. 258.11
- Iosephe escrit en diligence à ceux de Hierusalem, de la forte arinée des Romains. 258.27
- Iosephe estât party de Tiberiade va deuant l'armée de Vespasien à Iotapate. 258.39
- Iosephe fait ruer tous les Iuifs sur les Romains: & les feirent reculer de la ville. 260.2
- Iosephe fait hauffer les murailles de Iotapate: & comment. 262.16
- Iosephe met des sacs de paille pour amollir les coups du Mouton. 268.15
- Iosephe fait pendre aux creneaux plusieurs vestemens mouillez pour faire accroire aux Romains qu'ils n'auoyent pas faute d'eau. 264.6
- Iosephe trouue moyen d'auoir de l'eau, & comment. 264.22
- Iosephe commande à ses gens, qui alloient aux prouisions, de marcher à quatre pieds, & les couuroit de peaux de bestes. 264.30
- Iosephe delibere de s'enfuir, mais le peuple le prie de demeurer. 264.39
- Iosephe prié tant des petits que des grâs d'estre compagnō en leurs calamitez. 265.31
- Iosephe fait de grandes saillies contre les Romains. 266.17
- Iosephe bruste les forts & machines des Romains. 268.30
- Iosephe se montre vaillant à la deffense de Iotapate, & soustient vn terrible assaut des Romains. 272.12

T A B L E

- Iosephe fait icter de l'huy-
 le bouillante sur les Ro-
 mains. 274.5
 Iosephe deuale en vn puys
 où il y auoit vne cauer-
 ne fort spacieuse. 281.26
 Iosephe fait priere à Dieu:
 & se red aux Romains. 283.9
 Iosephe retient les Iuifs
 par argumens de Philo-
 sophie. 284.4
 Iosephe voyât que ses cõ-
 pagnons le vouloyent
 tuer, leur fait tirer au
 sort à qui tueroit son
 compagnon. 287.15
 Iosephe mené à Vespasien
 par Nicanor, & de la
 presse qui y estoit pour
 le voir. 287.36
 Iosephe haï des Iuifs &
 tenu pour traître, luy
 estât prisonnier des Ro-
 mains. 292.29
 Iosephe fait de grandes re-
 montrances aux Iuifs
 taschant à leur persua-
 der de se rendre. 436.21
 Iosephe moqué des Iuifs. 638.22
 Iosephe allant autour des
 murailles reçoit vn coup
 de pierre. 462.12
 Iosephe est indigné de l'e-
 norme forfait des bri-
 gans. 465.15
 Iosephe ne se peut tenir de
 plorer faisant remon-
 trance aux Iuifs. 481.19
 Iosephe sert de truche-
 ment pour donner à en-
 tendre aux Iuifs les pa-
 roles de Titus. 483.30
 Iosephe s'efforce à sauuer
 le reste de la ville. 515.1
 Iosephe accusé par Ca-
 tullus. 575.22
 Ioseph est surnommé Iu-
 ste. 580.26
 les Ioustes des Elidiés re-
 mises sus par Herodes. 83.30
 Ireneus aduocat vehemēt
 en parler. 141.6
 Istre, riuiera: maintenant
 le Danube, ou Danau. 535.12
 Itaburin, montagne. 306.8
 Judas est le premier qui
 fait alliance avecques
 les Romains. 3.18
 Judas prent Hierusalem. 3.23
 Judas & Mathias, Sophi-
 stes. 131.26
 Judas capitaine des Iuifs
 tué en la forest des Ar-
 des. 548.19
 Judas mis à mort. 600.26
 Iudée deuisée en onze cõ-
 trées. 248.1
 le Iuif est cause que son
 pais fut destruit, & non
 l'estranger. 4
 les Iuifs entre les armes,
 ne

DES PRINCIPALES MATIERES.

- | | |
|---|---|
| <p>ne laissoient rien passer de leurs ceremonies. 24.19</p> <p>Douze mille Iuifs tuez au Temple de Hierusalem. 25.12</p> <p>les Iuifs poursuyuent Herodes, & furent par luy deffaits. 49.2</p> <p>les Iuifs lient cinq iours durás leurs prisonniers. 74.29</p> <p>les Iuifs pouuoient auoir plusieurs femmes. 94.27</p> <p>les Iuifs auoyent accoustumé faire de grás bāquets au peuple à la mort de quelcun. 137.6</p> <p>les Iuifs aiment mieur mourir que de voir profaner les loix. 165.12</p> <p>les Iuifs ne veulent images. 168.22</p> <p>les Iuifs viennent à Cumanus se plaindre. 174.27</p> <p>les Iuifs de Cesarée se retirèrent en Narbata. 184.28</p> <p>les Iuifs mettent au trenchant de l'espée tous les Romains qui estoient dans la forteresse de Massada. 204.15</p> <p>les Iuifs mettét le feu dás la maison du grand Sacrificateur : & aux palais d'Agrippa & de sa seur Berenice. 207.21</p> | <p>les Iuifs de Scythopolis se bandent contre les autres Iuifs. 213.19</p> <p>Iuifs deffaits en Ascalon. 215.12</p> <p>les Iuifs persecutez en plusieurs pais. 215.15</p> <p>Iuifs tuez en Alexandrie. 218.23</p> <p>les Iuifs deffont grád nombre des Romains le iour du Sabbath. 221.22</p> <p>les Iuifs donnent la chasse aux Romains iusques en la ville d'Antipatris. 226.38</p> <p>ceux de Damas en moins d'vne heure coupent la gorge à dix mille Iuifs. 227.32</p> <p>les Iuifs grandemét tourmentez de soif en la ville de Iotapate. 263.19</p> <p>les Iuifs repandent du senegré sur le pont des Romains pour les faire tomber. 274.36</p> <p>Iuifs occis dás les murailles de Iaphe. 277.30</p> <p>les Iuifs mis en route par les Romains. 299.14</p> <p>les Iuifs s'ont curieux de sepulture. 349.20</p> <p>les Iuifs à la file se viennent rendre aux Romains. 355.21.</p> <p>les Iuifs courent de gråde furie sur les Romains. 400.26</p> <p>les Iuifs nommoient le</p> |
|---|---|

T A B L E

grand Belier des Romains Nicon, c'est à dire vainqueur.	427.27	ucté.	481.30
les Iuifs debatoyent à qui seroit le plus prompt à se fourrer dedans le dâgier.	429.4	les Iuifs frappent à tort & à trauers autât sur leurs gens que sur leurs ennemis.	484.31
les Iuifs avec trois cés balistes ou grosses arbalistes empeschoyent les Romains de dresser leurs engins.	436.1	les Iuifs retrenchét ce qui est superflu.	488.18
les Iuifs vendét leurs possessions, & biens à vil pris.	444.35	les Iuifs demeurent tous stupides, & regardent le feu sans y mettre remede.	497.15
les Iuifs maudissent leur nation.	448.18	les Iuifs se iertent sur les Romains.	498.34
plusieurs Iuifs sensuyans pour la famine, estoyét prins des Romains qui les tourmentoyent.	449.11	les Iuifs sensuioyent quâd les Romains s'approchoyent, & reuenoyent apres qu'ils sen estoyét allez.	499.9
les Iuifs disent que l'Vniuersel est le vray Têple de Dieu.	450.33	les Iuifs grâdement persecutez en Antioche.	529.18
les Iuifs senserrent dans les piques des Romains.	454.18	plusieurs Iuifs captifs exposez à la mort.	527.15
plusieurs Iuifs sortent de Hierusalem, & se retirét aux Romains.	463.2	plus de deux mille cinq cés Iuifs tuez en Cesarée.	529.3
aux Iuifs defaut l'audace, la viftesse, l'impetuositè & course tout ensemble.	469.37	les Iuifs se separent de la commune, & se mettent au lieu le plus fort.	545.24
les Iuifs empeschent les Romains d'approcher leurs engins.	470.34	les Iuifs estiment obtenir facilement pardon des Romains.	545.30
aucuns des Iuifs se retirét vers les Romains à sau-		les Iuifs font saillies sur les Romains, & en tuent chaque iour grâd nombre.	545.34
		les Iuifs contre leur naturel veincuz de compassion.	547.12
		trois mille Iuifs tuez par les Romains.	548.17
		les	

DES PRINCIPALES MATIERES.

les Iuifs tributaires aux
Romains de deux drach
mes par an. 548.33

les Iuifs desirieux de se fai
re tuer eux-mesmes.
569.4

les Iuifs tuent leurs fem
mes & enfans pour ne
vouloir tomber entre
les mains des Romains.
569.13

les Iuifs amassent tous
leurs biens & mettent
le feu dedans. 569.30

dix Iuifs esleuz par les
Iuifs pour estre les
meurtriers d'eux, de
leurs femmes, & en
fans. 569.31

tous les Iuifs tuez iusques
à vn seul, qui luy-mes
me se tua aupres de ses
amis. 570.4

les Iuifs pour supplice
qu'on eust sceu trouuer
ne vouloyent confesser
l'Empereur leur sei
gneur. 572.6

Iulien soldat Romain fait
seul reculer les Iuifs
qui presque surmon
toyent les Romains.
478.2

Iulie glisse pour les clous
qu'il auoit à ses fouliers
dont il fut assailli & fi
nalement tué. 478.12

Iuste Roy des Chana
néens premier fonda
teur de Hierusalem.

523.36

L

L A D R E S & ceux qui
perdoient leur se
mence, chassez de la
ville. 417.30

Longinus cheualier Ro
main. 429.28

Longus se montre ver
tueux. 491.13

Loy des Romains sur la
discipline militaire.
454.4

L. Annius enuoyé contre
Gerasa & la print du
premier assaut. 368.21

Lucilius Bassus prent le
chateau Herodion.
542.31

Lupus gouverneur en
Alexandrie. 572.20

Lydde ville prinse par
Cestius, & par luy brus
lée. 221.9

M

M A C H A B E E le
plus grad des sept
freres griefuemét tour
menté par les bour
reaux. 595.16

Machabée parle coura
geusement aux bour
reaux d'Antiochus.
596.3

Machabée ietté dans le
feu. 596.14

Macheras despité contre
les Iuifs en fait grande
occision. 60.11

Macheron assiegé par les
YY 3

T A B L É

Iuifs.	216.23	Manahemus deuient tyran.	209.37
Macheron, place forte.		Manahemus faccagé au Temple par deux compaignons d'Eleazar.	
542.38		210.1	
Machir le troisiéme des sept freres mené au supplice.	598.11	Manneus rapporte à Titus le nôbre des morts de Hierusalem.	465.25
Machir se courrouçât cõtre ceux qui le solicytoyent de sauuer sa vie, & ce qui leur dict.	598.13	Marc Antoine enuoye Gabinius au deuant de Alexandre, qui le deffeit par l'aide d'Antipater.	27.25
Machir estant proche de la mort repret aigrement le tyran Antiochus.	599.5	Marc Antoine fait des actes cheualeureux.	28.9.
aucuns Magiciens & brigandeaux s'assemblent & donnent affliction à plusieurs.	179.28	Mariammé femme d'Herodes fut cause de grans troubles.	84.49
les maisons de Hierusalé seruēt de sepulchres aux morts.	458.37	Mariammé hait autant Herodes, comme luy l'aimoit.	85.28
Malichus machine contre Antipater, qui luy auoit sauué la vie.	40.2	Mariammé accusée d'adultere.	86.11
Malichus corrompt à force d'argent vn seruiteur du Roy, & fait empoisonner Antipater.	40.33	Mariammé & Iosephe tuez par le commandement d'Herodes.	87.14
Malichus traître feint plover la mort d'Antipater.	41.28	Mariammé, tour de Hierusalem.	410.36
Malichus tué par les Tribuns.	42.20	Marie tue son fils, & le fait cuire pour manger.	493.22
Malichus Roy d'Arabie mädé à Herodes qu'en diligence il eust à partir de son Royaume.	51.9	Marisa, ville, ruinée par les Parthes.	49.37
Malthacé mere d'Archelaus meurt.	144.1	Celuy qui a adonné son esprit a endurer tout outrage pour la gloire de Dieu, est martyr.	577.11

DES PRINCIPALES MATIERES.

les Martyrs ne se proposent aucune douceur aux blandissemens de ce monde. 578.26

Massada chasteau pres de Hierusalem. 358.10

Massada basti par Herodes. 556.12

Massada bien munie.

557.19

Matathias tue Bacchides.

3.1

Matathias a victoire sur les capitaines d'Antiochus, & les chasse hors des limites de Iudée.

3.6

Matathias éleu gouverneur par ceux de sa nation.

3.12

Matathias meurt & laisse le gouvernement à Iudas son fils aîné.

3.15

tous Maux de ce monde estimez par les martyrs peine legere.

578.25

Melamboreas c'est à dire noire Bife.

290.39

Memphites, ce sont ceux du Caire.

33.7

Metilius capitaine Romain enuoye vers Eleazar le prier de le laisser aller bagués saues.

211.3

Mithridates assiege Peluse.

32.33

Mithridates sauué par l'aide d'Antipater.

33.23

N

NEAPOLI, appelée par les habitans Mabortha.

364.11

Neron mort, tout le monde se met en dissension.

4.6

Neron succede à l'Empire apres Claudius.

177.16

Neron enuoye Vespasien pour gouverner les armées de Syrie.

242.17

Neron auoit la nacié Iudaïque en mespris & dédain.

522.12

Netiras & Philippes font de grandes prouesses contre les Romains.

269.20

Nicanor amy & familier de Iosephe luy fait remontrée de sortir hors sa cauerne.

282.15

Nicanor blessé d'une fleche s'approchât de Hierusalem.

422.16

Nicolas par le commandement d'Herodes met en auant plusieurs choses contre Antipater.

129.18

Nicolas respond aux accusations des Iuifs.

151.33

Nicopolis distant de vingt stades de la ville d'Alexandrie.

388.6

YY 4

T A B L E

Niger faute d'vne tour en
vne cauerne , & se sau-
ue. 245.4

O

O N I A s puiffant sa-
crificateur , chaffe
les fils de Thobie hors
la ville. 2.1

Onias fait bastir vne ville
& vn Temple sembla-
ble à Hierusalem.
2. 18

Onias voyant Apollonius
piller la thresorerie du
Temple ne se peut
garder de plorer.
583.19

Onias prie pour Apollo-
nius , & le deliure de
mort. 584.11

Onion ville d'Egypte , &
d'ou elle prend son
nom. 572.28

Ostracine ville ou l'eau se
recouure en grand dif-
ficulté. 388.16

Ottho crée Empereur euz
guerre contre Vitellius
qui affectoit l'Empire.
375.2.

Ottho se tua soy-mesmes
à Bruxelles. 375.11

P

P A C E R V S Roy des
Medes , senfait es
lieux les plus difficiles.
551.36

Pacorus trouuilla beau-
coup de racheter sa fem-
me & ses concubines,

que les Alains auoyent
prinſes , pour cent ta-
lens. 551.39

Panion , lieu pres du fleu-
ue Iordain. 79.7. &
302.4

Les Parthes pillent Hieru-
salem. 49.24

Paulinus succede à Lupus
au gouvernement d'A-
lexandrie. 573.40

Pentecoste , feste entre les
Iuifs. 144.19

Petra ville. 20.7

Petra ville d'Arabie. 49.
23. & 364.33

Petronius enuoyé en Ju-
dee. 167.6

Petronius laisse les ima-
ges de Caius en Ptole-
maide. 168.8

Petus pret Samosate. 550.1

Phanes creé sacrificateur
par sort. 325.20

les Pharisiés font mourir
vn homme excellent
nomé Diogenes. 17.34

Pharos Isle. 382.39

Phaselon , tour de Hieru-
salem. 410.18

Phebus est tué par les
Iuifs. 222.31

Pheroras frere d'Hero-
des , refuse vne fille du
sang royal. 96.12

Pheroras chassé avec sa
femme de la cour d'He-
rodes. 116.32

Pheroras meurt. 117.4

Phineas secretain garde
du

DES PRINCIPALES MATIERES.

- du threfor est empoigné. 517.37
- Pilate enuoyé en Iudée par Tibere Empereur. 164.21
- Pilate veut faire aux despens du threfor des Juifs, les conduits des eaux. 165.20
- Pilliers du Temple de Hierufalem. 413.35
- Pifcus perce d'une fiefche Ionathas. 489.35
- Pitholaus tué par Caffius. 31.14
- Placidus tourne fes forces contre Iotapate forte ville. 255.29
- Placidus & Ebutius affiegent Iotapate. 259.12
- Placidus pourfuit ceux de Gadara. 360.35
- Platane, rue des Sidoniens. 108.26
- Politianus Tribun, enuoyé par Cestius en Hierufalem. 191.23
- Pompée enuoye des heraux à Aristobulus. 21.28
- Pompée pourfuit en diligence Aristobulus. 22.17
- Pompée fait emprifonner Aristobulus. 22.37
- Pompée donne l'affaut. 24.11
- Pompée ayant affiegé trois mois le Temple de Hierufalem, y entre. 24.30
- Pompée ne touche point à l'argent, vafes, & ioyaux precieux de Hierufalem. 25.26
- Pompée fen retourne à Rome. 26.27
- Procumies, c'est à dire auant fiots, port de mer admirable. 80.21
- Pfephinon tour excellente & admirable. 409.20
- Ptolemaïde, ville du pays de Galilée. 167.14
- Ptolemée dechaffé par la merè Cleopatra. 32.27
- Ptolemée fils de Minneus. 32.10
- Ptolemée epoufe Alexandra femme de fon fils. 32.17
- Ptolemée tué par les mutins du pays. 59.21
- Ptolemée fait des remontrances apres la mort d'Herodes. 135.35
- Ptolemée detrouffé par les habitans de Dabarietes. 232.25
- Pudens, Romain superbe tué par Ionathas. 489.24

QVADRA TVS fait crucifier ceux que Cumanus auoit prins en vie. 176.17

T A B L E

R

R H O D E S destruite
par Cassius. 52.13
les Romains entrent en
Hiericho. 56.32
les Romains mettent le
feu aux porches & gal-
leries du Temple de
Hierusalem. 145.20
les Romains tuez par les
satellites d'Eleazar, ex-
cepté Metilius. 211.17
les Romains armez de
force & dexterité, les
Iuifs de despit & fierté.
260.11
les Romains entrent dans
Ioppé. 290.18
les Romains secourus par
faueur diuine. 315.12
plusieurs Romains tuez
& blessez pres de Hieru-
salem. 404.26
les Romains noircissent
d'ancres les pierres que
ils iettoyent aux Iuifs.
424.8
les Romains gagnent
la premiere muraille de
Hierusalem. 428.4
les Romains repoussez
par les Iuifs qui fai-
soyent rempart de leurs
corps. 434.14
les Romains enuironnez
de feu. 453.33
les Romains font feu de
ioye. 459.25
les Romains font vn mur
tout autour de Hieru-

salem.

457.17

les Romains ont plus
grande compassion des
calamitez de la ville
que ceux mesmes qui y
habitent. 469.4

les Romains de ferme
& obstiné courage.

470.6

les Romains minent les
fondemens d'Antonia
à beaux ongles. 471.7

les Romains regardent le
Temple avec reueren-
ce. 483.1

les Romains combatét de
si grande furie qu'ils ne
prenoyent garde aux
signes de Titus. 500.17

les Romains ne faisoient
pas semblant d'ouir les
edicts de leur Prince.
là mesmes.

tous les Romains vont au
deuant de Vespasien.

532.34

Rome pleine de fleurs &
bonnes senteurs à l'en-
trée de Vespasien. 533.13

le Royaume de Iudée
rempli de grande ini-
quité. 97.35

Rubrius Gallus enuoyé
au pays de Mesie pour
prendre vengeance
des Sarmates rebelles.

535.21

Rufus Egyptien, emporte
Eleazar au camp des
Romains. 546.25

DES PRINCIPALES MATIERES.

- S
- S**abinus, Syrien de nation, donne sa vie à Titus pour monter le premier sus la muraille. 474.39
- Sabinus monté sur la muraille met les ennemis en fuite. 475.17
- Sabinus tombe & tout lardé de fleches, meurt. 475.26
- Sabinus occupe la maison Royale d'Archelaus. 140.27
- Sabinus donne occasion au peuple de Hierusalem de se mutiner. 144.11
- Sabinus derechef assiégué par les Juifs. 145.40
- Sabinus s'empare du Capitole. 386.29
- Sabinus occis. 387.5
- Sable qui se convertit en crystal ou verre. 167.32
- les Sacrificateurs ayans l'espée de l'ennemy sur eux ne laissent à sacrifier. 24.40
- les Sacrificateurs exhortent le peuple d'aller au devant des bandes Romaines. 188.31
- les Sacrificateurs n'entroyent au Temple que ils ne fussent exempts de tous vices. 418.8
- les Sacrificateurs s'abstenoient de vin. 418.11
- deux des plus apparens Sacrificateurs se iettent dans le feu, pour brusler avec le Temple. 503.32
- les Sacrificateurs pressés de famine sont menez à Titus. 509.6
- Salişville d'Idumée. 244.13
- Salomé accusée obtient pardon. 96.36
- Salomé augmente la cruauté d'Herodes. 107.16
- Salomé remonstre au Roy Herodes du complot conspiré contre luy. 114.28
- Salomé & son mary vont deliurer les notables personnages qu'Herodes feist emprisonner. 135.26
- Samarie située entre Galilée & Iudée. 247.16
- Samofata ville forte. 60.26. & 549.15
- Sapho pillé par Varus. 148.33
- Saramalla auoit descouvert à Offilius la trahison des Parthes contre les Juifs. 47.32
- les Sarmates, les plus

T A B L E

barbares de tous les Scythes.	535.9	uilius,enuoyez par Gabinius contre Aristobulus.	29.17
Saul, Antipas, & Costobarus ambassadeurs enuoyez vers Agrippa.	206.14	Sextus Cesar enuoye gés vers Hyrcanus pour absoudre Herodes.	37.28.
Saulus enuoyé de la part de Cestius vers Néron.	227.18	Silôë fontaine.	407.12
Scaurus ordonné Gouverneur de Iudée par Pompée.	26.23	Silon avec sa gendarmerie se ioignent à Herodes.	54.34
Scaurus entre en Arabie.	26.34	Silon descouuert en sa corruption.	55.33
Scipion fait trécher la teste à Alexandre.	32.5	Simon brusle le palais de Hiericho.	146.36
les Scythopolitains assailent de nuict les Juifs.	213.32	Simon Galiléen redargué de rebellion.	155.34
Sebaste, ville en Samarie.	78.35	Simon fils d'Ananias ambassadeur enuoyé vers Florus de la part des grans de Hierusalem.	206.11
Sedicieux de Hierusalem appelez Zelateurs.	240.16	Simon se tue apres auoir occis pere, & mere, femme, & enfans.	214.31
les Sedicieux se jettent sur les Romains.	487.15	Simon fils de Gioras fait amas de brigans.	370.35
les Sedicieux sortent tous effrayez de la cruauté de Marie.	494.33	Simon brigande le territoire de Massada.	370.31
les Sedicieux font reculer les Romains.	503.20	Simô agrandit beaucoup de cauernes en la vallée de Pharan.	371.12
les Sedicieux demandent à parlementer à Tirus.	509.14	Simon donne bataille aux Zelateurs.	371.24
Sephoris, la plus forte ville de Galilée.	220.20	Simon sefforce à subiuguer l'Idumée.	371.29
Sisanna, Antoine, & Ser-		Simon se campe en Thécué.	372. 4
		Simon	

DES PRINCIPALES MATIERES.

- Simon entre dans route
l'Idumée sans effusion
de sang. 373.4
- Simon espandoit sa rage
contre ceux qu'il ren-
controit presde Hieru-
salem. 374.13
- Simon sefforçoit à don-
ner frayeur en Hieru-
salem. 374.25
- Simon tient la ville de
Hierusalem assiegée.
376.7
- Simon plus terrible que
les Romains, les Zela-
teurs plus cruels aux
Iuifs que Simon & que
les Romains. 376.11
- Simon entre dans Hieru-
salem, & se fait appeler
seigneur du peuple.
378.3
- Simon assaut le Temple.
378.17
- Simō fils de Gioras prins.
541.34
- Simon executé autriom-
phe à Rome. 541.34
- Sobrieté, premier moyen
de vertu. 577.18
- Sodome & Gomorrhe,
maintenant steriles.
368.3
- Sofander ameine en la vil-
le d'Antioche sept fre-
res Hebrieux. 592.5
- Sofus part pour aller vers
Antoine. 68.12
- Straton, lieu obscur où
fut tué Antigonus. 10.35
- Struthion, estang pres de
Hierusalem. 452.11
- Sylleus Arabe va à Rome.
115.36
- Sylleus accuse Fabatus
deuant Cesar. 116.9
- Syrie entierement remplie
de troubles. 222.29
- les Syriens veincus par
Herodes. 70.8
- T
- T**EMPLE de Hieru-
salem regorge de
l'occision des Iuifs.
346.7
- le Temple estoit comme
vn chasteau, & Anto-
nia cōme bastille pour
tenir le peuple en sub-
iection. 420.9
- Temple destiné à estre
brulé le dixième de
Aoust. 499.18
- le Temple de Hierusalem
mis en-quarré. 508.4
- Temples edifiez par He-
rodes. 79.19
- Tephtheus avec deux au-
tres Iuifs prennent des
torches ardentes pour
mettre le feu dans les
engins des Romains.
453.2
- Teberinthe arbre qu'on
dit estre depuis la crea-
cion du monde. 373.19
- Theodore recouure ses ri-
cheses. 12.33
- Thracōn la plus prochai-

T A B L E

ne marche d'Actia.	77.22	ses gens l'eussent abandonné.	401.6
Tibere, élu Empereur.	164.13	Titus fait aplanir le chemin d'entre son camp & la ville de Hierusalem.	403.18
Tiberius Alexandre fait le sermēt de fidelité pour Vespasien.	383.14	Titus reprend ses Soldats.	405.5 & 454.29.
Titus a grand frayeur voyant son pere Vespasien blessé.	270.4	Titus tenoit les Iuifs fort estroitement.	406.19
Titus entre dedans Iotapate.	279.37	Titus entourenne Hierusalem pour voir l'endroit où il donneroit l'assaut.	421.38
Titus prend pitié des citoyens de Tarichée.	300.36	Titus s'appreste pour donner l'assaut.	422.22
Titus entre en la ville de Gamate.	314.27	Titus donne le premier assaut.	424.22
Titus enuoyé pour assieger Giscalā.	316.28	Titus fait crucifier vn Iuif.	426.18
Ety entre	319.38	Titus fait cesser le trouble de ses Soldats.	427.9
Titus remonstre à son pere qu'il falloit rompre les chaines de Iosephe: ce qu'il feit.	384.14	Titus se cognoit deceu par Castor.	431.30
Titus enuoyé pour destruire du tout Hierusalem.	388.4	Titus gaigne la muraille de Hierusalem.	431.40
Titus fait assieger Hierusalem.	394.34	Titus donne secours à ses gens.	433.17
Titus va recognoistre Hierusalem.	396.25	Titus gaigne la muraille.	434.20
Titus se campe en vn lieu nommé Scopon.	398.7	Titus fait faire montre à ses gens.	434.32
Titus deffait grand nombre de Iuifs.	400.9	Titus fait faire des plates-formes.	435.25
Titus remontré par ses gens.	400.34	Titus auoit compassion des Iuifs executez.	
Titus soustient l'effort de ses ennemis encor que			

DES PRINCIPALES MATIERES.

- 449.20
Titus assaut les ennemis.
- 454.36
Titus se prend à plourer voyant le miserable estat de Hierusalem.
- 459.18
Titus donne liberté à plusieurs Iuifs de se retirer par les champs & villages. 445.2
- Titus fait couper les mains à plusieurs des fugitifs. 450.12
- Titus ne veut demeurer oisif. 455.40
- Titus reprént aigrement ses Capitaines. 464.1
- Titus ne se peut garder de reprendre Iean & ses compagnons. 483.6
- Titus commande à ses gens d'aller à l'assaut. 484.23
- Titus fait punir ceux qui leurs laissoient prendre leurs chevaux aux Iuifs. 487.3
- Titus esmeu de compassion voyant bruster les gens. 490.35
- Titus fait les protestacions à Dieu pour appaiser son ire. 495.9
- Titus fait mettre le feu aux portaux du Temple. 496.36
- Titus commande d'esteindre le feu. 497.26
- Titus fait preseruer de feu le Sanctuaire. 501.14
- Titus declairé Empereur. 508.26
- Titus donne Hierusalem en pillage aux Soldats. 517.24
- Titus sauue plus de quarante mille personnes du peuple. 517.23
- Titus ordonne vn grand nombre de ieunes Iuifs pour les faire battre aux ieux publics. 521.25
- Titus commande raser iusqu'aux fondemens la ville & le Temple. 524.19
- Titus se met à loüer grandement ses Soldats. 525.9
- Titus fait amener grand nombre de bœufs pour les immoler. 526.22
- Titus mene lieffe avec les plus honorables du Camp. 526.26
- Titus va en Cesarée, où il laisse ses butins qu'il print en Hierusalem. 525.39
- Titus prend son passe-temps des miserables Iuifs prisonniers. 535.33
- Titus part pour aller en Egypte. 537.7

T A B L E

- Titus receu en grande
alaignesse par les habi-
tans d'Antioche. 536.14
- Titus est prié de chasser
les Iuifs d'Antioche.
536.19
- Titus prend son chemin
pour aller en la ville de
Zeugma. 536.25
- Titus retourne en Antio-
che. 536.32
- Titus fait responce aux
habitans d'Antioche.
536.38.
- Titus receu magnifique-
ment à Rome. 538.4
- V
- V**ALERIANVS en-
uoyé pour traiter
paix avec ceux de Tibe-
riade. 293.30
- Varus chasse les volleurs
du pays de Trachon.
77.34
- Varus fait prendre le poi-
son qu'Antipater auoit
preparé pour son pere à
vn prisonnier, qui mou-
rut sur le champ. 130.1
- Varus va en Hierusalem
pour appaiser les Iuifs.
144.4
- Varus sauance de venir
bailler secours à Sabi-
nus. 148.10
- Vespasien assiet son camp
entre Tiberiade & Ta-
richée. 295.18
- Vespasien fait refreschir
ses gés l'espace de tren-
te iours en la ville de
Cesarée. 293.12
- Vespasien fait faire des
bateaux pour poursuy-
ure ceux qui s'en estoy-
ent fuys. 301.9
- Vespasien s'embarque sur
le lac Genesar. 303.5
- Vespasien monte au siege
judicial en Tarichée.
304.18
- Vespasien choisit iusques
à six mille des plus forts
Iuifs, & les enuoye à
Neron, & vendit le re-
ste, en nombre de tren-
te mille & quatre cens.
305.11.
- Vespasien assiege Gama-
la. 308.5
- Vespasien esmeu de pitié
pour les calamitez des
Iuifs. 359.35
- Vespasien vient en Gada-
ra. 360.3
- Vespasien receu en grand
ioye en Gadara. 360.28
- Vespasien esmeu pour les
rebellions des Gaules.
363.16
- Vespasien gaste, brusle, &
ruyne le pays autour de
Thamna. 363.33
- Vespasien destruit par feu
Bethlepton & tout le
pays à l'entour d'Idu-
mée. 364.1
- Vespasien plâte son camp
deuant Corea. 364.13
- Vespasien fait bastir des
cha-

DES PRINCIPALES MATIERES.

- chateaux en Hiericho & Adida. 368.17
- Vespasien partant de Cesarée, reçoit nouvelles de la mort de Neron. 368.38
- Vespasien enuoye Titus son fils vers Galba nouveau Empereur: & comme il fut empesché par impulsion diuine. 369. lig. 34
- Vespasien tire en Iudée: & conqueste deux Toparchies, à sçauoir de Gophnis & d'Acrabate. 375.16
- Vespasien apres auoir gasté le pais d'alentour Hierusalem, & retournant en Cesarée fut aduertit que Vitellius estoit élu Empereur. 379.21
- Vespasien grandement tourmenté voyant Vitellius esleué à la dignité imperiale. 379.26
- Vespasien escrit à Tiberius Alexandre Gouverneur d'Egypte & d'Alexandrie. 383.6
- toutes choses fauorisent à Vespasien. 383.39
- Vespasien met Iosephe en liberté pour se souuenir de sa prophetie. 384.23
- Vespasien enuoye Mutianus en Italie avec grad
- compagnie de gens de cheual. 385.8
- Vespasien estant venu en Alexandrie, reçoit nouvelles de ce qui auoit esté fait à Rome. 387.32
- Vespasien monte sur vne nauire marchande, & va iusques à Rhodes. 527.4
- Vespasien offrit sacrifices à ses dieux domestiques. 533.17
- Vespasien come par providence diuine escrit à Petilius Cerealis. 534. lig. 18.
- Vespasien fait vne briefue harengue aux Soldats, & les enuoye au banquet. 538.40
- Vespasien fait edifier vn temple à la deesse Paix. 542.14
- Vespasien Empereur escrit à Liberius Maximus, pour vëdre la terre des Iuifs. 548.24
- Vespasien ne veut souffrir qu'on luy amene le Roy Antiochus lié. 550.40
- Vespasien absout Iosephe auteur de ceste histoire. 575.24
- le Vin & l'huile sacrée du Temple distribuée au peuple. 465.10
- Vision d'vne estoille sem-

T A B L E

- blable à vne espée; & d'une Comete veüe l'espace d'un an entier. 385.7
 505.10
- Visions terribles apparues en Hierusalem. 506.4
- Vitellius met ses gendarmes par les maisons de Rome, & pille les richesses des Romains. 207.8
- 379.14
- Vitellius sort yure de son palais, & fut trainé par le peuple, & à la fin estranglé au milieu de la ville. 387.12
- Vologeses Roy des Partes reçoit avec honorable recueil les fils d'Antiochus. 550.33
- Volomnius chef de la gendarmerie d'Herodes, porte le proces de ses fils à Cesar. 107.32
- Vespasien donne solucion à aucunes requestes à luy presentees pour faire punir Iosephe. 289.36
- Vespasien n'adioute foy du premier coup aux paroles de Iosephe. 289.3
- Vespasien enuoya gens de cheual & de pied en la ville de Ioppe. 290.19
- Vespasien eut desir de visiter le royaume d'Agrippa. 293.5
- Vitellius trouble tout à Rome. 385.7
- Vespasien declaré Empereur en Orient. 383.23
- X
- X** Y L O P H O R I A S, feste des Iuifs. 207.8
- Z
- Z** A B Y L O N belle & forteville de Galilee, bruslée par Cestius. 219.19
- Zacharie absous par les septante iuges, en fin fut tué par les Zelateurs. 350.26
- les Zelateurs se retirent au Temple estans trop pressez de leurs ennemis. 332.2
- les Zelateurs aduertis par Iean traître de tout les secrets du peuple. 332.27
- les Zelateurs estoyét plus faschez de l'ennuy des Iduméens, que de leur propre dangier où ils estoyent. 343.12
- les Zelateurs escriuét aux Iduméens pour auoir secours cõtre Ananus. 335.8
- les Zelateurs prennent les Scies du temple & lient les verroux pour ouvrir la porte aux Iduméens. 344.4
- les Zelateurs ennemis de vertu mettent à mort les

DES PRINCIPALES MATIERES.

- | | |
|--|---|
| les hommes vertueux. 352.25 | femme de Simon. 374.4 |
| les Zelateurs s'ôt si cruels, qu'ils ne permettēt enfeuelir les corps des morts. 356.2 | les Zelateurs effrayez des menaces de Simon, luy renuoyent la femme. 374.35 |
| les Zelateurs se moquent des Prophetes. 356.26 | Zenodore enuoye des voleurs & brigās au païs de Trachon. 77.24 |
| les Zelateurs empeschent les habitans de Hierusalem de sortir. 368.34 | Zenodore depossédé de sa terre:laquelle Auguste bailla à Herodes. 77.35 |
| les Zelateurs prennent la | |

FIN.